

LES MIGRATIONS DES MOSSI SUR LES MARGES SEPTENTRIONALES DE LEUR PAYS-

Expression cartographique
et analyse régionale

J.Y. MARCHAL

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE OUAGADOUGOU

1975



LES MIGRATIONS DES MOSSI

SUR LES MARGES SEPTENTRIONALES DE LEUR PAYS

REGIONS DE TOUGAN ET DE DJIBO

(HAUTE-VOLTA)

Expression cartographique et analyse regionale

MARCHAL J-Y
Section de Géographie
O.R.S.T.O.M. - OUAGADOUGOU
Août 1975.

Copyright ORSTOM 1975
All rights reserved

RESUME :

En Haute-Volta, une colonisation agricole caractérise depuis un siècle les franges septentrionales et occidentales du pays mossi. La présente étude intéresse deux régions limitrophes du Yatenga : le pays samo (Tougan) et le pays peul-kurumba (Djibo) où sont implantés respectivement plus de 26 000 et 15 000 Mossi, soit le quart de l'effectif mossi en colonisation, à l'intérieur du territoire voltaïque.

La mise en place d'un réseau d'établissements de colons est analysée en rapport avec les circonstances historiques, la dynamique propre aux migrations mossi et les contextes régionaux d'accueil. La démarche analytique s'appuie sur un dossier cartographique.

ABSTRACT :

In Upper-Volta, for one century, an agricultural settling present a salient feature on northern and western mossi country's borders.

This research interest two neighbouring Yatenga's areas : samo's country (Tougan) and peul-kurumba's country (Djibo), where more 26 000 and 15 000 mossi peasants are settled respectively ; that is equivalent to the quarter of total mossi migrant's size inland national voltaic territory.

The settling of rural migrant villages is analysed in keeping with historical events, mossi migrations' dynamic and regional contexts. Analysis is supported by a cartographic record.

AVANT PROPOS.

L'étude des mouvements de population à partir du pays mossi, effectuée par l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer dans le cadre d'une convention signée entre le Ministère du Travail et de la Fonction Publique de Haute-Volta et le Fonds d'Aide et de Coopération (F.A.C.) a donné lieu à deux types de recherches, entre 1972 et 1974 : l'un portant sur les migrations externes au territoire voltaïque (vers la Côte d'Ivoire, principalement) et l'autre sur les migrations internes à caractère rural. Les géographes du Centre ORSTOM de Ouagadougou ont contribué à ces recherches avec leurs collègues démographes, économistes, sociologues et psycho-sociologue.

Chaque étude relève généralement d'une démarche en deux temps : l'analyse - ou description - de l'objet étudié et la réflexion ; laquelle aboutit à une présentation des résultats de la recherche, où les données sont sélectionnées, ordonnées et jugées.

Pour l'étude des migrations rurales, les géographes ont tout d'abord effectué un inventaire systématique des établissements mossi répartis sur l'ensemble de la Haute-Volta - en dehors du pays mossi proprement dit, considéré comme pays d'origine des immigrants. (1) Cet inventaire a donné lieu à une série de cartes de localisation des secteurs d'immigration : localiser et situer ce qui constitue l'objet de la recherche est le départ de toute démarche géographique. Ces cartes ont permis de définir les différentes formes prises régionalement par les migrations rurales mossi, puis d'analyser leur agencement, leur similitude ou leur singularité d'une région à l'autre.

L'analyse a ensuite conduit les géographes à saisir les modalités d'implantation des immigrés et les types d'organisation de l'espace qui leur sont liés. Un classement des différentes aires d'immigration rurale et l'interprétation de leur contenu ont été proposés dans un rapport de la convention.

Ce que nous proposons dans ce dossier n'est qu'une contribution au premier stade de l'étude : l'inventaire des aires d'immigration. Il s'agit d'une série de cartes localisant le fait migratoire sur les marges septentrionales du pays mossi, plus précisément dans les sous-préfectures de Tougan et de Djibo (2).

Au niveau d'observation où nous nous plaçons, nous analysons des espaces régionaux. Aussi, le "pourquoi" des migrations, les mécanismes d'insertion des "colons" mossi dans le contexte d'accueil, ainsi que la création de nouveaux paysages ruraux ne seront-ils abordés que succinctement dans la présentation qui suit. Le but de l'analyse cartographique à petite échelle est d'appréhender les caractéristiques dominantes du champ migratoire par la mise en corrélation de différentes variables tenant à la fois au caractère propre des migrations et aux contextes locaux.

Il est vrai que l'habitude est de ne présenter d'une recherche que des résultats mûrement élaborés ; des produits finis. Mais nous avons pensé aussi qu'il n'était pas inutile de présenter deux exemples d'analyses régionales telles qu'elles ont pu être menées dans la première phase d'une étude exhaustive des migrations rurales voltaïques (3). Par ailleurs, il est probable que les documents cartographiques de base, qui ont été des instruments de réflexion au cours des recherches, puissent tout aussi valablement être utilisés par d'autres chercheurs, même si leur problématique est différente de la nôtre. En effet, les informations reportées sur les cartes de travail sont à prendre en compte pour toute approche des sous-préfectures de Tougan et de Djibo, ainsi que des régions nord du pays mossi, où le fait migratoire constitue une composante régionale non négligeable.

x

x

x

Le dossier s'articule en deux séries de cartes : l'une intéressant les migrations mossi et l'autre les contextes régionaux de départ et d'accueil. Pour faciliter la manipulation des cartes, la plupart d'entre elles ont été assemblées par sous-préfectures : A-Tougan et B-Djibo, ce qui provoque un certain décalage des figures par rapport à l'ordre dans lequel nous les présentons dans le texte.

Au total, vingt-quatre cartes et trois croquis sont présentés :

Le fait migratoire :

- les migrations rurales : Fig 1 et calque de repérage des villages d'origine et des établissements d'immigrés.
- les périodes de fondation des établissements mossi à Tougan (Fig 6-A) et à Djibo (Fig 6-B).
- les flux migratoires annuels moyens : 1965-1973 (Fig 7-A et Fig 7-B).
- la répartition de la population mossi (Fig 8-A et Fig 8-B).
- l'importance relative de la population mossi par village (Fig 9-A et Fig 9-B).
- les types d'implantation mossi (Fig 15-A - 15-B et 16-B).

Les pays de départ :

- la répartition de la population (Fig 2).
- les densités de population (Fig 3).
- l'occupation du sol (Fig 4).

Les régions d'accueil :

- localisation des villages et des campements (Fig 5-A et Fig 5-B).
- le peuplement autochtone (Fig 10-A et Fig 10-B).
- la répartition des populations d'accueil (Fig 11-A et Fig 11-B).
- la localisation du cheptel bovin à Djibo (Fig 11-B (2)).
- les données pluviométriques (Fig 12).
- la valeur agricole des sols (Fig 13-A et Fig 13-B).
- L'utilisation du sol (Fig 14-A et Fig 14-B).

Les échelles retenues sont le 1/500 000 ème et le 1/1 000 000 ème.
Les documents cartographiques sont accompagnés d'un commentaire qui souligne les corrélations entre les variables localisées et guide le lecteur dans la démarche analytique.

I - INTRODUCTION : LES DONNEES DE L'HISTOIRE.

Les tentatives de pénétration mossi dans les régions de Tougan et de Djibo ne sont pas récentes, mais elles n'ont pu aboutir à la création de noyaux de peuplement immigré qu'à compter du début du siècle.

A la fin du XVII^{ème} siècle, le peuplement mossi qui s'est établi dans le bassin de la Volta Blanche semble stabilisé. La pénétration des franges sahéliennes, à partir des royaumes de Tougouri, Boussouma, Ratenga, Risiam, Zitenga et Yatenga est rendue impossible par la présence songhaï au nord-est puis peul sur tous les confins nord du pays mossi.

L'Aribinda, peuplée de Kurumba (4) est devenue province songhaï depuis la fin du XV^{ème} siècle. Les Songhaï repoussent des incursions mossi et exercent un contrôle sur les populations gourmantché de la région de Dori. En 1690, les Peul parviennent à Dori et fondent l'émirat du Liptako (état de Sokoto) auquel ils rattachent l'ancienne province songhaï d'Aribinda. Plus à l'ouest, les Peul djelgobe (venus du Hombori) pénètrent le Boussouma à partir du XVIII^{ème} siècle et repoussent les Mossi, qui, à partir des royaumes du Ratenga et du Risiam, tentaient de contrôler les Kurumba du Lorum. Seul le royaume du Yatenga n'est pas inquiété. Naba Kango, de Ouahigouya, aide les Djelgobe à secouer la tutelle des chefs peul du Hombori puis du Masina (1834-1837) et "caresse l'espoir d'installer des chefs mossi en lieu et place des chefs peul". Mais les Peul se soulèvent contre cette occupation et chassent les Mossi de la région de Djibo" où ils étaient particulièrement concentrés" (IZARD, 1970, p. 338). Naba Kango n'en occupe pas moins la région kurumba de Titao, malgré les raids djelgobe (1853-1861). De son côté, le Ratenga entreprend des expéditions de pillage contre les Kurumba d'Arbinda qui connaissent à la même période les premières incursions touareg (venues du nord du Liptako) (5).

Au Nord-ouest, les Samo sont voisins des Mossi. "Excellents guerriers, groupés en gros villages, ils fixent aux Yatenga Naba une limite occidentale à leurs ambitions territoriales" (IZARD, 1970, p 379). Tandis que le royaume mossi de Boussou, au sud du Yatenga, exerce une pression sur les villages samo de Toéré et de Goron (Tougan), Naba Kango tente, sans succès, d'intégrer au Yatenga les villages samo maya de Dio, Gomboro, Rassouli et Wilé.

Les Peuls de Lankoué (Kiembara-Tougan) n'acceptent également aucune ingérence mossi. De plus, sous le règne de Cheikou Anadou (1818-1845), la rive gauche du Sourou est réunie à l'empire du Masina, qui encercle ainsi le Yatenga.

Durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, ce sont surtout les pillages qui caractérisent la présence mossi sur les confins septentrionaux de leur pays. Les cavaliers sillonnent notamment le pays samo, y prélèvent des captifs vendus aux commerçants dioula ou ramenés dans les chefferies mossi. Les Samo sont soumis aussi aux raids poul d'El Adj Omar, qui prennent en écharpe toute la région de Tougan et des Marka qui, vers 1880, se livrent à une guerre sainte.

Les razzias ont pour résultat de constituer en pays mossi d'importants quartiers et villages de captifs : bingo (de "bingi" : tenir en réserve), notamment au Yatenga.

Il est très probable que ces raids saisonniers sur les régions frontalières se soient intensifiés à la suite des saisons agricoles déficitaires enregistrées en zone soudanienne de 1865 à 1880 et plus particulièrement en pays mossi entre 1879 et 1884.

La pénétration militaire française (1897-1898) met un terme aux opérations de pillage et au trafic des captifs. Une partie de ces derniers, établis en pays mossi depuis quelques dizaines d'années, retournent progressivement dans leurs villages d'origine. C'est le cas notamment des habitants des nombreux villages-réserves du nord et du nord-est du Yatenga (6) qui établissent de nouveaux liens avec le pays kurumba, en retournant sur leurs anciens terrains de chasse et de culture de la région de Baraboulé-Djibo. Ce mouvement profite, dans une certaine mesure, à la pénétration pacifique des Mossi dans les régions autrefois soumises à leurs pillages.

Cette nouvelle pénétration des marges connaît une forme plus sporadique lors des disettes, nombreuses au début du XX^{ème} siècle (1904-1914). Les années de mauvaises récoltes, des personnes isolées ou bien des familles parcourent les régions limitrophes du Mossi, à la recherche de produits de cueillette, vivent dans la brousse ou se rendent dans les groupements existants pour quelques semaines, puis retournent dans leur village. C'est ainsi que, progressivement, les Mossi des villages frontaliers considèrent les marges de leur pays comme partie intégrante de leur espace de vie. Ils prennent l'habitude de s'y rendre à chaque saison sèche pour y vendre des produits artisanaux contre

du mil. Ce sont les gens du Yatenga qui vont tisser ou vendre leurs bandes de coton chez les Samo de Kiembara ou encore des chasseurs qui parcourent les brousses du Djelgodji et s'y installent parfois (7).

Les contacts entre les populations naguère opposées s'accélérent avec l'installation d'une administration civile. Avec elle commencent le contrôle des populations (premiers recensements en 1902), l'ouverture des pistes, les prestations (1903) et l'accroissement régulier de l'impôt de capitation. Cet impôt, exigé en monnaie française à partir de 1903 constitue une forme de pression constante qui accélère les mouvements saisonniers et a pour effet de décider des premières installations durables de Mossi dans les zones peu contrôlées. Des mouvements de populations sont perçus en zone pré-sahélienne : "par suite des exodes des gens du Boussouma, il y a une assez grande confusion. Les feuilles d'impôt portent des chiffres résultant du dénombrement de la population. Or, celle-ci a abandonné certains villages pour adopter d'autres. Des villages se sont créés ou agrandis au détriment des villages de l'intérieur" (Dori, décembre 1907). On assiste à une pénétration lente des franges nord, non habitées. Les Mossi de Barsalogho et de Pinsa (Fig 1) créent des hameaux de culture dans les secteurs parcourus seulement par les troupeaux peul et les chasseurs. La région est une brousse difficilement pénétrable. Le Djelgodji "n'est pas visité (...) les populations sont peu pénétrées par notre influence (...) les habitants ne connaissent des Français que les passagers ne s'arrêtant que pour exiger des vivres et des porteurs" note le chef de poste de Djibo en 1905.

Ces créations de nouveaux établissements dans les zones peu contrôlées s'accélérent à partir de 1914 en pays samo et vers le nord après la constitution de la colonie de Haute-Volta (1919). La conscription, les corvées de portage, les recrutements de travailleurs, les cultures obligatoires et l'accroissement continu de l'impôt provoquent l'apparition d'aires "de refuges" sur le pourtour du pays mossi.

La famine de 1914 amorce une vague d'installation en pays samo. Une dizaine d'établissements mossi prennent corps le long des limites occidentales du Yatenga. Les jeunes gens qui fuient la conscription gagnent également des villages samo et "la population des villages-abris les protège" (Ouahigouya, octobre 1917). Par ailleurs, le Yatenga Naba fait valoir, auprès de l'administration française, des anciens droits sur certains villages samo maya et parvient à faire nommer des chefs mossi dans la subdivision de Lankoué, jusqu'en 1927. De 1914 à 1930, une vingtaine d'établissements mossi sont créés dans le Samorodougou.

Au nord, après l'installation des Mossi à Kelbo en 1910, des concessions s'établissent chaque année le long des marigots de Gorel (Fig 1). "Ils y cultivent du mil que les gens de Kaya viennent acheter (...) il s'en suit des migrations à causes attractives en dépit des ordres formels donnés au chef de canton d'Aribinda de ne pas tolérer l'installation de Mossi" (Dori, 1922). L'administration ne connaît que deux villages d'immigrés recensés : Pelhouté et Irakulga, mais elle s'inquiète : "Irakulga est non une enclave ni une pique dans le cercle de Dori, mais un flot ethnique formé il y a dix-huit ans. D'autres sont venus et il en viendra beaucoup d'autres car ce qui les attire maintenant c'est non seulement les liens de parenté, la fertilité d'un terrain où il y a des mares permanentes, mais aussi la perspective d'échapper plus facilement aux exigences de l'administration en s'installant le plus loin possible de Kaya" (Dori, juillet 1922).

En 1928, les premiers recensements numériques, signalant la présence de Mossi "venus depuis un temps plus ou moins loin et pour lesquels le cercle de Kaya réclame l'impôt", sont effectués. "La majeure partie des gens signalés par Kaya ont été retrouvés". En 1931, un nouveau contrôle a lieu : "J'ai averti le chef de canton et les notables que les Mossi qui ne seraient pas venus se déclarer à Dori (à plus de 80 kms) seraient mis en demeure de supprimer les habitations qu'ils auraient pu édifier et de repasser la limite du cercle de Kaya" (Gouvernement de la Haute-Volta, septembre 1931). Pour mieux contrôler la région, une piste est ouverte de Kelbo à Djika. Cependant, le 1er janvier 1933, l'Aribinda est rattaché au cercle de Ouahigouya (colonie du Soudan) et se trouve ainsi encore plus éloigné du chef-lieu qu'il ne l'était de Dori. Pendant longtemps encore, le chef de canton sera accusé "d'attirer les populations en ne les déclarant ni pour l'impôt, ni pour le recrutement, ni pour les prestations" (Ouahigouya, 1932).

Le décret du 5 septembre 1932 démantelle la Haute-Volta. En conséquence, le cercle de Ouahigouya ainsi que Tougan et Djibo sont rattachés au Soudan, tandis que les autres cercles du Mossi sont intégrés à la Haute Côte d'Ivoire. Les populations de ce dernier territoire vont connaître un régime administratif plus dure que celui du Soudan (recrutements massifs pour la Basse Côte). Alors que l'émigration des Mossi de Ouahigouya, sous la forme de mouvements de fuite est moins importante que dans les autres cercles du Mossi, les régions de Tougan et de Djibo deviennent des zones de refuges pour les Mossi de la Haute-Côte d'Ivoire.

A Tougan, le réseau de villages en place facilite l'accueil des nouveaux immigrants. Le recensement de 1936 signale 9 850 Mossi (subdivision de Toma comprise) et en 1939, la subdivision de Tougan à elle seule compte

8 505 Mossi ; ce qui permet d'estimer à 3 à 4 000 personnes l'apport migratoire en trois ans. En 1939, les immigrés représentent 6 % de la population de Tougan. Aux anciens villages qui grossissent, viennent s'ajouter de nouveaux dans le canton de Da et dans toute la zone longeant le pays mossi (Fig 5-A et 8-A). Le front de pénétration avance également à Toma, dans le canton de Yaba. Les nouveaux colons sont originaires soit du Yatenga (disettes de 1940 à 1943) soit du cercle de Koudougou (Haute-Côte d'Ivoire). L'administration perçoit mal cette immigration : "quelques Mossi viennent s'installer temporairement dans le cercle pour y faire des cultures" (Tougan, 1939).

Au nord, les Mossi de Kaya continuent de s'implanter dans l'Aribinda et plus à l'ouest, dans le cercle de Dori, qui relève de la colonie du Niger et où les recrutements n'ont pas lieu. L'administrateur de Ouahigouya décide alors d'intervenir "dans la brousse impécise située sur les confins des cercles de Kaya et de Ouahigouya, où se regroupent tous les éléments indésirables de toutes races, qui vagabondent dans cette zone dépourvue de villages et qui, à notre connaissance, n'est jamais visitée par les européens des deux cercles" (Ouahigouya, 1933). "Il importe de mettre un terme à cette situation. Aussi les chefs de famille qui échappent à la charge de prestations et dont certains ne paient même plus l'impôt depuis plusieurs années, seront prochainement recensés et regroupés en villages ayant à leur tête un chefmossi" (Ouahigouya, 1937). Le recensement, qui débute en 1938, révèle la présence de "14 800 habitants appartenant à des familles installées isolément en brousse et ne dépendant d'aucun groupement". La décision est prise de créer dans le canton de Tongomayel, 17 villages groupant 7.354 habitants, dans le canton de Baraboulé, 10 villages de 3.445 habitants et dans celui de Djibo, 10 villages de 4 000 personnes". Pour affirmer politiquement ce contrôle, le Gouverneur du Soudan décide la création d'un nouveau canton mossi : Bottogo ("qui attendrit ce qui résiste") dépendant du Yatenga Naba. Tout ceci provoque un certain "glissement" des populations vers le nord, qui tentent d'échapper de nouveau à l'administration. Des établissements "avancés" en pays peul sont créés, mais le mouvement vers le nord est contrarié par une série d'années peu pluvieuses (1943-1948).

Le 4 septembre 1947, la Haute-Volta est remembrée, les prestations abolies, la libre circulation autorisée. L'administration devient plus conciliante. Des familles émigrées, reviennent s'établir dans leur village d'origine. Cependant, les établissements créés au cours de la période précédente, à Tougan comme à Djibo, ne sont pas abandonnés pour autant.

A Tougan, on enregistre toujours un flux migratoire provenant des circonscriptions voisines : Yako et Ouahigouya. De 1951 à 1956, le nombre d'immigrés mossi passe de 19 500 à 26 700 note IZARD (1959) et le groupe mossi représente 14 % (1951) puis 16,5 % (1956) de la population du cercle de Tougan. Des quartiers mossi relevant jusqu'alors des villages Samo sont déclarés "indépendants" par l'administration (canton de Da et Kiembara). Outre les liens familiaux qui unissent les colons à leurs villages d'origine et qui entretiennent le courant migratoire, il apparaît que l'immigration à Tougan soit renforcée par une prise de conscience des conditions médiocres offertes à l'agriculture en pays mossi, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest, des espaces libres existent dans un pays connu, où vivent des parents et amis depuis plusieurs années. Par ailleurs, il est permis de supposer que des familles mossi, établies "clandestinement" dans la région, se soient fait connaître de l'administration, au cours des années 50. Ainsi peut-on mieux apprécier l'accroissement de 8 000 Mossi en cinq ans, constaté dans les cahiers de recensement. Quoi qu'il en soit, de nouveaux immigrants s'établissent dans le canton de Da (4 000 Mossi en 1954) et dans les vieux établissements de Kiembara où les Mossi se considèrent désormais comme étant les maîtres des lieux. Ils sont 18 000 dans ce secteur et plus nombreux que les Samo. Plus à l'ouest, en pays marka, des petits essaims d'immigrés se constituent. Ils se multiplient dès que la nouvelle se répand d'un futur aménagement de la vallée du Sourou. Au total, entre les régions mossi, de Thiou à Bagaré, et le confluent du Sourou et de la Volta Noire, sur une profondeur d'une soixantaine de kilomètres, près de 30 000 Mossi sont implantés en 1960. Dans la région pré-sahélienne, depuis que le contrôle administratif s'exerce sur les villages de colons, peu de nouveaux établissements ont été créés, si ce n'est le long des cordons dunaires, au nord de Baraboulé, à l'ouest d'Aribinda (2 établissements près de Yakala) et à l'est de Dori. Cependant, les anciens villages d'immigrés continuent de recevoir des familles venues de Seguenoga et de Kongoussi, pour le Djelgodji, et de Kaya et de Tougouri pour l'Aribinda et Dori (Fig 1).

Ce mouvement sud-nord est favorisé par les bonnes conditions pluviométriques des années 50. Toutefois, pour des raisons politiques (suspension du chef de canton de Bottogo en 1954), on enregistre dans ce canton des départs à destination de Tougan et des retours vers Kongoussi. En 1960, les groupements mossi, accompagnés de nombreuses concessions dispersées en brousse, constituent en zone pré-sahélienne un peuplement de 14 500 Mossi (8).

Depuis une quinzaine d'années, la dynamique migratoire s'est atténuée dans les deux régions que nous étudions. Les principaux facteurs d'émigration ("répulsifs", d'ordre administratif et politique) ayant cessé, les migrations mossi ont pris un caractère essentiellement agricole et, de ce fait, les implantations nouvellement choisies correspondent aujourd'hui à des sites bien particuliers et attractifs. C'est ainsi que l'ouest de la Haute-Volta (bonne pluviosité, attrait du coton) connaît actuellement une immigration massive, tandis que les régions de Tougan et surtout de Djibo se comportent comme des aires de départs alimentant les nouveaux foyers d'immigration rurale. Une certaine saturation de l'espace cultivable, des conditions atmosphériques très mauvaises sont autant de nouveaux facteurs répulsifs, venus récemment accélérer les mouvements d'émigration à partir des anciennes aires "de refuges" de l'époque coloniale.

x

x

x

Le fait migratoire mossi en pays samo et peul-kurumba, analysé entre 1972 et 1974, est la résultante des circonstances historiques évoquées, des flux plus ou moins entretenus, au cours des quinze dernières années, entre les pays d'origine et les établissements de colons, ainsi que de la réceptivité des milieux d'accueil.

Nous analyserons successivement le fait migratoire proprement dit, puis les zones de départs en pays mossi et enfin les milieux d'accueil, à partir de quelques variables fondamentales.

II - LE FAIT MIGRATOIRE.

La Fig. 1 : "les migrations rurales" a été réalisée après avoir, d'une part dépouillé les cahiers de recensement villageois détenus par les services administratifs et, d'autre part, enquêté dans les établissements mossi, auprès des immigrants en place en 1972.

Dans les cahiers de recensement récents, les noms de famille mossi -"sondre"- ont permis de déceler les immigrants, non sans difficultés, notamment à Djibo et à Aribinda. En effet, il est nécessaire de faire la plus expresse réserve sur l'utilisation des mêmes sonde ou patronyme, d'avisés-noms, par plusieurs groupes ethniques. C'est ainsi, pour prendre un exemple connu, que "sawadogo" s'applique non seulement, et traditionnellement, aux Kurumba mais aussi à des sous-groupes mossi : Saba (forgerons du Yatenga) - Fulse (Kurumba assimilés plus ou moins aux Mossi au XIXème siècle - Tengsobn danba ("maîtres de la terre", d'origine nyonyose : ancien fond de peuplement) quand ce n'est pas à des groupes résultant d'alliances matrimoniales anciennes entre Kurumba et Mossi et Kurumba et Songhaï

Les noms des chefs de famille supposés mossi ont été relevés par village ainsi que les effectifs familiaux et les dates de naissance des chefs de famille. L'enquête de terrain a consisté à retrouver ces familles, à vérifier leur appartenance ethnique (Mossi-Fulse-Kurumba) et à connaître leurs origines, leurs dates d'installation et leurs étapes migratoires éventuelles.

La Fig 1 a été dressée à partir des effectifs de familles exclusivement mossi, habitant dans les villages au moment de l'enquête, que ces familles soient anciennement ou récemment établies.

A la lecture de carte, on remarque que les mouvements migratoires se sont effectués sur des distances d'une centaine de kilomètres pour la région nord - 150 kms étant la distance maxima entre villages d'origine et villages d'accueil (Kaya-Aribinda) - et sur des distances de 50 kms en moyenne pour la région nord-ouest. Une ligne de partage des flux se dessine assez nettement dans le Yatenga. On peut distinguer un "bassin versant" englobant Kongoussi, Tikaré, le nord de Seguenega, Titao et l'est de Ouahigouya, qui a alimenté les établissements de colonisation de Baraboulé, Djibo, Tongomayel et Bottogo, au nord. Un second "bassin versant", occidental cette fois, s'étendant sur l'ouest de Ouahigouya, Gourcy, Bagaré et Yako a fourni pour sa part les Mossi installés à Kiembra et à Tougan.

Au nord-est, un faisceau de flux se distingue, bien à part ; il est orienté sud-nord entre les circonscriptions de l'actuel département du Nord-Mossi : Barsalogho, Kaya, Pissila, Boussouma et Tougouri et la région d'accueil d'Aribinda.

Ce phénomène de "glissement" des populations mossi habitant les marges de leur pays vers les aires d'accueil proches est un caractère fondamental des mouvements migratoires dans la zone septentrionale de la Haute-Volta : les mêmes régions d'origine fournissant les mêmes aires d'accueil. On observe également que ces mouvements sont directs, sauf pour quelques établissements "avancés" à l'intérieur des territoires d'immigration. Dans ce cas les immigrants ont d'abord fait étape dans les villages de colonisation qui jalonnent la limite de leur pays.

Les Fig 6-A et 6-B révèlent précisément que ces établissements "pionniers" ont été constitués tardivement ; l'essentiel du peuplement s'étant concentré entre 1910 et 1935 dans un semis de villages assez dense en bordure du pays mossi. A compter de 1930, tandis que de nouveaux établissements sont créés à l'intérieur du semis de villages en place, des petits groupes de colons pénètrent plus avant et s'implante en "avant-garde" du front de colonisation. Leurs effectifs resteront réduits à quelques exceptions près, notamment l'ensemble Tournata-Sé-Tondiata, à Djibo (Fig 8-A, 8-B et Fig 9-A et 9-B).

Le rythme des installations a faibli à compter des années 1955-1960, surtout à Djibo. Le rapport des arrivées et des départs, par année et par village (Fig 7-A), montre nettement une dynamique de l'immigration en baisse dans les zones de Kiembara et de Tougan, alors que plus à l'ouest, vers le Sourou, les colons s'installent encore actuellement. A Djibo (Fig 7-B), le mouvement d'immigration semble non seulement tari, mais des départs importants sont enregistrés depuis 1968 ; soit des retours en pays d'origine, soit des mouvements vers les aires d'immigration actuellement actives de l'ouest de la Haute-Volta (Dédougou-Nouna-Solenzo). Le déficit pluviométrique enregistré en zones sahélienne et nord-soudanienne et ses effets (récoltes nulles et tarissement des puits) ont précipité les départs, à Djibo, de 1970 à 1974. Actuellement, on peut conclure à un reflux (temporaire ou définitif ?) des Mossi établis à Djibo, tandis qu'à Tougan, la zone de colonisation frontalière se dégarnit au profit des établissements "avancés" proches du Sourou, mais aussi des aires d'immigration situées au sud-ouest de la Haute-Volta. Un basculement des flux migratoires s'est donc opéré.

Au 1er janvier 1973, la répartition des établissements mossi, selon la période d'installation de la majorité de leurs habitants était la suivante :

Etablissements de Tougan (noms des villages, nombre de familles et d'immigrés)
avant 1930 :

Diourum	1	16	Panien	42	412
Gomboro D.	3	44	Sindié	46	362
Boaré	4	25	Goron	54	505
Sia	6	51	Niassono	58	570
Sémé	9	63	Gouloubala	58	603
Gan	9	83	Goéré	62	590
Boulé	10	66	Gourmassa	69	765
Pallé	10	100	Kirio	82	903
Gomboro S.	11	108	Tougan	85	568
Kiétenga	12	100	Toéré	88	819
Largogo	15	161	Komiargo	91	896
Péterkuy	19	343	Gorombuli	93	827
Konga	21	229	Willé	94	914
Tourouba	25	207	Lankoué S.	128	1324
Gala	27	259	Namassa	143	1266
Rassouli	31	289	Dio	191	1947
Lankoué M.	33	426	Wéré	222	2287

34 établissements (45% des établissements)
1852 familles (69% des familles)
18 128 habitants (71% des immigrants)

1930-1945(50) :

Gomé	0	0	Kouygoulo	30	12
Kawara	1	16	Zabo	42	504
Néhourou	4	41	Kiembara	43	316
Papallé	12	109	Bompela	50	417
Sintelma	20	164	Sissilé	50	505
Ganagoulo	21	235	Bassebatenga	80	723
Kirsitenga	18	162	Gani	87	910

14 établissements (19% des établissements)
458 familles (14% des familles)
4544 habitants (14,5% des immigrants)

1945(50- 1960 :

Wé	1	10	Téri	7	35
Tiao	1	10	Tissi	12	75
Ninlaré	1	14	Tobiaga	15	123
Bounou	1	14	Gassan	56	360
Bangassi	3	32	Bambara	68	628
Kassoum	5	39	Goyalé	74	619
Di	5	65			

13 établissements (17% des établissements)
249 familles (9% des familles)
2024 habitants (8% des immigrants)

Après 1960 :

Nassan	1	1	Da	8	83
Doukou	2	9	Nion	9	78
Douban	2	15	Débé	10	52
Gouran	3	12	Goni	11	74
Kassan	6	37	Toaga Bounou	13	152
Poura	6	59	Soroni	20	150
Zizin	7	72	Guiédougou	91	180

14 établissements (19% des établissements)
189 familles (8% des familles)
1 574 habitants (6,5% des immigrants).

Soit, au total, pour la sous-préfecture de Tougan : 75 établissements mossi, 2 748 familles et 26 270 immigrants.(9).

Parmi les 34 établissements les plus anciens (avant 1930), six (Gomboro, Sia, Gan, Wilé, Dio et Rassouli) ont connu une présence mossi quasi-permanente depuis la fin du XVIIIème siècle, sous la forme d'un "contrôle" politique du Yatenga s'exerçant par les recrutements d'archers samo et quelques échanges commerciaux (mil contre bandes de coton). Onze autres (Sindié, Péterkuy, Lankoué, Gourmassa, Komiaro, Panien, Pallé, Toéré, Goron, Gorombouli et Kiembara) ont été constitués dans le courant du XIXème siècle : tentatives de création de chefferies mossi, contrôle du royaume de Boussou, immigrants chassés du Yatenga par la famine Zogoré (1832-1840). Pour sa part, Tougan a attiré les premiers Mossi à partir de la création, en 1908, du poste administratif du Samorodougou. Neuf établissements remontent à la famine Nahakobga (1914) et treize datent de la période 1920-1930.

Parmi les groupements constitués après 1960, Guiédougou représente un cas particulier. C'est un village créé en 1965 pour abriter les exploitants d'un casier hydro-agricole. A lui seul, ce groupement représente 65% de l'effectif d'immigrants de sa catégorie.

Enfin, rappelons que les Mossi étaient 30.000 en 1960 à Tougan-Bien que de nouveaux établissements se soient constitués à l'ouest de la circonscription, les Mossi sont actuellement moins nombreux.

Etablissements de Djibo (noms des villages, nombre de familles et d'immigrés)

avant 1930 :

Bénééré	1	1	Danombéré	29	361
Tigné	2	39	Béléhédé	30	204
Niamangé	3	23	Madoudji	34	202
Kelbo fulsé	8	54	Oulpho-Alpha	34	292
Lessan	8	69	Irakulga	35	253
Belegue Yangué	8	79	Pougzaïga	36	299
Taorembe	9	74	Kelbo Yarcé	37	276
Diomsogui	13	104	Liki	41	293
Aribinda	13	104	Djika	47	315
Pougzaïgabaogo	16	155	Gorel	50	263
Sé	17	109	Silgadji	62	783
Yalangua	19	145	Pelhouté	67	463
Mengao	20	184	Wendepoli	67	565
Bouleguegue	21	151	Serkissuma	109	1077
Narégué	25	229	Gasseliki	301	1650

30 établissements (39% des établissements)
 1162 familles (59% des familles)
 8 815 habitants (57% des immigrants).

1930 - 1945(50) :

Souma	0	0	Sanga	17	141
Sibé	1	8	Borguindé	17	151
Kenou rimaïbe	2	8	Bottodji	19	129
Fétépoli	2	24	Djibo rimaïbe	20	145
Diamo	3	20	Lahallé	21	185
Kaboré	4	39	Boulé yangué	21	264
Dampella	6	39	Petelkoulérou	23	183
Bottogo	6	65	Debeyel	36	190
Belgou	7	29	Djibo fulbe	44	258
Tourenata	7	52	Gargabouli	48	380
Namssiguia	8	61	Ouarguédé-Petegoli	57	544
Niafo	12	86	Kougourikulga	66	373
Gasselpaté	12	87	Soffi	68	620
Dankano	12	120	Tondiata	73	371
Arbilo	14	121			
Piraogo	15	83			
Sikiré	16	111			

31 établissements (41% des établissements)
 657 familles (33% des familles)
 4 887 habitants (33% des immigrants)

Nous ignorons les dates d'installation des Mossi de six établissements : très vraisemblablement, avant 1950 :

Damba	1	10	Baraboulé	4	31
Kobua rimaïbe	3	23	Gasselkoli	8	93
Lassa Habé	6	62	Nonral Kingal	30	173

6 établissements (8% des établissements)
 52 familles (2,5% des familles)
 392 habitants (2,5% des immigrants).

1950 - 1960 :

Dotoka	7	40	Gasselnay	11	75
Fili Fili	7	79	Noufoundou	13	144
Tongomayel	8	55	Gasseltepoa	36	420
Fili	9	55			

7 établissements (9% des établissements)
91 familles (4,5% des familles)
868 habitants (6% des immigrants)

Après 1960 :

Belhour	3	12
Ouroundou	22	173

2 établissements (3% des établissements)
25 familles (1% des familles)
185 habitants (1,5% des immigrants)

Soit, au total pour la sous-préfecture de Djibo : 76 établissements mossi, 1 987 familles et 15 147 immigrants.

Les effectifs concernant les familles et les habitants de chaque établissement, ont été calculés en avril 1972, par enquête dans les groupes mossi. Les Fulsé n'ont pas été comptabilisés dans ces effectifs. Un dénombrement à part a donné en ce qui concerne : 6 158 immigrants répartis en 640 familles et 34 établissements.

Au moment de l'enquête, Souma, appartenant à la période 1930-1945(50), venait d'être déserté par ses habitants. Pour un certain nombre d'établissements, les effectifs, tant familiaux que de population, pourraient être aujourd'hui plus faibles, car la saison agricole 1973 n'a guère été meilleure que celles des cinq années précédentes et 1974 a connu le passage de vols de sauterelles. Tel pourrait être le cas des effectifs de Noufoundou, Dankan, Wendepoli, Pétégoli, Belehédé, Serkissuma, Taoremba, Debeyel, Madoudji, Lahallé, Silgadji...(10).

De toute façon, dès 1972 dans les groupes que nous venons de citer, les habitants nous avaient fait part, soit :

- de la décision qu'ils avaient prise de quitter la région si la saison agricole 1972 (qui venait à peine de commencer lors de notre enquête) était comparable à celles des cinq années qui venaient de s'écouler,
- du tarissement des puits qu'ils avaient creusés ; ce qui les obligeait à aller chercher l'eau nécessaire à leur alimentation, ainsi qu'à celle de leurs troupeaux, dans les villages rimaïbe parfois très éloignés (10 à 15 kilomètres)

-du désir d'abandonner le site habité pour aller s'établir dans un autre établissement mossi ou un village rimaïbe, mieux approvisionné en eau.

x

x

x

Bien que le développement des deux fronts de colonisation, au nord-ouest et au nord, ait répondu aux mêmes causes et indépendamment des années récentes au cours desquelles un coup d'arrêt a été donné à l'immigration à Djibouti, l'implantation mossi sur la frange sahélienne n'a jamais présenté un caractère bien stable : pas d'organisation dense et élaborée en gros villages comme à Tougan ; pas de quartiers stabilisés, compacts, regroupant les zakse (11), mais le plus souvent une dispersion de l'habitat sur les plaines sableuses dénudées, à l'intérieur des brousses épaisses ou le long des marigots ; par ailleurs, une mobilité du peuplement, les familles se déplaçant sans cesse d'un site à l'autre comme on le remarque quand on dépouille les cahiers de recensements établis sur plusieurs années. Rappelons l'épisode, en 1938, du regroupement administratif des immigrés, alors qu'ils vivaient dispersés dans les brousses, habitant des "cases de feuilles", comme les peul. De nos jours encore, l'habitat mossi apparaît dilué dans le paysage, sauf à proximité des chapelets de mares où les établissements sont les plus anciens. Cette différence observée dans le mode d'implantation tient à la fois aux origines diverses des immigrés et aux caractères propres à chaque milieu d'accueil.

III - LES PAYS DE DEPART

Les Fig 2 et 3 ont été réalisées, en collaboration avec JP-LAHUEC, sur l'ensemble du pays mossi pour les besoins de l'étude sur convention, à savoir : situer dans leur espace les phénomènes d'émigration. Considérées comme des cartes de travail, elles n'ont pas fait l'objet de publication. Nous exploitons, ici, l'information localisée dans la partie nord de l'espace cartographié : les régions d'origine des Mossi établis à Tougan et à Djibo.

La carte de répartition du peuplement a été établie à partir des chiffres de population, consignés dans les cahiers de recensement des différents villages administratifs et actualisés au 1er janvier 1973.

L'appartenance ethnique a été relevée, comme à Tougan et à Djibo, sur la base des "sondre", puis vérifiée avec l'aide des agents recenseurs et des secrétaires de canton. Dans la mesure où les recensements ont été effectués par quartiers de village et que ces derniers se trouvent éloignés les uns des autres, nous les avons distingués et localisés sur la carte. C'est notamment le cas des quartiers villageois relevant des circonscriptions de Tougouri, de Pissila et de Barsalogho.

La figure 2 présente un semis de points qui s'articule selon le réseau hydrographique, dans la partie nord et est du pays mossi où les villages jalonnent les principales vallées (12). Un semis dense de villages apparaît nettement à l'ouest et au coeur du pays, où se sont constituées les principales chefferies mossi, lors de l'occupation du Bassin de la Volta Blanche. Toute la frange nord, de Thiou (à l'ouest) à Tougouri (à l'est) est seulement ponctuée de villages qui sont, soit complètement isolés les uns des autres, soit rassemblés en grappes. Cette répartition résulte de l'histoire du peuplement des régions nord. Les Mossi remontant le Bassin de la Volta Blanche ne sont parvenus à la latitude de Ouahigouya qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle et le contrôle politique des villages autochtones (kurumba), situés plus au nord-est, ne s'est établi que lentement au cours du XIX^{ème} siècle, freiné par l'emprise des Peul sur ces territoires (cf. introduction). Il est permis aussi de supposer que ces régions n'ont pas attiré les populations de cultivateurs venues des régions méridionales, du fait, qu'à cette période, sévissaient des séries d'années "sèches". Si l'on se réfère aux informations contenues dans le rapport SCET (1973, T1, p 82), il apparaît en effet que, mises à part une dizaine d'années "humides" (1856-1865), le XIX^{ème} a correspondu à une période peu pluvieuse dans ces régions. Ces observations peuvent être confrontées avec ce que nous savons de la famine Zogoré, au Yatenga (1832-1840) et des pillages sur les

confins kurumba et samo, pour y prélever des captifs, mais aussi y vider les greniers. Quoi qu'il en soit, à part les chefferies kurumba anciennement établies, les parties nord des royaumes mossi du Yatenga (à l'ouest), du Ratenga, du Zitenga et du Risiam (région de Kongoussi) et du Boussouma (région de Kaya) sont restées pratiquement vides de peuplement (sauf autour du lac de Bam) jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. C'est alors qu'un "desserrement" des terroirs mossi s'est manifesté par la création de hameaux de culture au nord de l'aire habitée. Cette colonisation semble avoir correspondu à une phase pluvieuse (1895-1900). A cette période s'est mis en place le semis lâche d'établissements mossi que l'on observe sur la carte dans les régions de Thiou, Kumbri, du nord de Seguenega, de Tikaré et de Barsalogho ~~et~~. Ils constituent encore parfois des quartiers dépendant de villages situés plus au sud. Le desserrement des terroirs relevant des chefferies de Ouahigouya (Sissamba, Zogoré) et de Boussou semble s'être produit plus tôt, à la faveur d'une pluviosité meilleure (compte tenu de la latitude), en pays samo-maya voisin, tandis que les raids saisonniers se poursuivaient plus avant, chez les Samo-Matya.

Ainsi peut-on expliquer l'antériorité de la pénétration mossi à Tougan (s'accompagnant d'un contrôle politique de quelques villages samo) sur celle de Djibo qui ne serait que le stade ultime d'un mouvement de colonisation (à la limite du sédentarisme) qui aurait avancé en direction du nord, à partir des vieux foyers de peuplement établis le long de la Volta Blanche et accéléré (ainsi qu'à Tougan) à l'époque coloniale, pour les raisons que nous connaissons. Cependant, à la différence de Tougan où les noyaux d'accueil existaient déjà (qu'ils soient autochtones ou mossi) et bien que le désir de se cacher soit grand, les habitants qui fuyaient vers le nord n'ont trouvé devant eux que des étendues de brousse ; ce qui a pu favoriser leur dispersion et l'instabilité de leur habitat.

Par ailleurs, la confrontation des Fig 1 et 2 permet de remarquer qu'à côté des villages Fulse et des fortes concentrations humaines situées à l'intérieur du pays, les villages de cultures du Nord-Mossi ont fourni également des colons à la région de Djibo. Ils ont joué un rôle d'étapes dans l'avancée du front de colonisation en direction du nord et n'ont pas accueilli longtemps les "fuyards" (13).

La répartition du peuplement explique le modelé de la carte des densités (Fig 3). L'impression qui s'en dégage est celle d'une topographie "péninsulaire" (14) avec, pour les régions qui nous intéressent, une dorsale nord-ouest sud-est de fortes densités (50-74 habitants/km²), partant de Ouahigouya, passant par Seguenega et Kongoussi, aboutissant à Kaya et entrecoupée localement de petites dépressions. Sur les franges nord de cette dorsale se dessine un relief morcelé : des îlots (nord de Barsalogho), un promontoire localisé autour du lac de Bam (Kongoussi).

Les noyaux de densités maxima se superposent aux concentrations de villages autour des plus vieilles chefferies : Windigui (Titao) - Risiam, Zintenga, Ratenga (Kongoussi). On remarque que les dépressions jalonnent les limites des anciens royaumes. Les points de départs des principaux faisceaux de flux de la Fig 1, dirigés tant sur Tougan que sur Djibo, sont centrés sur les mîles de densité les plus élevés : Sissamba-Oula (Ouahigouya) - Sitigo-Kossouka-Kalsaka (Seguenega) - Ralo-Sabsé (Kongoussi) - Pensa-Zongo (Barsalogho) (15).

Les taux d'occupation du sol de la Fig 4 répondent aux différentes strates de densité de la Fig 3. (16). Le contraste est encore net entre les secteurs les plus peuplés du pays mossi et ses franges septentrionales. Notons cependant que la partie est de Tougan (Kiembara), contrairement aux faibles taux d'occupation du Djelgodji, se distingue par un taux voisin de 40 %. La colonisation mossi ancienne dans ce secteur frontalier, venue s'ajouter à la mise en valeur de l'espace disponible par les populations samo, explique cette "anomalie".

La répartition spatiale des différents taux d'occupation est liée également aux potentialités agricoles du milieu. Les sols hydromorphes associés aux sols ferrugineux peu lessivés (le long des vallées) ainsi que des sols ferrugineux sur sables éoliens correspondent aux taux supérieurs à 40 %. (17). Inversement, l'étendue des sols peu évolués d'érosion sur les grands glacis du nord et de l'ouest corrèle avec les taux d'occupation les plus bas.

La localisation du peuplement dans la partie nord du pays mossi est la résultante de facteurs historiques - constitution de puissantes chefferies à partir de certains sites puis éclatement récent des terroirs - et d'une sélection par la société paysanne des potentialités du milieu : exploitation préférentielle de certains sols compte tenu des techniques culturelles acquises et des variations pluviométriques locales.

Dès lors que les terroirs se sont "desserés", les cultivateurs ont opéré une nouvelle sélection dans l'éventail pédologique des régions nouvelles. Au nord de 13°50 de latitude apparaissent les recouvrements éoliens (association à sols ferrugineux peu lessivés), lesquels, sous cette latitude où la pluviométrie décroît rapidement à mesure que l'on avance vers le nord, offrent l'avantage d'une bonne capacité de rétention des eaux de pluies, tandis que le drainage limité en profondeur par la présence de niveaux cuirassés, les protège contre l'évaporation. Tous les établissements humains anciens (kurumba-rimaïbe) et les villages de culture récents (mossi) sont localisés sur ces sols; d'où l'isolement ou le groupement des

villages suivant la plus ou moins grande extension de cette association pédologique.

Des remarques qui précèdent, il est possible de déduire que si l'émigration des Mossi vers les régions de Tougan et de Djibo a été grandement accélérée au temps de la période coloniale il n'en est pas moins vrai que les caractères propres aux milieux de départs ont aussi favorisé les déplacements de population. Il n'est pas évident que ce soit les fortes concentrations de population à elles seules, ou bien la fertilité médiocre des sols ou encore la succession de mauvaises récoltes qui déterminent, suivant les lieux, les mouvements d'émigration. Par contre, l'association locale de plusieurs facteurs tels que des fortes densités, des difficultés d'exploitation des sols (impossibilité d'étendre les surfaces cultivées, sols devenus stériles), un blocage du système foncier, peut constituer un faisceau de contraintes qui favorise l'émigration. Par ailleurs, les contraintes sociales ont provoqué de tous temps dans les villages, des départs pour d'autres sites.

La conjugaison de tous ces facteurs "répulsifs" : aboutissement d'une implantation ancienne des paysanneries a été exacerbée pendant la période coloniale, entre autres par l'introduction forcée des cultures commerciales qui a obligé les paysans à défricher de nouvelles terres ; ce qui a accéléré les processus de saturation de l'espace disponible (18), de dégradation du milieu et des conditions d'existence dans les terroirs les plus peuplés. La période coloniale achevée, il n'en restait pas moins des situations locales propices à l'émigration ; les conditions désormais offertes à l'agriculture n'étant pas des moindres.

IV - LES CONTEXTES D'ACCUEIL.

A Tougan et à Djibo, les contextes d'accueil sont étudiés à partir de quelques données fondamentales : la population en place (caractères ethniques et répartition) - la valeur agricole des sols et leur utilisation - et les pluies.

Les Fig 5-A et 5-B sont des cartes de nomenclature des villages et campements pour lesquels les chiffres de population sont connus (cahiers de recensement). Ces établissements humains ont été localisés sur un fond de carte IGN. Un signe désigne leur appartenance aux différents cantons administratifs.

IV-1 : Les Populations autochtones : fiches signalétiques et répartition :

IV-1A : TOUGAN (Fig 10-A et 11-A) :

A Tougan, les principaux groupes recensés sont les Samo, les Peul, les Rimaïbe et les Marka. Des minorités se distinguent également : Pana, Kalm-sé et Dogon.

Les Samo : Ils sont originaires du Mandé (région au sud-ouest de Bamako) d'où les Bambara les ont chassés à la fin du XVème siècle. Un groupe est venu s'établir à l'est du Sourou où les premiers établissements samo semblent avoir été localisés au nord de Toéré et autour de Lankoué.

Au début du XVIème siècle, un second groupe est parvenu dans la région et s'est dispersé au nord de l'aire habitée par le premier groupe (Konga, Niokoré, Dio). A partir de ces deux pôles, les Samo ont essaimé dans toute la région de Tougan et de Toma. Au début du XVIIème siècle, alors qu'ils progressaient vers l'est, ils se sont heurtés aux premières chefferies mossi établies dans la région de Gourcy.

Les Samo se répartissent en trois groupes fondés sur des différences linguistiques et institutionnelles : les Maka, les Maya et les Matya.

Les Maka occupent l'actuelle sous-préfecture de Toma (au sud de Tougan).

La zone Maya correspond pour l'essentiel à l'arrondissement de Kiembra.

En zone Matya, il est possible de distinguer trois sous-groupes : l'un autour de Tougan et de Kouy, l'autre à l'ouest dans l'arrondissement de Kassoum et le troisième dans l'arrondissement de Toéni. Les Samo n'ont pas de chefferies supra-villageoises : chaque communauté est autonome politiquement, mais des confédérations ont existé temporairement par le passé. En zone maya, des Dioula (commerçants, islamisés) se sont établis, soit dans des villages indépendants (exemple : Sia), soit au sein de villages samo (exemple ; Gomboro).

Les Peul et Rimaïbe : Les Peul Diallube, partis du Fouta Djallon, ont pénétré le nord du pays samo au milieu du XVIIème siècle, après un passage au Masina et se sont établis autour de Gomboro. De là une fraction est venue s'installer au nord-ouest du Yatenga (Thiou) et une autre à Lankoué (Lankoy). De même que les archers samo, les Peul ont participé, avec leur cavalerie, aux luttes internes entre les naba mossi du Yatenga dans la seconde moitié du XIXème siècle, tandis qu'un nouveau groupe venu du Masina (El Hadj Omar) s'établissait à Louta et de là opérait des razzias chez les Samo.

Actuellement, on reconnaît dans la région de Tougan les groupements Diallube Wolarbe des cantons de Lankoué, Da et Sourou. Les Peul vivent en symbiose avec les Samo-Maya. Des quartiers d'anciens captifs peul (Rimaïbe) ou "Fulayira" sont situés à part des villages samo, mais leurs habitants participent à la vie villageoise et s'inscrivent dans les circuits matrimoniaux samo.

Les Marka (Dafing) : Originaires du Mandé, ils se sont établis dans la vallée du Sourou et dans la boucle de la Volta Noire, au XVIème siècle. Ils parlent une langue proche du Bambara et sont très voisins de ces derniers du point de vue de la structure familiale et sociale. L'Islam est solidement implanté chez eux. Ils pratiquent le commerce.

Les Pana : Originaires du Mandé également, ils se sont d'abord installés sur la rive ouest du Sourou, avant de créer des villages sur la rive est, au nord du pays marka. Ils sont moins islamisés que les Marka mais, de part leur organisation sociale, sont très proches de ces derniers. Dans la période pré-coloniale, les villages pana ont souvent fait l'objet de razzias de la part des Peul et des Mossi.

Les Pana comme les Marka prétendent s'être installés sur les emplacements d'anciens villages samo.

Les Kalmsé et les Dogon (Kibsi) : Les villages habités par ces deux groupes sont très peu nombreux et situés au nord de Toéni. Il semblerait qu'ils soient les derniers vestiges de la strate de peuplement la plus ancienne.

Les Kalmsé peuvent être considérés comme un sous-groupe détaché des Kurumba, à l'époque où ils occupaient le Yatenga.

Les Dogons ont habité également le Yatenga où ils seraient venus antérieurement aux Kurumba (?) après une migration ayant eu pour origine le Mandé (?). Leur aire de peuplement s'est étendue à l'est jusqu'aux collines du Risiam (Bourzanga, lac de Bam, Sabsé). Devant l'avancée mossi,

ils se sont repliés vers le Gondo et fixés dans le massif gréseux de Bandiagara. Les Dogon du nord de Toéni appartiennent vraisemblablement à une phase de colonisation agricole "récente", à partir des vieux villages de la "Falaise".

Au total, dans la sous-préfecture de Tougan, on dénombre parmi la population autochtone (1973) : 137 900 habitants répartis en 194 établissements :

94	sont à dominante samo	97 700 habitants
47	peul	6 200
5	rimaïbe	2 700
37	marka	23 500
4	pana	2 800
4	kalmsé	3 400
3	dogon	1 600

Selon l'appartenance ethnique de leurs habitants, les villages qui, dans la région, se présentent sous la forme groupée (serrée ou lache) en quartiers juxtaposés, sont plus ou moins importants. Pour leur part, les campements peul présentent tous moins de 500 habitants : 15 ont moins de 50 habitants - 6 ont de 50 à 100 - 16 ont de 100 à 200 et 10 ont de 200 à 500 habitants. Les quartiers rimaïbe ont tous plus de 100 habitants = 4 ont de 100 à 500 habitants et 1 présente 1 200 habitants.

Parmi les établissements samo, 22 ont de 100 à 500 habitants - 35 ont plus de 500 et 37 ont plus de 1 000 habitants (dont 5 ont plus de 3 000 habitants).

Les établissements marka et pana se distribuent comme suit : 17 ont moins de 500 habitants, - 17 ont de 500 à 1 000 et 7 ont de 1 000 à 1 600 habitants. Les villages kalmsé et dogon se répartissent quant à eux entre 4 villages de 200 à 700 habitants et 3 villages ayant plus de 900 habitants.

La répartition spatiale des différents groupes ethniques et l'importance de leurs établissements déterminent le figuré de la Fig 11-A : un semis assez dense de villages (de 500 à 1 500 habitants) à l'ouest d'une ligne Toéni-Tougan-Kassan, constitué par des villages samo-matya, marka et pana et un semis de gros villages dispersés en zone maya, complété à l'est et au nord par des campements peul.

C'est dans les espaces laissés "libres" par les populations locales, notamment dans les "brousses" séparant les villages maya que la colonisation mossi s'est implantée (corrélation entre les Fig 8-A et 11-A).

IV-1B DJIBO (Fig 10-B et 11-B) :

A Djibo, les Peul et les Rimaïbe sont majoritaires, puis viennent en seconde position les Kurumba. Quelques établissements songhaï, dogon et des campements bella sont dispersés également dans la région.

Les Peul et Rimaïbe : Venus du Hombori, les Peul ont commencé à pénétrer la région, qui allait devenir de Djelgodji, au XVIIème siècle, et se sont définitivement établis vers 1730-1750, après avoir soumis les Kurumba, devenus pour la plupart Rimaïbe (captifs de Peul), là où se situait l'ancien royaume théocratique du Lorum. Les peul se sont dégagés de la "suzeraineté" du chef de Hombori, mais vers 1826, sont passés sous la domination du souverain peul de Hamdallay (Masina) et ont été intégrés à l'empire de Cheik Amadou. A cette période, les trois grandes chefferies de Baraboulé, Djibo et Tongomayel étaient déjà constituées. L'Aribinda, pour sa part, dépendait des Peul Torobe du Liptako, eux mêmes rattachés à l'Emirat de Sokoto. La limite entre les deux états peul passait par le marigot de Bele kede, entre Djibo et Aribinda. Vers 1860, le Djelgodji est devenu indépendant.

Les Peul du Djelgodji sont sédentaires dans les chefferies de Baraboulé et de Djibo. Cette sédentarisation est marquée par l'abandon des huttes de nattes démontables, remplacées par la hutte de paille ou encore la maison de banco. Toutefois, cette dernière est surtout l'habitat des Rimaïbe. Les groupements peul se présentent donc à l'ouest de Djibo sous la forme de gros villages compacts, aux maisons de pisé (rimaïbe en majorité), entourés de terrains de culture sur lesquels se dispersent les huttes peul. Ces Peul pratiquent néanmoins des transhumances de saison des pluies, en direction du nord, pendant que les espaces à proximité des villages sont occupés par les cultures de mil. A la fin de la saison des pluies, les troupeaux reviennent dans la région de Djibo, où ils sont fortement concentrés (Fig 11-B(2)).

A Tongomayel, la mobilité pastorale est plus grande car, à la transhumance vers le nord, s'ajoute celle vers le sud en saison sèche, jusqu'aux limites du pays mossi (mare de Bourzangha). Alors que les Peul de Baraboulé et de Djibo sont en place depuis le XVIIIème siècle, une partie des Peul de Tongomayel s'est déplacée vers l'Oudalan, à l'est.

Les Peul d'Aribinda sont venus de la région de Djibo et du nord du Yantenga, plus récemment. Ils ont conservé un genre de vie nomade (transhumance vers la mare de Boukouma) (cf. BARRAL, 1973).

Les Kurumba (Plusieurs noms leur sont donnés : Kourouma ou Doforo, par les Songhaï - Kouroumankobe ou Deferobe, par les Peul). Venus de l'est, ils se sont superposés au peuplement dogon (?) ou ont vécu aux côtés des Dogon, dans une bande de territoire allant d'Aribinda à la région du Gondo. Les Kurumba sont des cultivateurs et des forgerons réputés. Ils habitent de gros villages, en terrain découvert, aux quartiers groupés, situés souvent à proximité d'affleurements rocheux (collines birrimiennes, chaos de blocs granitiques). Deux groupes peuvent être distingués : l'un centré à l'est sur Aribinda, qui a formé le Kurumen songhaï au XV et XVIème siècles et le second, à l'est, plus récent, dont le centre politique et religieux a été Mengao (au sud de Djibo) : capitale du Lorum. Ce royaume a été dominé par les Peul Djelgobe et nombre de villages kurumba sont devenus rimaïbe, tandis qu'une partie de la population se déplaçait vers le sud-ouest (Yatenga). Actuellement, les Kurumba vivent en étroite symbiose avec les Peul.

Il y a lieu de distinguer nettement, dans la région de Djibo, les Kurumba, que nous considérons comme autochtones, et les Fulse : Kurumba "mossisés" des régions septentrionales du pays mossi (Titao, Kongoussi, Barsalogho) qui ont participé en compagnie des Mossi à la colonisation agricole récente de cette région. Les Fulse ont soit créé des établissements avec les Mossi, soit se sont installés dans des villages kurumba.

Les Songhaï : Leurs villages sont alignés le long des dunes aplanies de l'erg ancien. Ils sont les derniers témoins du contrôle songhaï de la fin du XVème siècle. Dans nombre de villages, ils ont été assimilés aux Kurumba et se déclarent comme tels (exemple ; Aribinda).

Les Dogon : Contrairement au groupe recensé à Tugan, les Dogon des villages situés au nord-ouest de Djibo appartiennent aux vieux fond kibsi établis dans la région voisine du Dinangourou, (Mali) avant la pénétration peul.

Les Bella (nom songhaï) : ils constituent traditionnellement la dernière classe de la structure sociale touareg : Iklan (tamachek). A Djibo, il s'agit de quelques groupes venus de l'Oudalan et constituant des fractions pratiquement autonomes. Ils sont éleveurs de chèvres et n'effectuent que de petits déplacements.

A Djibo, on compte parmi la population d'accueil (1973) 75 800 habitants répartis en 184 établissements et campements,

77 sont à dominante peul	35 700 habitants
40 rimaïbe	19 500

33	sont à dominante kurumba (19)	15 100 habitants
12	songhaï	2 300
17	bella	1 900
5	dogon	1 300

A cette population sont venus se joindre les agriculteurs fulse (actuellement : 6 158 en 34 établissements) et mossi (15 147 répartis en 76 établissements).

La distribution des établissements autochtones en fonction de l'importance de leur population est la suivante :

Peul : 16 ont moins de 50 hbts, 9 de 50 à 100, 29 de 100 à 500, 15 de 500 à 1 000 et 8 ont une population supérieure à 1 000 habitants.

Rimaïbe : 5 ont moins de 100 habts, 24 de 100 à 500, 6 de 500 à 1 000 et 5 de plus de 1 000 (dont 2 : plus de 2 000).

Kurumba : 8 établissements présentent moins de 100 habts ; 17 de 100 à 500, 5 de 500 à 1 000 et 3 ont une population supérieure à 1 000 habts.

Songhaï : 6 ont moins de 100 habts et 5 de 100 à 500. Un seul de leurs villages à plus de 500 habitants.

Dogon : Les 5 établissements présentent de 100 à 450 habitants.

Bella : 7 ont moins de 50 habitants, 5 de 50 à 100, 4 de 100 à 500 et 1 de 850 habitants.

Les établissements de 100 à 500 habts sont majoritaires (46%). Ceux de 500 à 1000 (15%) sont bien représentés chez les Peul, ce qui confirme leur sédentarisation en certains sites (ouest de la région). Les campements de moins de 50 habts ne représentent que 12 % de l'effectif.

La Fig 11-B reflète la combinaison de la localisation des différents groupes et de l'importance de leurs établissements. Une grappe de gros villages rimaïbe (Djibo-Tongomayel) se dessine à l'Ouest de la carte, encerclée d'établissements peul. Au nord de la piste Djibo-Aribinda, une dispersion de villages alignés est-ouest apparaît : villages songhaï et kurumba - campements peul, le long des axes dunaires. Plus au sud, les établissements se répartissent le long des axes de drainage. Les groupements d'immigrés sont venus grossir les effectifs de population dans ce secteur. La répartition des villages de sédentaires est fonction de la qualité du réseau de points d'eau, du moins de sa qualité à l'époque de la création des centres habités. Aussi, les grands axes de drainage des eaux de surface, qui renferment les nappes alluviales, sont-ils jalonnés de villages pouvant atteindre un chiffre de population élevé. Il en est de même des cordons dunaires qui présentent de bonnes conditions pour la culture du mil. Cependant, il faut noter que la plupart des établissements créés le long des dunes ont été fondés à une époque où les possi-

bilités de recharge des nappes infradunaires étaient bien meilleures qu'à présent.

Les établissements situés en dehors de ces zones privilégiées accusent actuellement une insuffisance de ressources en eaux souterraines. C'était pour la plupart, initialement, des écarts ou hameaux de culture habités pendant la saison des pluies et dont les habitants pouvaient s'alimenter aux eaux des mares temporaires. Ces écarts ont été transformés, depuis une cinquantaine d'années, en habitat permanent sans que cette évolution ait été accompagnée, dans tous les cas, d'un effort pour la recherche d'eau. Ceci fait que, parmi ces derniers, auxquels appartiennent des établissements de colons mossi, certains aient été abandonnés soit définitivement, soit du moins en saison sèche, au cours des dernières années.

IV-2 La Pluviométrie (Fig 12) :

Dans l'inventaire cartographique, nous n'avons retenu des éléments climatiques que la pluviométrie qui intervient de façon déterminante sur les cycles végétatifs.

Les régions étudiées sont situées toutes deux dans la zone climatique soudano-sahélienne mais des nuances importantes permettent de distinguer la région sahélienne de Djibo-Aribinda de celle nettement soudanienne de Tougan. Les paysages végétaux se différencient de l'une à l'autre. A Tougan, les formations arborées et arbustives denses des bords du Sourou, transformées en savane-parc dans les secteurs de concentrations villageoises, sont dominantes. Au nord de l'isohyète 700 (situation 1951-60), le paysage de savane arborée s'estompe, concurrencé par l'extension des steppes arbustives (sud de Djibo). Entre les isohyètes 700 et 600, la "brousse tigrée" apparaît sur les glacis cuirassés, tandis que les étendues herbeuses se développent sur les plaines sableuses de l'erg ancien.

Du point de vue de la pluviosité, les histogrammes des différentes stations (Tougan-Ouahigouya-Djibo) sont nettement dissymétriques : la saison des pluies s'installent avec plus de lenteur qu'elle ne se termine. Ce caractère s'accuse à mesure que l'on atteint les latitudes septentrionales. Trois ou quatre mois de "pluies utiles" rythment la vie agricole tant à Tougan qu'à Djibo et au nord du pays mossi, mais l'hivernage à Djibo est plus fortement marqué par des périodes de sécheresse, plus ou moins longues, qui ont un effet direct sur les cultures. D'une manière générale, si la variabilité interannuelle des précipitations ainsi que leur variation au cours d'une même saison sont le lot de toute cette zone climatique, la répartition des pluies est relativement meilleure à Tougan

(et davantage ...

au sud-ouest qu'au nord-est de cette sous-préfecture) qu'elle ne l'est à Djibo.

Les isohyètes sont orientés nord nord-ouest - sud sud-est et il est admis, à partir des données collectées depuis plusieurs dizaines d'années, que la pluviométrie décroît de 100 mm pour un déplacement d'une centaine de kilomètres vers le nord-est : Tougan : 772mm, 56 jours - Ouahigouya : 710mm, 52 jours - Djibo : 591mm, 38 jours - Aribinda : 545mm.

La Fig 12 présente plusieurs périodes d'observation durant lesquelles les isohyètes ont subi des fluctuations importantes : du nord vers le sud. Le décalage de leur tracé est sensible entre les deux dernières décennies et s'est surtout accru à partir de 1966-67, en étant plus fort à Djibo (baisse de 150 à 200 mm) qu'à Tougan. A l'intérieur de la sous-préfecture de Tougan, le décalage s'atténue de Kiembara à Gassan, où il n'est plus que de 50mm environ. Cette déficience pluviométrique, dont les effets ont été accrus par un rythme irrégulier des précipitations, a provoqué un net reflux des populations vers le sud.

S'ajoutant au déficit alimentaire grave, conséquence immédiate d'une série d'années peu pluvieuses, l'alimentation en eau des populations est devenue, au fil des années, plus délicate dans certains secteurs de Djibo et même de Tougan.

"Les nappes souterraines doivent être distinguées selon leur mode d'alimentation : infiltration directe des eaux de pluies ou concentration superficielle préalable des eaux météoriques (crues des marigots et remplissage des mares en particulier). La rareté des nappes de la première catégorie au Sahel voltaïque est déterminée avant tout par la hauteur pluviométrique que reçoit cette région. Les premiers points d'eau captant des nappes rechargées par infiltration directe, apparaissent près de l'isohyète 500 (...) et l'on constate qu'aux cours des dernières années (1966-1973), qui accusent presque toutes un déficit pluviométrique important, par rapport à la moyenne annuelle précédemment établie, ce type de nappes n'a guère été rechargé. En conséquence, leurs réserves connaissent un appauvrissement spectaculaire".

Leur alimentation date de la période pluvieuse 1950-54. "On trouvait alors le plus souvent, le niveau d'eau dans le recouvrement dunaire, dans les zones où l'épaisseur des dépôts sableux est de quelques mètres seulement et où ils reposent sur un horizon latéritique perméable. Avec l'apparition de la sécheresse, des points d'eau ont dû être abandonnés".

"La majeure partie des nappes souterraines de Djibo est alimentée par la voie indirecte ; les points d'eau se trouvant alors en relation étroite avec le tracé du réseau hydrographique dans lequel sont concentrées et

drainées les eaux de ruissellement. L'alimentation est assurée par infiltration d'une fraction du volume des eaux de crues. Ces nappes sont emmagasinées dans les alluvions des marigots (...) mais les conditions favorables à leur création ne sont remplies que sur certains tronçons des cours d'eau temporaires, d'où la répartition capricieuse des points d'eau de ce type, peu alimentés ces dernières années" (cf. SCET, 1973, pp 64-70).

Dans la région de Tougan, où le socle granitique est prédominant, les nappes sont enfermées dans les produits d'altération plus ou moins épais suivant la composition chimique, l'abondance et la nature des micas et l'état de fissuration des roches-mères. Mais la conservation des niveaux d'altération n'est optimale que là où le niveau d'induration ferrugineux de surface (cuirasse) a été bien conservé ; ce qui n'est pas le cas à Tougan (carapace du moyen-glacis, de faible épaisseur). Ceci fait que bien des points d'eau à Tougan, situés en bas de pente et dont les débits sont déjà faibles en saison sèche d'années "normales" - ont tari pendant les saisons chaudes des dernières années. Les nappes alluviales des larges bas-fonds développés en milieu granitique ont alors été exploitées de façon intensive (puisards) mais se sont raréfiées du fait de la diminution de la fréquence et de l'abondance des crues de marigots. Ce n'est qu'à proximité immédiate des retenues d'eau (barrage de Goyalé) que ces nappes ont été rechargées.

La question de l'alimentation en eau des populations et de leurs animaux a concouru à l'abandon presque total d'établissements sédentaires à Djibo : au sud de Baraboulé et de Djibo, le long du marigot de Tongomayel, au sud du marigot de Pelhouté (Aribinda) et aux départs de familles de la région de Tougan, lorsque certains quartiers villageois ne disposaient plus de réserves en eau suffisantes, (Kiembara, Da, Gassan).

IV - 3 La valeur agricole des sols.

Sous cette appellation, il faut entendre, non pas la valeur agronomique (chimique, physique) potentielle des sols, mais leur aptitude à être exploité actuellement par les cultivateurs, compte tenu des façons culturales en usage.

Une présentation sommaire des principales associations de sols permet de préciser la nature du potentiel agricole des régions d'accueil (20).

Valeur agricole nulle à faible : Dans cette catégorie se rangent :

-Les sols peu évolués d'érosion associés à lithosols sur cuirasse. Ils sont très étendus sur les interfluves. En surface, ils sont fortement gravillonnaires, constitués de débris de cuirasse ferrugineuse, emballés dans une fraction fine sablo-argileuse. Leur intérêt agronomique est faible mais ils sont cultivés en mil et arachide (et sont parfois très sollicités) aux alentours des villages. Ailleurs, ils sont voués aux parcours du cheptel.

-Les sols hydromorphes peu humifères, à pseudo-gley, associés à sols peu évolués d'érosion (extension réduite au nord et au sud de la ville de Tougan). Cette association se présente sur le terrain comme une succession de petites buttes gravillonnaires séparées par des talwegs où se sont accumulés les matériaux colluvio-alluviaux. D'intérêt agronomique limité, ces sols sont cultivés en sorgho et en mil près des villages.

-Les vertisols sur alluvions argileuses. Ils se développent dans l'ancienne plaine d'inondation du Sourou (Nord - région de Toéni). Bons potentiellement, leur facteur limitant est la faiblesse de leur porosité qui provoque un engorgement en saison des pluies. Ce sont des terres lourdes.

-Les vertisols à hydromorphie d'ensemble, sur alluvions argileuses. (limités à la zone inondable du Sourou). Leur fertilité chimique est élevée mais ils présentent une très forte rétention en eau et sont engorgés durant une longue période de l'année. Excellents pour la riziculture, ils demanderaient des aménagements (drainage) et des façons culturales profondes. Peu cultivés, ce sont surtout des terrains de parcours.

Valeur moyenne à bonne :

-Sols ferrugineux tropicaux sur matériau argilo-sableux. Ils s'étendent sur les glacis d'épandage de pente faible et d'origine colluvio-alluviale, au nord de Toéni. Leur fertilité chimique est médiocre mais leurs propriétés physiques sont appréciées des cultivateurs qui les exploitent pour les cultures de mil, coton et sésame. A proximité des axes de drainage (dans les vallées de toute la partie est de la carte), ils sont associés aux sols hydromorphes et, dans ce cas, portent des cultures sur buttes.

Sols hydromorphes peu humifères sur matériau limono-sableux à argilo-sableux. Ils ourlent la zone des sols peu évolués et occupent une place intermédiaire entre ces derniers et les vertisols des zones alluviales. Ils sont faciles à travailler et aptes aux cultures de sorgho et de coton

(bonne rétention en eau). Associés aux sols hydromorphes vertiques, ils présentent une fertilité plus élevée mais aussi des inconvénients physiques (compacité de surface).

Valeur bonne à élevée :

-Sols hydromorphes peu humifères, associés à vertisols hydromorphes (à l'est de Toéni). Ils sont parfois engorgés, mais très bon pour le coton et le sorgho.

-Vertisols sur matériau argilo-sableux, issu de roches basiques. Localisés autour des collines birrimiennes, à l'est (exemple : Dio), ces sols sont très recherchés pour leur bonne rétention en eau, leur travail facile et leur fertilité chimique élevée.

IV - 3B DJIBO (Fig 13-B) :

Valeur agricole nulle à faible :

-Sols halomorphes (solonetz), associés à sols gravillonnaires. Ils couvrent de grandes étendues d'un seul tenant, au sud et au nord de la carte, et apparaissent en plages plus fragmentées à l'est et au nord d'Aribinda. Ils sont caractérisés par la minceur de leur horizon supérieur et un mauvais drainage superficiel en saison pluvieuse, auquel fait suite une dessiccation rapide et sévère en début de saison sèche. Ils sont impropres à la culture des céréales sauf lorsqu'ils sont recouverts d'un mince voile sableux. Pour l'essentiel, ils ne sont pas cultivés.

-Lithosols sur cuirasse. Ils correspondent aux cuirasses affleurantes, recouvertes d'une couche de débris provenant de leur démantèlement et sont impropres à la culture.

-Sols peu évolués d'érosion, associés à lithosols. Comme à Tougan, ils sont très développés, surtout dans toute la partie nord, entre les systèmes dunaires. Leur surface est fortement gravillonnaire. En pays mossi, compte tenu des disponibilités limitées en terre cultivable, ces sols sont sollicités, mais, à Djibo, ils ne sont cultivés que dans la partie sud-ouest, là où la charge de population est la plus forte. Ailleurs, ils sont couverts par le "bush" et la "brousse tigrée".

-Sols hydromorphes peu humifères, associés à sols gravillonnaires. Ils forment une bande est-ouest entre deux dunes applanies. Leur horizon gravillonnaire est parfois cimenté en carapace et, d'une façon générale, ces sols ne permettent pas une bonne infiltration (ruissellement). Pour les cultiver, un travail préalable est nécessaire. Ils ne sont exploités qu'aux abords des villages.

Les autres types de sols hydromorphes (dans les vallées : dépôts alluviaux) sont très peu cultivés également du fait de leur engorgement en saison des pluies. Toutefois, au cours des dernières années à pluviométrie déficitaire, les cultivateurs ont défriché les bas-fonds et les champs de sorgho s'y sont multipliés.

Valeur moyenne à bonne :

-Sols ferrugineux peu lessivés, sur sables éoliens, associés à sols gravillonnaires (partie sud de la carte). Ils sont sensibles à l'érosion et, après avoir porté des cultures plusieurs années, présentent en surface un encroûtement et un compactage qui ralentit l'infiltration des eaux des pluies. Après une exploitation continue, ils doivent être abandonnés.

-Sols ferrugineux peu lessivés, associés à sols gravillonnaires sur matériau argileux. On les rencontre dans les vallées, au contact des formations sableuses. Leur mise en valeur est limitée également par la faiblesse de l'infiltration.

Valeur bonne à élevée :

-Sols ferrugineux peu lessivés, à drainage interne limité en profondeur, sur sables éoliens. Ces sols correspondent aux ensablements de l'erg ancien. Sous une forme dunaire très applanie, ces sables constituent plusieurs bandes est-ouest qui traversent la région. Ils présentent des profils épais. Leur drainage est limité en profondeur par la présence de cuirasse. Leur rétention en eau est donc très bonne, comparativement aux autres sols. Très recherchés par les cultivateurs, ils portent des cultures de mil sur de grandes étendues.

-Sols bruns subarides vertiques, sur matériau issu de roches basiques, associés à vertisols et à sols gravillonnaires. Ils caractérisent les glacis de piedmont, autour des flôts birrimiens. Possédant une bonne rétention en eau, ils sont intensément mis en valeur près des villages.

x

x

x

Sur le plan de la "stricte objectivité" le potentiel agricole des régions d'accueil est faible, peu "attractif". En fait, il est comparable, et localement supérieur (recouvrement sableux) à celui des régions du Nord-Mossi où des sociétés paysannes ayant atteint de fortes densités, continuent, génération après génération, à exploiter un milieu "pa vre " des sols " épuisés".

Plus que le degré de fertilité des sols, ce sont plutôt leurs qualités physiques (faible résistance au travail-bonne infiltration des eaux de pluies) et l'offre de terres "vacantes" qui intéressent directement l'immigration mossi. La question est de savoir si les immigrants se sont présentés en concurrents des autochtones dans l'exploitation des espaces cultivables.

IV - 4 L'utilisation du sol :

Si le schéma d'organisation de l'espace est à peu près constant au niveau des terroirs : villages d'aspect groupé, au milieu d'un espace cultivé, ordonné en zones concentriques : champs dits "de village", sous parc, et champs de brousse, au niveau régional les caractéristiques topographiques combinées aux associations pédologiques déterminent les grandes options pour l'utilisation du sol.

A Tougan (Fig 14-A), il apparaît nettement une organisation des espaces cultivés à partir des vallées ou des axes de drainage secondaires, notamment dans toute la partie centrale et est, où le modelé est constitué de basses collines aux sommets plats, parfois bordés de corniches cuirassées peu épaisses. Plus à l'ouest, à mesure que l'on approche du Gondo, les bas-fonds plats s'élargissent. Le modelé est alors peu hiérarchisé (pentes longues et convexes) et la tendance générale est celle de lignes sub-horizontales.

Les larges interfluves, présentant des étendues gravillonnaires très sensibles à l'érosion en nappe, sont généralement couverts de végétation ligneuse : terrains de parcours des troupeaux.

Toutefois à l'est de la région, à proximité du pays mossi et en continuité avec le paysage du Yatenga (21), ces interfluves sont mis en culture, sous l'effet d'une forte charge de population à laquelle contribuent les immigrants mossi.

Dans les vallées de Kiembara et du centre, les sols ferrugineux sont cultivés sur les hauts de pente, bien que leur fertilité soit faible et qu'ils soient sensibles à l'érosion, car ils sont faciles à travailler. En bas de pente, à proximité des marigots, les champs de sorgho sont nombreux dès lors que les terres ne présentent pas une trop forte résistance au travail. Dans la partie nord de Tougan, les sols recouverts de voiles sableux sont exploités en cultures de mil.

A l'ouest, les sols hydromorphes prennent une grande extension et ce sont encore les hauts de pente qui sont les plus sollicités pour la mise en culture. En bas de pente, apparaissent localement les cultures sur buttes et billons.

A part les zones nord (Toéni) et sud-ouest (Gassan), où les taux d'occupation du sol sont inférieurs à 20 %, partout ailleurs, dans la sous-préfecture de Tougan, 35 à 40 % de l'espace est cultivé.

A Djibo (Fig 14-B) l'occupation du sol est commandée à la fois par les vallées (surtout dans la partie sud) et les plaines sableuses (surtout dans la partie nord). Ailleurs, les espaces sont voués à l'élevage. La répartition spatiale des types d'occupation du sol est beaucoup plus schématique à Djibo qu'à Tougan du fait d'un milieu physique plus sélectif. De plus, la répartition des établissements humains étant en premier lieu fonction d'un réseau de points d'eau, les sites habités sont également disposés le long des vallées et des cordons dunaires. Il y a donc, à Djibo, concentration sur les mêmes sites des cultures et de l'habitat, alors qu'à Tougan les villages sont répartis d'une façon assez homogène sur l'ensemble de l'espace régional (sauf à Toéni) car le milieu est peu différencié et le chevelu hydrographique dense.

x

x

x

Le phénomène migratoire étant connu et les données fondamentales des contextes géographiques d'accueil sommairement analysées, une interprétation de l'immigration rurale du groupe mossi peut être tentée par la mise en corrélation de toutes les composantes localisées sur les cartes. Plusieurs aires d'immigration apparaissent tant à Tougan qu'à Djibo. Leurs caractéristiques seront maintenant examinées sous la forme de fiches signalétiques (22).

V - LES AIRES D'IMMIGRATION.

V-1 A TOUGAN :

Trois aires ont été cernées sur la figure 8-A : N°1 "Est-Kiembara", N° 2 "Centrale" divisée en deux ensembles et N° 3 "Sud-Ouest".

Aire N°1 "Est-Kiembara" :

Effectif de la population d'accueil (1973) : 35 200 habitants

Samo	23 561	24 établissements
Peul	6 754	21
Kalmsé	3 400	4
Marka	1 485	5

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 14 habts/km².

Effectif de la population mossi :

En 1965	:	23 778	-	2 418 familles	-	51 établissements
En 1973	:	24 210	-	2 478	-	51

Densité globale (populations locale et immigrée) : 23,5 habts/km²

Chronologie du fait migratoire :

Les premières installations mossi datent du XVIII^{ème} siècle. Une ébauche d'un réseau d'établissements d'immigrés apparaît entre 1900 et 1910. Jusqu'en 1960, l'aire connaît une immigration continue avec une "poussée" importante entre 1945 et 1960.

Avant 1900, l'aire N°1 vit déjà dans l'orbite du Yatenga. Des quartiers mossi sont constitués dans des villages samo : 17 établissements sont en place à la fin du XIX^{ème} siècle.

En 1930, l'aire N°1 est dessinée. Les immigrants de 1945-1960 se sont fixés dans les villages mossi déjà constitués, puis certains se sont déplacés d'un village à l'autre (déplacements internes à l'aire) ou encore ont quitté les établissements de l'aire pour aller s'installer plus à l'ouest, autour de Tougan (aire N°2).

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

Dans l'effectif des chefs de familles actuellement résidents, 20% sont nés dans les villages où ils ont été enquêtés et 36% sont natifs de villages de l'aire (déplacements internes). Seulement 44% sont nés en pays mossi. Parmi les chefs de familles venus au cours des cinq dernières années, 51% ont pour origine la circonscription de Gourcy - 40% celle de Ouahigouya. Loin en arrière se situent Bagaré (4,5%) et Seguenega (4,5%). Rappelons que depuis le début du siècle, le champ migratoire n'a pas varié : les établissements de colons proches de Bagaré ont été peuplés par des cultivateurs de Bagaré et ainsi, de proche en proche (cf. Fig 1).

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

-La création du poste administratif de Tougan s'est accompagnée de celle d'un quartier mossi, appelé : "mossi anciens-combattants" que l'on peut considérer comme un "poste avancé" du front de colonisation de l'aire N°1.

-Le marché de Kiembara, sur la route reliant le Yatenga aux régions sud-ouest de la Haute-Volta et à la Côte d'Ivoire, est une place commerçante, notamment pour la cola. Des marchands mossi ont toujours vécu à Kiembara mais, généralement, pour des durées limitées.

-La circonscription de Tougan a été une zone cotonnière importante entre 1940 et 1950. A compter de 1947 (auparavant, la culture du coton était obligatoire), la production cotonnière, favorisée par une pluviométrie meilleure qu'au Yatenga et des terres disponibles, a pu attirer des Mossi.

-La construction du barrage de Goyalé (crédits FIDES) a provoqué l'établissement de cultivateurs mossi en bordure du lac de retenue, mais ceux-ci se sont déplacés à partir des villages de colonisation voisins.

-Pour l'essentiel, c'est sa situation de "marche" du pays mossi qui a fait de l'aire de Kiembara une aire de forte immigration. La région a été reconnue très tôt comme étant pourvoyeuse en céréales et en captifs. De surcroît, les Samo-maya n'ont pas opposé une grande résistance à la poussée mossi. Enfin, à l'intérieur du semis de gros villages maya, existaient à la fin du XIXème siècle des brousses non exploitées. Les Samo-maya ne pratiquant pas l'élevage des bovins, l'introduction des troupeaux mossi était donc possible.

Accessibilité à la terre :

Les chefs de terre (tudana) des villages samo sont en principe maîtres des brousses mais, à l'intérieur de chaque village, les descendants des lignages les plus anciennement établis (tyiboli) contrôlent également les droits d'accession à la terre. Quand les villages sont formés de plusieurs groupes samo, arrivés à des périodes différentes, les premiers tyiboni ont concédé une portion de territoire aux suivants qui, à leur tour, se sont comportés en tyiboni à l'égard de nouveaux arrivés. Ainsi, peut-on rencontrer suivant l'histoire du village et le nombre de quartiers de 1 à 6 chefs de terre "secondaires".

En pays maya, où se sont implantés les premiers groupes samo (XV et XVIème siècles), le nombre des quartiers tyiboni est élevé. C'est à la fois aux chefs de villages, aux chefs de terre et aux différents tyiboni que les Mossi se sont adressés pour accéder à la terre. Ainsi des groupements de zakse se sont constitués dans plusieurs portions de terroirs samo maya, au milieu des champs concédés. Ils ont donné naissance à des quartiers mossi qui, lorsqu'ils étaient distants des villages samo d'accueil, sont devenus par la suite des villages indépendants (Bambara, Kouygoulo, Namassa, Sissilé - - -).

Dans les villages où les Mossi sont établis depuis plus d'un siècle, les immigrés ne consultent plus les chefs de terre samo. Parfois, autre variante, ce sont les Mossi qui ont nommé leurs propres chefs de terre ou bien encore qui ont choisi des chefs de terre dans les familles de chefs de villages samo (exemple : Dio), (23). La réflexion plaisante d'un chef de village mossi : "nous ne pouvons pas dépendre de nos anciens esclaves" (citée par IZARD, 1957, 62) est significative de l'autonomie du fait migratoire en pays samo maya.

Dynamique de l'espace local :

Des terres "vacantes" existent encore en une proportion de 30 à 40% de l'espace au nord et au centre-sud de l'aire mais sur des interfluviaux où l'association pédologique dominante est : sols peu évolués sur matériau gravillonnaire, autrement dit : des terres dont la valeur agricole est faible.

La mise en valeur des brousses, sur la périphérie des terroirs samo, s'est fait le long des vallées (d'où l'aspect "étoilé" des terroirs samo).

Les cultivateurs disposent alors de sols à fertilité moyenne : ferrugineux tropicaux sur matériau argilo-sableux ou encore à drainage interne limité en profondeur, sur sables éoliens (au nord) ; lesquels sont meilleurs.

Les terroirs de villages mossi se sont développés le long des vallées, dans les sections laissées libres entre les terroirs samo (Fig 15-A : terroirs de Bambara). Parfois, les immigrés ont développé leurs champs à proximité immédiate de leur quartier, situé à la limite séparant le parc villageois samo des champs de brousse (Fig 15-A : Goinré). Dans ce cas, le parcellaire mossi s'intègre au développement en "étoile" des terroirs samo.

Aire N° 2 "Centrale" :

Elle est divisée en deux petits ensembles : l'un à l'ouest de la ville de Tougan (2a) et l'autre au sud (2b).

Effectif de la population d'accueil (1973) : 17 467 habitants.

Samo	15 072	25 établissements
Peul	1 493	8
Marka	902	3

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 24,3 habts/km².

Effectif de la population mossi :

En 1960	: 350 habts		
En 1965	: 353	43 familles réparties en 12 établissements	
En 1973	: 397	46	14
{ - 2a	: 188 }	(21)	(9)
{ - 2b	: 209 }	(25)	(5)

Densité globale (populations locale et immigrée) : 25 habts/km².

Chronologie du fait migratoire :

Jusqu'en 1920, une seule famille mossi était établie dans l'aire N° 2. Sa pénétration s'est faite récemment : 1958-1963 et un petit réseau d'établissements immigrés n'est apparu qu'entre 1963 et 1965. 8 familles (19 %) se sont établies de 1958 à 1963 - 30 (69%) en 1963-68 et 8 (12 %) depuis 1968.

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

47 % des familles sont venues indirectement du pays mossi, après des étapes soit dans l'aire N°1, soit dans la zone de colonisation de Youba (Toma). 47 % sont venus directement de Boussé (23 %), de Nanoro (12 %), de Yako (6 %) et de Ouahigouya (6 %). 6 % se sont déplacés à l'intérieur de l'aire. Qu'elles soient venues directement ou après étapes, les familles immigrées ont pour origine : Boussé, Nanoro, Yako et Ouahigouya.

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

La région centrale de la sous-préfecture de Tougan est habitée par les Samo matya et les Peul. Jusqu'au début du siècle, elle a été particulièrement affectée par les razzias.

Le pays samo-matya, contrairement au pays maya, a été organisé en confédérations villageoises, basées chacune sur une chefferie de terre. Il est probable que les raids d'un passé récent aient constitué un frein à la pénétration mossi dans cette aire. Pour prendre un exemple, le canton samo de Kouy, créé en 1905 par l'administration coloniale, a toujours refusé l'installation des "Mossi pillards". Il y a quelques dizaines d'années, les Mossi étaient bastonnés par les Samo quand ils se présentaient

dans leurs villages. Pour les Matya, les Mossi sont "des ennemis héréditaires" (IZARD, 1973, 26). Une seule famille mossi, de huit personnes, s'est installée en 1969 à Tomgaré, village du canton du Kuy, puis est repartie. Kuy est une création de l'administration mais correspond à l'ancienne confédération de Dalo : village "dodana" (maître de brousse). Des confédérations semblables regroupaient aussi les villages de Sanga (où l'on ne rencontre aucun mossi), de Gon (parmi lesquels Gomé, où deux familles se sont installées puis reparties), de Dian (où les Mossi sont surtout implantés à Kassoum : chef lieu d'arrondissement) et de Diouroum (proche du centre administratif de Tougan) (24). Il y aurait donc correspondance entre zone de refus socio-politique et absence d'immigrants mossi. Au sud, le canton de Da (2b) représente l'antithèse. Le vieux chef de canton s'est toujours montré accueillant. Il est vrai que les villages samo placés sous son autorité sont "aux portes" du pays mossi et entretiennent des liens privilégiés avec le Boussou-Naba (Gourcy).

Remarquons également que, contrairement au semis déserré des gros villages maya de l'aire N° 1 (950 habitants en moyenne), le pays matya présente un semis serré de villages plus petits (300-500 habitants), surtout autour de Dian et de Bassan. Cette répartition de l'habitat laisse peu de brousses vacantes dans l'intervalle entre les villages.

Enfin, la région correspond au socle granitique, d'où la difficulté pour les Mossi de trouver des points d'eau pérennes à bons débits, car ils ne connaissent pas les techniques de boisement de puits creusés dans les arènes bouillantes (fluents). Là où les Mossi sont établis, c'est le puit samo qui les ravitaille. A titre d'hypothèse, nous pouvons supposer que l'absence de villages autochtones dans le nord de la région a empêché les Mossi de s'y établir (25).

Accessibilité à la terre :

En pays matya, il apparaît que la chefferie de terre, maîtresse des brousses, n'a pas été divisée comme dans l'aire N°1 ou bien, dans le cas contraire, que la hiérarchie a été conservée et que le chef de terre du premier village fondé (dodana) détient toujours une certaine suprématie qui a permis l'élaboration du système confédéral que nous avons mentionné. La chefferie de terre se serait opposée à l'installation d'immigrants. Dans le cas particulier de Kassoum, il est clair que cette opposition a été contrariée par la mise en place d'un chef lieu administratif (affectation de personnes étrangères à la région). Ailleurs, lorsque des Mossi ont pu s'établir, ce n'est pas le groupe villageois samo qui a accepté les étrangers mais seulement à titre individuel, quelques chefs d'exploitations qui ont donné la permission, chacun à une famille d'immigrés, de cultiver sur les terres traditionnellement échues à leur propre famille.

Dynamique de l'espace local :

Dans l'aire N° 2a, 50 % des terres ne sont pas cultivées. Elles se superposent sur les cartes aux sols peu évolués, associés à lithosols. Trois établissements mossi exploitent des sols de cette nature. Ailleurs, les terres cultivées par les Samo (cultures en buttes) et les mossi des six autres établissements sont des sols hydromorphes associés à sols vertiques sur alluvions argilo-sableuses. Les Mossi cultivent les hauts de pente.

- Dans l'aire N° 2b, 70% des terres sont inoccupées. Elles correspondent également aux sols peu évolués que cultivent les Mossi de Da, Zizin et Nassan. Les immigrants de Diouroum et de Kassan exploitent des sols hydromorphes sur matériau argileux, associés à sols peu évolués.

Au nord de la région centrale, vers Toéni, il y a peu de population et des terres vacantes, aptes à la culture (ferrugineux sur matériau argilo-sableux) mais le ravitaillement en eau y est déficient.

Aire N°3 "Sud-ouest" :

Effectif de la population d'accueil (1973) : 19 462 habitants.

Marka	16 169	29 établissements
Samo	2 136	8
Peul	626	3
Nounouma	531	1

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 19 habts/km²

Effectif de la population mossi :

En 1965 830 habts 135 familles

En 1973 1663 224 et 10 établissements.

Densité globale (populations locale et immigrée): 21 habts/km²

Chronologie du fait migratoire :

Les premières installations remontent à 1947 ; en 1950, une trentaine de familles était en place et le réseau d'établissements est apparu vers 1960. Les installations se sont poursuivies entre 1957 et 1960 (57 familles), puis en 1962-63 (42 familles) et 1965-68 (61 familles). Le village de Guiédougou, créé en 1965, constitue une particularité (colonisation agricole encadrée) ; 91 familles (780 habitants) y ont été recensées en 1972. Dans les autres établissements, on ne note plus d'arrivées depuis 1968, mais des départs.

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

90 % de l'effectif en place sont venus directement : pour 46 % de l'arrondissement de Bagaré, pour 13 % de Gourcy, pour 10 % de Ouahigouya et pour 9 % de Yako. Les 12 % restant regroupent des origines variées. 10 % des chefs de familles sont venus indirectement, après étapes dans l'aire de Kiembara (4%) ou l'aire centrale 2a (6 %).

Bagaré a toujours fourni des immigrants jusqu'en 1968 ; Yako de 1947 à 1952, puis en 1967-68 ; Ouahigouya de 1947 à 1962 et Gourcy de 1965 à 1968.

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

-Le marché de Gassan a attiré, comme Kiembara pour l'aire N°1, des marchands mossi, en majorité musulmans (Yarse). Ils ont été les premiers à s'établir dans l'aire N°3 (1947-52). Actuellement, 58 familles, soit le quart de l'effectif immigré, résident à Gassan.

-La majorité des établissements se situe à proximité du Sourou ou de la Volta Noire, aux abords desquels des défrichements sont possibles.

-Les projets d'aménagement du Sourou, concrétisés par la création de la station d'essai de Di (1957) puis par celle du casier agricole de Guiédougou, ont stimulé l'immigration.

Accessibilité à la terre :

"La coutume foncière marka autorise le bénéficiaire des terres à en céder sans passer obligatoirement par le chef de terre" (PEHAUT, 1957, 99) ; d'où la liberté pour les Mossi de contacter séparément des chefs d'exploitations marka.

Le chef de terre peut aussi intervenir comme ce fut le cas à Di : "l'installation des Mossi se fit sans aucune difficulté (...). Après avoir choisi un emplacement en bordure du village (qui leur fut immédiatement concédé), ils se ravisèrent quelques temps après et allèrent s'établir à quelques centaines de mètres du village. Le chef de terre, sur cette partie du terroir, leur concéda alors une zone pour y construire leurs cases

et y cultiver. Plus exactement, il leur montra d'un geste du bras une direction en signifiant qu'ils pourraient cultiver comme bon leur semblerait les terres de cette région et ce, sans avoir à lui demander une autorisation particulière pour chaque champ" (IZARD, 1959,53).

Notons que la chefferie de terre ne recouvre plus un aspect religieux chez les Marka, en majorité musulmans. Le chef de terre n'est que l'arbitre des partages fonciers. Souvent, c'est le chef de quartier ou de village qui fait fonction de chef de terre.

Le milieu marka ne présente donc pas d'opposition fondamentale à une pénétration mossi. La seule contrainte imposée aux étrangers est le respect des droits des autochtones sur les jachères récentes.

Les zakse et champs mossi sont localisés soit dans le Goéré ("champs de village, sous parc") soit à la limite du Goéré et du Gan ("brousse"). Dans ce cas, les Mossi défrichent le Gan qui devient progressivement un parc à néré et à karité.

Dynamique de l'espace local :

50 à 60 % de l'espace inclu dans l'aire N°3 correspondent à des terres "vacantes", dispersées en un grand nombre de lots encore épargnés par les défrichements. Ces derniers se développent le plus souvent le long des axes de drainage, laissant les parties hautes aux terrains de parcours du bétail, nombreux aux approches du Sourou. Les Mossi participent à ces défrichements, dans les espaces laissés libres entre les terroirs marka, ainsi qu'à l'ouest et au sud-ouest, à proximité des vallées. Ils disposent là d'étendues boisées sur des interfluvies aux sols peu fertiles (sols peu évolués) mais qui donnent de bonnes productions de céréales et de coton les premières années. Par ailleurs, dans ce secteur, les cultures peuvent bénéficier d'une pluviométrie voisine de 800 à 850 mm soit une centaine de millimètres supplémentaires à celle du pays d'origine et mieux répartie.

Les Mossi mettent également en culture les sols hydromorphes peu humifères (associés à sols ferrugineux lessivés) et sont obligés, dans ce cas, de se prêter à des façons culturales nouvelles : buttage des pieds de sorgho, comme le font les Marka.

Dans la région de Tougan, l'aire Sud-Ouest offre le plus d'attraits à l'immigration mossi par ses terres vacantes. Par delà la Volta Noire, cette aire se rattache à celles qui connaissent un peuplement mossi actif. Toutefois, il semblerait que l'immigration dans l'aire N°3 de Tougan ait trouvé son facteur limitant dans la faiblesse des débits des puits et puisards creusés récemment par les Mossi (exemple de Soroni).

x

x

x

A Tougan, trois ensembles se dessinent dans le champ migratoire mossi :

-à l'est : une aire de peuplement ancien auprès de laquelle l'aire 2b peut faire figure de satellite par les liens traditionnels qu'elle entretient avec les villages mossi voisins,

-au centre, une zone de refus de l'immigration de la part des populations locales : aire d'"évitement" ou de pénétration récente très limitée,

-à l'ouest, une aire de peuplement récent ; trait d'union entre le peuplement des marges du pays mossi et celui, en cours, des régions occidentales de la Haute-Volta.

Trois aires d'immigration peuvent être délimitées : deux de peuplement ancien, frontalière avec le Nord-Mossi : l'une à l'ouest intéresse les cantons peul ; la seconde, à l'est, correspond aux cantons de Bottogo et Aribinda. La troisième, de faible extension, connaît une pénétration mossi récente ; elle se développe de part et d'autre du village de Yalanga.

Aire N°1 "Djibo-ouest" :

Effectif de la population d'accueil (1973) : 46 665 habts.

Peul	18 337	26 établissements
Rimaïbe	15 300	27
Kurumba-Fulse	11 172	28
Dogon, Songhaï, Bella	1 856	11

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 26 habts/km²

Effectif de la population mossi :

En 1973 : 5 208 - 611 familles réparties en 29 établissements, sans compter dix écarts dispersés en brousse.

Densité globale (populations locale et immigrée) : 29 habts/km²

Chronologie du fait migratoire :

Les premières installations se sont produites vers 1915 et le réseau d'établissements mossi s'est dessiné nettement vers 1930.

Trois principales phases d'immigration caractérisent cette aire : avant 1935 - 1935-1960 et 1960-1965.

15 % des installations se sont faites avant 1935 - 66 % au cours de la seconde période et 19 % entre 1960 et 1965.

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

Parmi l'effectif des chefs de familles recensés : 22 % ont pour origine la circonscription de Titao - 19% celle de Seguenega - 15% viennent de Kongoussi et de Tikaré - 15% de Ouahigouya et 14 % de Boussé. Les 15 % restant intéressent des origines très diverses.

Titao et Seguenega ont toujours fourni des colons de façon régulière jusqu'en 1960 tandis que Boussé a été un foyer de départs surtout avant 1935 et Kongoussi-Tikaré de 1940 à 1955.

Les immigrants venus de Titao se sont établis sur les marges de l'actuelle sous-préfecture. Ceux provenant des autres lieux cités ont participé à la création d'établissements situés plus au nord et au nord-est, à vingt, trente kilomètres des précédents, à l'intérieur de l'aire.

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

Ce sont surtout les liens historiques entre les populations locales et les royaumes mossi voisins qui ont favorisé très tôt le mouvement. Le royaume kurumba du Lorum, étant passé sous la domination peul, des Kurumba se sont déplacés vers le sud-ouest et établis dans la région de Titao. Toutefois, ils ont conservé des liens avec les villages songhaï et dogon de leur pays d'origine et des chasseurs kurumba, notamment, retournaient périodiquement sur les anciens terrains de chasse des villages abandonnés.

Lorsque la pression administrative s'est exercée de 1924 à 1935 dans le cercle de Ouahigouya, les familles de cultivateurs désirant échapper aux contraintes se sont déplacées en direction des brousses du nord-est. Les

Mossi ont accompagné les Kurumba (Fulse) qui revenaient s'installer près des sites habités par leurs ancêtres.

De plus, les chefs peul de Baraboulé et de Tongomayel ont accueilli ces immigrants sans réticence (Cf. introduction).

Accessibilité à la terre :

Chez les Peul, la propriété foncière s'établit par le défrichement suivi de la mise en culture. Quand un Peul décide de cultiver, il ne demande l'autorisation à personne. C'est le travail qui prouve la propriété. Ainsi, dans les espaces à vocation pastorale des territoires contrôlés politiquement par les chefferies peul, les Mossi ont pu s'établir à leur gré ; les chefs djelgobe appliquant pour eux le même statut coutumier.

Depuis trois générations, le canton de Baraboulé et, à une moindre mesure, celui de Tongomayel ont accepté l'installation des étrangers et les ont même protégés, sans les déclarer aux administrateurs. De préférence, les Mossi se sont établis dans les brousses. Des villages s'y sont constitués, en complète indépendance par rapport aux chefferies peul, (Fig 15-B). Depuis une vingtaine d'années, la présence mossi étant devenue forte, l'accueil n'est plus aussi généreux. Des notables peul, souvent en désaccord avec leurs chefs de canton qui continuent de pratiquer une politique d'accueil, s'opposent à l'extension du parcellaire mossi et désirent conserver les brousses pour eux seuls. Cette évolution provient d'une sédentarisation presque totale des Peul à l'ouest de Djibo qui a eu pour effet une saturation de l'espace (fortes densités humaines et animales autour des points d'eau permanents et des villages. Actuellement, les Mossi ne peuvent plus étendre leurs champs à proximité des bas-fonds et y planter des arbres (exemples : à Tondiatata et Touronata)

Cette situation a été réglée récemment par le départ en masse des cultivateurs résidents dans les villages où l'alimentation en eau devenait très difficile (Soffi, Noufoundou, Donombéré)

Dans les secteurs à dominante kurumba (partie ouest et sud-ouest de l'aire), la situation des immigrants est différente. Les Kurumba prétendent s'être réinstallés sur des sites abandonnés lors de la conquête du pays par les Peul. Cette prétention laisse les chefs peul indifférents. Vis à vis des Mossi, les Kurumba se comportent donc en "nyonyose" (les premiers occupants) et les obligent à respecter leurs chefs de terre. Ceci fait, qu'en zone kurumba, les Mossi n'ont pas constitué de villages indépendants ; ils sont dispersés sur les portions de terroir octroyées par les chefs de terre kurumba. Même lorsque les Mossi sont majoritaires dans un village, les chefs de village et de terre sont kurumba.

Dynamique de l'espace local :

25 à 30% des terres sont vacantes, à l'extrême sud et à l'extrême nord (entre les cordons dunaires) mais elles se situent sur des sols à fertilité nulle ou faible (sols halomorphes sur matériau argilo-sableux, associés à sols gravillonnaires). Les terres de ce type sont très peu mises en valeur. Elles sont dévolues à l'élevage en tant que terres de parcours et supportent déjà les charges pastorales élevées : Baraboulé 5,7 ha/bovin - Djibo : 4 ha/bovin.

On peut considérer que l'aire de Djibo-Ouest est actuellement saturée tant du point de vue des espaces cultivables que de ceux consacrés à l'élevage.

Cette saturation s'est encore accentuée par la sécheresse des dernières années : les terres "sèches" ayant été abandonnées au profit des terres de bas-fonds

Aire N° 2 "Djibo-Est" :

Effectif de la population d'accueil (1973) : 20 180 habts.

Peul	8 450	30 établissements
Kurumba-Fulse	7 090	37
Rimaïbe	1 840	6
Bella-Gourmantche-Dogon-Son-ghai	2 800	21

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 6 habts/km²

Effectif de la population mossi :

En 1973 : 9 359 - 1 274 familles - 41 établissements, sans compter 33 écarts dispersés et rattachés à ces établissements.

Densité globale (populations locale et immigrée) : 9 habts/km²

Chronologie du fait migratoire :

Les premières arrivées ont eu lieu en 1900-1910 mais la constitution d'un réseau villageois immigré n'est apparu qu'à partir de 1930, en même temps qu'avait lieu la principale poussée migratoire ; laquelle s'est apaisée en 1960.

26% de l'effectif actuellement en place s'est installé avant 1930 ; 60% entre 1930 et 1960 (22% 1930-1940 - 19% 1940-1950 - 19% 1950-1960) et 14% de 1960 à 1965.

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

23% des chefs de famille ont pour origine Barsalogho - 22% Seguéneka - Boussé-19% Pissila - 19% Kongoussi-Tikaré - 12% Kaya et 5 % Pissila-Tougouri.

Le canton de Bottogo a surtout accueilli les immigrés de Kongoussi-Tikaré-Boussé et du Yatenga=Seguéneka-Ouahigouya. Aribinda a reçu les immigrants venus de Pissila, Boula, Kaya, Barsalogho et Tougouri (Fig 1).

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

L'installation des immigrés a été grandement facilitée d'une part par le chef de canton d'Aribinda qui ne les déclarait pas à l'administration et d'autre part par les brousses désertes : terrains de pâture du bétail peul, où a été constitué plus tard le canton de Bottogo. Les "déserteurs" venus des villages de Segueneka et Tikaré (dépendants du Balum Naba de Ouahigouya - serviteur zélé de l'administration -) et de Boussé (prestations de portage) ont afflué dans cette aire de 1925 à 1940.

Par ailleurs, au cours d'une phase récente, des établissements ont pu se créer au nord du front de colonisation situé à la limite des circonscriptions mossi, grâce à des campagnes d'hydraulique villageoise et pastorale dans l'Aribinda.

Accessibilité à la terre :

Comme dans l'aire N°1 "Ouest", l'accès à la terre n'a pas été limité en pays peul. Au contraire, l'absence totale de villages peul ou Rimaïbe le long du marigot de Kelbo (Bottogo) a favorisé l'implantation mossi sous une forme dispersée, tout au long des axes de drainage. Le regroupement d'autorité, décidé par l'administration, n'a rien changé à cette situation particulière. Au contraire, la création du canton mossi de Bottogo n'a fait que sanctionner l'indépendance des immigrés vis à vis de la chefferie peul de Tongomayel qui contrôle les terrains de parcours.

A l'est, dans le canton d'Aribinda, les Mossi se sont mêlés aux Kurumba, comme dans l'aire N°1. Néanmoins, l'arrivée massive des immigrés a soulevé, à ses débuts, quelques problèmes, car elle a correspondu à une période durant laquelle s'opérait un éclatement des vieux établissements

kurumba, en hameaux de culture, près des bas-fonds. Localement, des heurts se sont produits (qui ont attiré l'attention des autorités sur le phénomène migratoire), vite apaisés par le respect des cultivateurs mossi envers les chefs de terre kurumba. Ici, encore, les chefs de villages mossi sont très souvent kurumba.

Dynamique de l'espace local :

60 à 70% de l'espace ne sont pas cultivés et, actuellement, les défrichements sont peu nombreux, sauf le long des bas-fonds où les populations autochtones et mossi recherchent les terres humides et les points d'eau pour leur alimentation en eau ainsi que celle de leur bétail. Dans le canton de Bottogo, les terres vacantes correspondent à des sols peu évolués, associés à lithosols, qui n'attirent pas les cultivateurs du fait de leur faible rétention en eau. Ces derniers s'intéressent exclusivement aux sables éoliens, cultivés de part et d'autre des bas-fonds (Fig 16-B).

Au sud-est (triangle : Kelbo-Gasseliki-Aribinda-Pelhouté) des possibilités de mise en valeur de terres cultivables existent (sols ferrugineux peu lessivés, sur sables éoliens) mais dans des zones éloignées des villages, donc des points d'eau permanents.

A l'est, les terres disponibles sont peu fertiles (sols halomorphes et hydromorphes, associés à sols gravillonnaires).

De toute façon, dans la conjoncture climatique des dernières années, les terres vacantes n'ont pas représenté d'attrait pour une extension de l'implantation rurale mossi. C'est un phénomène contraire qui a pu être observé : regroupement sur certains sites privilégiés, abandon des zakse éloignées des villages.

Tous les établissements de l'aire ont été affectés par des départs, surtout ceux de Bottogo où, en plus de récoltes catastrophiques, les puits sards ont tari. Les Mossi ont été contraints de se ravitailler aux puits profonds des Rimaïbe et Kurumba, rares dans la région.

Depuis, 1960, 286 départs de familles mossi ont pu être enregistrés, au cours de nos enquêtes ; dont 209 entre 1968 et 1973, soit une diminution de 12,5% de l'effectif depuis 1968. Dans le même temps, quinze arrivées ont été recensées.

Les départs ont intéressé, pour 35% des retours au pays mossi, pour 29% des destinations inconnues (probablement l'ouest de la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire), pour 15% des déplacements internes à l'aire (regroupements sur des villages autochtones), pour 14% des migrations vers Nouna et Dédougou et 7% des migrations à destination de la Côte d'Ivoire.

Aire N°3 "Yalanga" :

Effectif de la population d'accueil (1973) : 6 322 habts.

Kurumba	3 877	8 établissements
Peul	1 552	8
Songhaï-Bella	693	4

Densité du peuplement local, interne à l'aire : 24 habts/km²

Effectif de la population mossi :

En 1960 :	87 familles	5 établissements
En 1973 :	102	6

Densité globale (populations locale et immigrée) : 27 habts/km²

Chronologie du fait migratoire :

Les premières arrivées datent d'avant 1930 et le réseau d'établissements mossi, de 1955. Les principales périodes d'installation ont été 1950-60 (51 %) et 1965-72 (31 %).

Mise en situation de l'aire par rapport aux pays de départ :

Les chefs de famille, venus directement au lieu où ils ont été interrogés en 1972, ont pour principales origines : Barsalogho (30 %) - Kongoussi-Tikaré (15 %) - Kaya (15%) et Yatenga (11%). Toutefois, ce sont les flux indirects qui ont surtout intéressé l'immigration (57% des installations). Dans ce second cas, les origines sont identiques et dans les mêmes proportions que celles de la catégorie précédente. Ces immigrants sont venus après des étapes de 8,12,17 ans effectuées dans les villages du nord de Barsalogho ou de la frange nord de l'aire N°2 ; plusieurs étapes les rapprochant parfois de leur site actuel d'installation. Depuis 1960, ce sont essentiellement des originaires de Barsalogho qui s'établissent dans l'aire de "Yalanga".

Faits favorisant ou limitant l'immigration :

Le village d'Aribinda qui, traditionnellement a été une étape sur la route du sel, pour les caravanes mossi, a toujours connu l'installation de commerçants et d'artisans mossi. Cependant, c'est surtout la recherche de points d'eau permanents qui, depuis 1965, a attiré les immigrants dans cette aire, où se situent les vieux villages songhaï (Filio) et Kurumba (Debeyel, Yalanga, Belhouro) qui possèdent des puits profonds. L'établissement d'Ouroundou-Dar salam a été, à l'origine, un hameau de culture du village kurumba d'Ouroundou. Situé le long d'un marigot, il a attiré les Mossi venus de Barsalogho. C'est actuellement, dans toute la sous-préfecture de Djibo, le seul établissement qui puisse être qualifié de "colonisation actuelle". Les Peul sont venus également, depuis peu, s'établir dans le bas-fonds et se présentent en concurrents des Mossi pour l'accès à la terre.

Accessibilité à la terre :

Elle est réglée selon les mêmes principes que ceux déjà exposés dans les deux autres aires. Remarquons, toutefois, qu'aucun groupe mossi ne s'est constitué en établissement indépendant.

Dynamique de l'espace local :

A peine 15% de l'espace sont encore vacants, en petites portions réparties le long des marigots, ainsi qu'entre l'erg ancien (cultivé) et les axes de drainage. Les défrichements actuels s'opèrent dans les "brousses tigrées", à proximité immédiate des villages. 2 à 3% des terres "disponibles" sont situées sur sables éoliens, entre Debeyel et Yalanga. Si, comparativement aux aires d'immigration ancienne, celle de "Yalanga" paraît animé d'un certain dynamisme migratoire, l'avenir de ce dernier semble dès à présent limité aux établissements déjà créés.

En 1973, sur un nombre d'immigrés mossi en Haute-Volta, estimé à 160 000 personnes, la sous-préfecture de Tougan en accueille plus de 16 % et celle de Djibo près de 10 %, soit au total, le quart de l'effectif en colonisation.

VI - UN ESPACE MIGRATOIRE DIVERSIFIE.

Malgré l'orientation nouvelle des poussées migratoires qui confert actuellement aux aires mossi en pays samo une fonction de relais vers les aires d'immigration de la Volta Noire et malgré la mise en échec récente de l'implantation mossi en zone sahélienne, la colonisation agricole dérivée des migrations à la périphérie du Nord-Mossi reste un fait d'importance.

Cette colonisation ne s'est pas manifestée partout avec la même ampleur, soit que les populations autochtones se soient opposées d'emblée à toute pénétration mossi (Samo Matya) ou bien encore qu'elles aient changé d'attitude à mesure que le poids des étrangers devenait plus lourd (Peul de Djibo-Ouest), soit que les immigrants aient jugé le potentiel d'accueil peu attractif : trop grande profondeur des nappes phréatiques (sud-ouest de Tougan et secteur de Toéni) ou encore pluviométrie faible rendant la réussite des cultures trop aléatoire (Nord-Djibo). Ces facteurs limitant paraissent essentiels ; nous avons pu constater que, du point de vue des potentialités agricoles, les Mossi se contentent souvent de terres dont l'intérêt agronomique est faible et pour lesquelles ils n'entrent pas en concurrence avec les paysanneries locales.

Ainsi, dans cet espace migratoire, des aires ayant chacune leurs caractéristiques propres ont-elles pu être cernées. Toutefois, au-delà des analyses régionales détaillées, est-il possible d'entrevoir une dynamique d'ensemble de cette poussée pionnière périphérique ?

La colonisation agricole a sans doute mieux réussi en pays samo maya. Il s'agit là d'un déversement de population dans une région où les conditions naturelles sont les plus voisines de celles des pays de départ. Les Mossi y ont reconstitué un type d'occupation très proche de celui du Yataga, ou plutôt de ce qu'il était il y a encore une cinquantaine d'années : terroirs en auréoles, séparés les uns des autres par des brousses recélant des réserves en terre cultivable et consacrées (en attendant...) aux parcours d'un important cheptel bovin et caprin. De plus, la structure politique mossi s'y est reconstituée avec l'érection spontanée de chefferies de village tandis que des chefs de terre mossi ont pu contrôler peu à peu l'espace acquis. Un univers villageois a été recréé même si la vie sociale est, pour partie, encore dépendante des villages d'origine peu éloignés. En zone sahélienne, au contraire, l'installation des Mossi est restée hésitante, précaire, freinée ou mise en déroute au rythme des "sécheresses" et des invasions acridiennes (1913-1915 - 1928-1930 - 1968-1974). L'implan-

.../...

tation d'établissements y est demeurée légère et la constitution de chefferies coiffant des immigrés aux origines diverses n'a été qu'une émanation de la puissance administrante soutenue par la volonté politique d'un Yatenga-Naba (26).

L'interférence des conditions d'accueil et des contraintes exercées par l'administration coloniale expliquerait cette situation locale : les Mossi auraient accédé aux brousses sahéliennes précipitamment, non avec la ferme intention d'y demeurer mais essentiellement pour s'y cacher. Le Sahel ne serait qu'une aire de refuge en sursis, contrairement au pays samo devenu aire de fort peuplement.

Cette opposition entre deux modes de colonisation périphérique n'est-elle pas trop tranchée ? Doit-on maintenir les termes d'"hésitation", de "précarité" pour qualifier la colonisation mossi à Djibo ? La fragmentation des groupes humains sous cette latitude n'est-elle pas plutôt une tendance générale (habitats dispersés, création de hameaux de culture, population flottante) caractérisant les formes de colonisation sédentaire récente ? Lorsque les Mossi ont pénétré dans la région, les vieux villages de cultivateurs kurumba et rimaïbe connaissaient un éclatement en écarts éparpillés. Et l'on ne peut dissocier ce mode de colonisation régionale de celui des Dogon s'implantant plus au nord, dans le Seno, et dont les petits établissements pionniers ont rencontré ceux des Mossi, tant à l'ouest de Djibo que dans le Gondo. De même l'implantation fragmentée des Gourmantché au sud de Dori, après qu'ils aient effectué un mouvement vers le nord, comme les Mossi. La dispersion de l'habitat serait donc le signe d'une adaptation à un genre de vie différent de celui des pays de départ : constitution de grands troupeaux, abandon des cultures de sorgho-haricots pour la monoculture extensive du mil, défrichement sans sélection d'espèces permettant la formation d'un parc, habitats "temporaires" s'appuyant sur un maillage de vieux villages groupés autour de puits profonds, témoins d'une première phase d'occupation sédentaire (27).

Cependant, toutes ces migrations ayant abouti à une implantation diffuse de cultivateurs dans l'espace sahélien, à la limite de la sédentarité, ont été accélérées par les contraintes administratives et l'on est en droit de se demander si, sans elles, le mouvement général de desserrement des terroirs aurait atteint des limites aussi septentrionales. En ce qui concerne les Mossi, il est probable que le marigot de Kelbo, au sud du parallèle 14° aurait constitué la limite nord de la colonisation périphérique. Là : un chapelet de mares, des plaines sableuses, de vastes terrains de parcours. Mais les hameaux de culture de l'"intérieur" étaient reconnus les uns après les autres par les gardes-cercle et le mouvement a été poussé plus

avant!

Dans la partie nord du Yatenga, dans l'espace compris entre les deux régions étudiées et où les conditions naturelles sont voisines de celles de Bottogo, l'implantation de hameaux de culture mossi n'a guère dépassé Kumbri et Thiou, situés respectivement à trente et quarante kilomètres de Ouahigouya : la capitale historique régionale. Dans cette zone, il n'était pas facile de se cacher longtemps. Le canton peul de Banh était souvent l'objet de recensement et la chefferie Fittobe s'opposait à l'implantation de cultivateurs autour des mares d'abreuvement de son bétail. Les Mossi créant des hameaux de culture au nord de Ouahigouya n'espéraient donc pas échapper au contrôle de l'administration; ils cherchaient essentiellement des terres vacantes, poussés par la "soif" d'espaces cultivables déclenchée par l'introduction forcée, puis l'extension, des cultures de coton et d'arachide. Seuls les facteurs agricoles attractifs ont joué dans la colonisation de ce secteur. Encore a-t-elle bénéficié temporairement d'une campagne de forages de puits et d'un encadrement agricole de la part de l'administration du cercle qui, à l'encontre de sa politique essentiellement coercitive menée à Djibo, a voulu favoriser ici une colonisation qu'elle pouvait contrôler, à proximité du chef lieu. Cette constatation d'une pénétration prudente au nord du Yatenga vient étayer la supposition émise d'une avancée trop hâtive des Mossi dans le Djelgodji. (28)

Tandis que la pénétration au Sahel s'est figée et que l'on assiste à un renversement des flux migratoires, c'est vers l'ouest que le champ migratoire a pris toute son ampleur; tout d'abord sous la forme d'une colonisation dense des marges, lesquelles déversent actuellement leur trop plein en aval : le sud-ouest voltaïque et la Côte d'Ivoire. L'espace de vie des paysans du Nord-Mossi a trouvé sa limite aux sables du Djelgodji pour s'étendre en direction des plantations de la Basse Côte.

Ouagadougou, août 1975

NOTES INFRA-PAGINALES

- (1) - Le pays mossi a été défini comme l'ensemble des circonscriptions administratives où plus de 50% des villages sont à dominante mossi.
- (2) - La présentation particulière de ces deux régions provient d'une répartition zonale des recherches entre les géographes du centre ORSTOM de Ouagadougou.
- (3) - Voir à ce propos le jeu de cartes et l'introduction de Espaces agraires mossi en pays bwa (BENOIT M., 1973)
- (4) - Dans l'état actuel de nos connaissances, les Kurumba constitueraient le vieux fond de peuplement du Gourma. Sous l'effet d'un assèchement climatique probable et de circonstances historiques, notamment la fondation de l'empire songhaï, les Kurumba se seraient déplacés vers le sud, où on les rencontre actuellement : Aribinda, Djibo et Yatenga.
- (5) - Les Imrad Oudalan ont pénétré le Liptako à partir de 1827
- (6) - A proximité des Tensobanâmba ("commandements militaires") dépendant du Widi, tels Kossuka, Windigui, Oula et les villages contrôlés par le Balum et le Rassam.
- (7) - Le chasseur est un professionnel, un homme craint pour son courage, son endurance et son pouvoir occulte. Il vit en brousse où il sait se concilier les génies. Les chasseurs ont joué un rôle considérable dans la prospection des terres de colonisation.
- (8) - L'effectif n'a pas varié depuis le recensement de 1938. M. IZARD (1959, p 51) donne le chiffre de 25 289 Mossi dans le cercle de Djibo en 1957. Cette information provenant des recensements est erronée; les agents recenseurs assimilant les Kurumba (autochtones) aux Fulse et Mossi (immigrés).
- (9) - En comparant le nombre des familles et celui des habitants, par village, on peut déduire en première approximation une taille "moyenne" des familles. On remarque que celle-ci est très variable. Toutefois, les établissements les plus anciens présentent dans la plupart des cas les groupes familiaux les plus importants. Par famille, nous entendons le groupe de personnes apparentées, figurant dans les cahiers de recensement sous un numéro dit "de famille". La liste des personnes consignées sous ce numéro est identique à celle reportée sur une "carte de famille" détenue par le chef de famille, responsable du paiement de l'impôt pour toutes les personnes inscrites sur sa carte.
- (10) - Un passage dans la région en avril 1974 a permis de constater, au village de Soffi, le départ de 48 familles sur les 68 recensées deux ans plus tôt.
- (11) - Zakse (sing. "zaka") : enclos familial pouvant regrouper plusieurs exploitations agricoles autonomes.
- (12) - Dans la partie sud et sud-ouest, on observe une caractéristique inverse ; des grappes de villages concentrées sur les principaux interfluvies : caractère qui peut tenir d'une endémicité onchocerquienne dans les vallées.

- (13) - Le premier contrôle administratif des hameaux de culture situés au nord de Seguenega, de Tikare et du lac de Bam, à l'intérieur des limites historiques des cantons mossi, date de 1930. Les chefs de cantons s'étaient plaints que leurs administrés "quittaient clandestinement leur village pour aller s'installer sans bruit, avec leur famille, dans les territoires semi-désertiques" (Ouahigouya, février 1930). Cette incursion imprévue de l'administration a provoqué de nouveaux déplacements d'agriculteurs vers le nord; ces derniers partant s'établir, cette fois, à l'intérieur des cantons peul. Huit années plus tard, l'administration intervenait auprès des mêmes personnes, à Djibo.
- (14) - La carte des densités par isolignes est dressée à partir de la Fig 2. Une trame de carroyage de 1cm de côté (soit 5km) est apposée sur cette carte. Un cercle mobile, dont le rayon est égal à la distance moyenne inter-villageoise : 0,83cm (soit 4,15km), est centré successivement sur chaque intersection de la trame. On considère que la densité en ce point est proportionnelle à l'effectif de population situé à l'intérieur du cercle mobile (54 km²).
- (15) - Bien que les densités soient calculées à partir de chiffres de population récents, la mise en relation de ces données avec une émigration datant de plusieurs dizaines d'années n'infirmes pas notre raisonnement.
- (16) - La notion d'occupation du sol recouvre l'espace cultivé, observé sur les photographies aériennes des missions régulières de l'IGN, au 1/50 000ème, réalisées entre 1952 et 1956. (d'après G. REMY).
- (17) - Sur la Fig 5, dans les secteurs les plus densément peuplés, les taux d'occupation sont en fait de l'ordre de 60 à 70%.
- (18) - Par espace disponible, nous entendons : disponible pour les cultures et les paturages. Les Mossi des régions septentrionales pratiquent un important élevage de bovins et de caprins. A mesure que les cultures prenaient de l'extension, les terrains de parcours du bétail ont été progressivement réduits aux terrains incultivables (affleurements cuirassés), tout du moins dans les secteurs les plus peuplés. Cette évolution a amené nombre d'agriculteurs à s'éloigner des zones "saturées", non pas essentiellement pour échapper aux contraintes administratives, mais aussi pour pouvoir exploiter de nouvelles terres et donner à leur bétail l'espace nécessaire à sa survie. Il est remarquable qu'à Tougan et à Djibo, les Mossi immigrés soient possesseurs de grands troupeaux auxquels ils consacrent de vastes parcours. Le témoignage d'un commandant de cercle vient confirmer ce propos. "A l'encontre de l'avis des chefs qui voient dans les départs effectués sans autorisation, uniquement une manifestation d'indiscipline de leurs ressortissants, j'estime que la véritable cause de ces mouvements réside, en ce qui concerne les populations mossi, dans l'insuffisance des terres de culture existant aux abords des villages actuels. Les inconvénients de cette situation ne pourront que s'accroître avec le développement des cultures industrielles ... (Ouahigouya, 2ème trimestre 1937).
- (19) - 13 villages (7 200 habts) sont à rattacher à l'ancien royaume du Lorum qui comprenait également d'autres établissements aujourd'hui rimaïbe. 20 autres villages (7 900 habts) se situent dans l'ancien Kurumei songhaï (Aribinda-Belehede).
- (20) - d'après R. BOULET (1968), J.C. LEPRUN et R. MOREAU (1969).

- (21) - Il s'agit d'une unité de paysage dite "de transition", entre l'occupation continue du sol (U.P.II), au centre du Yatenga, et l'apparition de terroirs individualisés. Cf. MARCHAL (Les Pays du Yatenga, in l'Espace Géographique, n°2, 1974, 93-109)
- (22) - Un questionnaire devant permettre l'établissement de fiches signalétique par aires d'immigration rurale mossi, a été mis au point en juin 1974 par M. BENOIT et JP LAHUEC, géographes à Ouagadougou. Dans le chapitre V, nous reprenons les principales rubriques de ce questionnaire.
- (23) - Dans les établissements où la majorité des habitants sont musulmans, les colons se désintéressent de cette question.
- (24) - Rappelons que Tougan, en tant qu'établissement mossi, a été rattaché à l'aire N°1 "Kiembara", compte tenu de ses caractères.
- (25) - Le poste administratif de Toéni manquait d'eau jusqu'en 1970. Le puit moderne qui y a été construit est profond de 53m.
- (26) - Naba Tigré (1914-1953) a su tirer parti d'une collaboration active avec la puissance administrante française pour affirmer son autorité sur ses "sujets" chaque fois qu'une occasion s'est présentée. Ainsi a-t-il fait nommer des chefs mossi en pays samo jusqu'en 1925, obtenu la création du canton de Bottogo pendant que, dans le même temps, le Gouvernement du Soudan l'autorisait à créer des chefferies pour encadrer les colons des villages de l'Office du Niger et y percevoir l'impôt.
- (27) - Dogon, Kurumba, Songhaï connaissent (ou connaissaient) les techniques permettant de creuser des puits profonds. Dans le Yatenga, les Mossi se sont souvent implantés sur des sites d'habitat dogon ou kurumba, où un puit profond avait été creusé. Ces puits existent toujours et certains atteignent des profondeurs très supérieures à celle de la nappe actuelle (qui a baissé au cours des dernières années). Ceci signifie qu'ils ont été creusés ou approfondis au cours de périodes "sèches" durant lesquelles le niveau de la nappe était encore plus bas qu'aujourd'hui
- (28) - A partir de 1935 et dans le cadre des activités de la Société indigène de Prévoyance de Ouahigouya (créée en 1931), des primes ont été accordées pour le forage de puits et le creusement de petits réservoirs "sur les points manquant d'eau". En 1937, une expérience de colonisation dirigée a été tentée à Thiou. Des chefs d'exploitations ont reçu charrues, herse et boeufs.
-

BIBLIOGRAPHIE :

Méthodologie :

- BENOIT M. 1973 Espaces agraires mossi en pays Bwa, ORSTOM, Ouagadougou, 2 fasc., T 1 (152 p multigr.), T 2 (44 cartes et 17 graphiques)
- RAISON J.P. 1973 "La colonisation des terres neuves intertropicales" in Etudes Rurales, N°31, Paris, Mouton, 5-II2.

Références intéressant TOUGAN:

- ANCEY G. 1974 Facteurs et systèmes de production dans la société Mossi d'aujourd'hui : Migration, Travail, Terre et Capital, ORSTOM, Ouagadougou, 121 p multigr.
- BRASSEUR G. 1954 Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale
LE MOAL G. Feuilles 3 et 4 Nord, Dakar, IFAN, Notice.
- BOUTILLIER 1964 "Les structures foncières en Haute-Volta", in Etudes Voltaïques, N°5, 5-83.
- HERITIER-IZARD 1973 "La paix et la pluie : rapports d'autorité et rapport du sacré chez les Samo", in L'Homme, T XIII, N°3.
- 1974 "Des cauris et des hommes - Production d'esclaves et accumulation de cauris chez les Samo (Haute-Volta)", in Formes de servitude en Afrique Occidentale (Cl. MEILLASSOUX), Paris, Maspéro.
- IZARD-HERITIER F. 1958 Bouna - Monographie d'un village pana de la Vallée du Sourou (Haute-Volta), Bordeaux, ISHA, 184p
IZARD M. 1959 Aspects humains de l'aménagement du Sourou, Bordeaux, ISHA, 78p multigr.
- IZARD M. 1970 Introduction à l'histoire des royaumes mossi, Recherches Voltaïques, CNRS-CVRS, 2 tomes, 428p.
- LEPRUN J.C. 1969 Etude pédologique de la Haute-Volta- Région Nord-Ouest, ORSTOM, Dakar, 341 p multigr., 1 carte.
MOREAU R.
- MARCHAL J-Y. 1974 Réflexions sur un casier irrigué en Haute-Volta : Guédougou, Vallée du Sourou, ORSTOM, Ouagadougou, 37p
- QUEANT T. 1969 Agriculteurs et Eleveurs de la région du Gondo-Sourou, CVRS, Ouagadougou, 269 p multigr.
de ROUVILLE C.
- PEHAUT Y. 1957 Vallée du Sourou : Problèmes Humains, Bordeaux, ISHA 103 p multigr.
ROUAMBA P.
- SAVONNET G. 1958 Carte ethno-démographique de la vallée du Sourou et des régions voisines, Ouagadougou, IFAN, 2 feuilles
- TAUXIER L. 1917 Le Noir du Yatenga, Paris, Larose
- BITARD J.P. 1958 Monographie d'un village marka de la vallée du Sourou (Haute-Volta). Bordeaux, ISHA, 275 p multigr.
FAFFA J.C.

Références intéressant Djibo :

- BARRAL H. 1967 "Les populations d'éleveurs et les problèmes
pastoraux dans le Nord-Est de la Haute-Volta",
in Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol IV, n°1, 3-31.
- 1973 "Les zones d'endolomie pastorale", in Program-
me d'Hydraulique au Sahel Voltaïque, SCET.COOP.,
33 p multigr.
- BOULET R. 1968 Etude pédologique de la Haute-Volta-Région Cen-
tre-Nord, ORSTOM, Dakar, 351p multigr., I carte.
- GALLAIS J. 1975 Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahé-
lienne, CEGET, Bordeaux, 239p.
- QUINQUARD N. 1974 Les systèmes agro-pastoraux chez les Peul du
Djelgodji (Haute-Volta), Rouen, II4p multigr.
- ROUCH J. 1953 Contribution à l'histoire des Songhaï, Mémoires
de l'IFAN, Dakar, N°29, 139-259.
- SCET International 1973 Programme d'Hydraulique au Sahel, Secrétariat
des Affaires Etrangères, Paris.
- STAUDE W. 1961 "Légende royale des Kurumba", in JSA, Tome XXXI,
fasc. II.
- 1967 "La structure de la chefferie chez les Kurumba
du Lorum (Haute-Volta septentrionale)", in
Païdeuma, vol XIII, Francfort.
-

SOMMAIRE

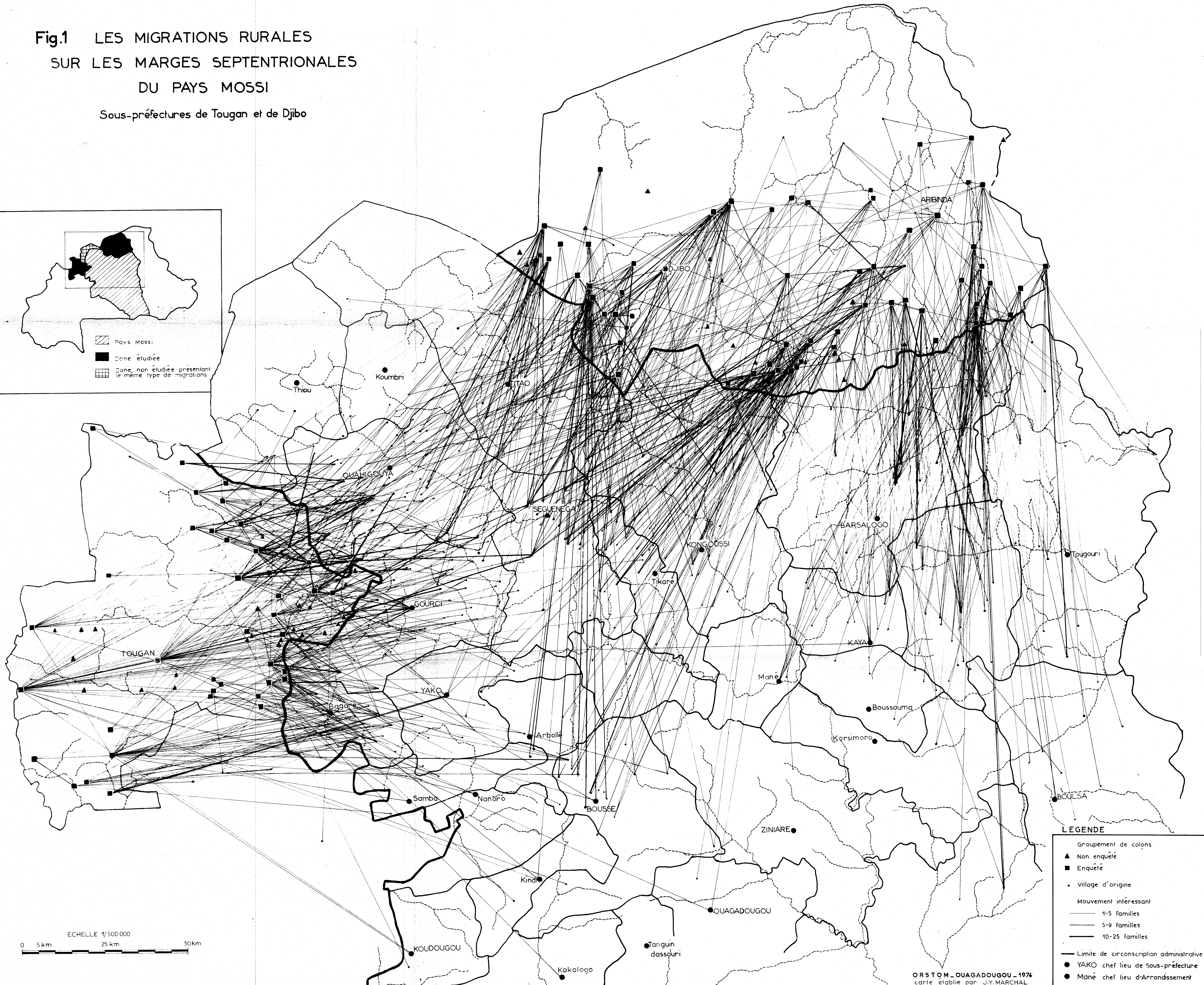
	AVANT PROPOS	p 1
I	INTRODUCTION : LES DONNEES DE L'HISTOIRE	p 4
II	LE FAIT MIGRATOIRE	p 11
III	LES PAYS DE DEPART	p 18
IV	LES CONTEXTES D'ACCUEIL	p 22
	IV-1 Les populations autochtones	p 22
	IV-2 La Pluviométrie	p 28
	IV-3 La valeur agricole des sols	p 30
	IV-4 L'Utilisation du sol	p 34
V	LES AIRES D'IMMIGRATION	p 36
VI	UN ESPACE MIGRATOIRE DIVERSIFIE	p 47
	NOTES INFRA-PAGINALES	p 50
	BIBLIOGRAPHIE	p 53

CARTES :

- Fig 1 : Les Migrations rurales sur les marges septentrionales du pays mossi (calque de repérage)
Fig 2 : Répartition de la population en pays mossi et bissa
Fig 3 : Densité de la population rurale en pays mossi et bissa
Fig 4 : L'occupation du sol
Fig 5 : (A et B) -Localisation des villages
Fig 6 : (A et B) -Périodes de fondations des établissements mossi
Fig 7 : (A et B) -Flux migratoires annuels moyens (1965-1973)
Fig 8 : (A et B) -Répartition de la population mossi
Fig 9 : (A et B) -Importance relative de la population mossi par village.
Fig 10: (A et B) -Le peuplement autochtone
Fig 11: (A et B) -Répartition de la population d'accueil
Fig 12: Tougan-Djibo : Données pluviométrique
Fig 13: (A et B) -Valeur agricole des sols
Fig 14: (A et B) -Utilisation du sol
Fig 15: (A et B) -Types d'implantation mossi
Fig 16: Terroirs mossi du canton de Bottogo.
-

Fig.1 LES MIGRATIONS RURALES SUR LES MARGES SEPTENTRIONALES DU PAYS MOSSI

Sous-préfectures de Tougan et de Djibo



des villages d'origine et des établissements de colons



Fig.1 LES MIGRATIONS RURALES SUR LES MARGES SEPTENTRIONALES DU PAYS MOSSI

Sous-préfectures de Tougan et de Djibo

Fig.1 CALQUE DE REPERAGE
des villages d'origine et des établissements de colons

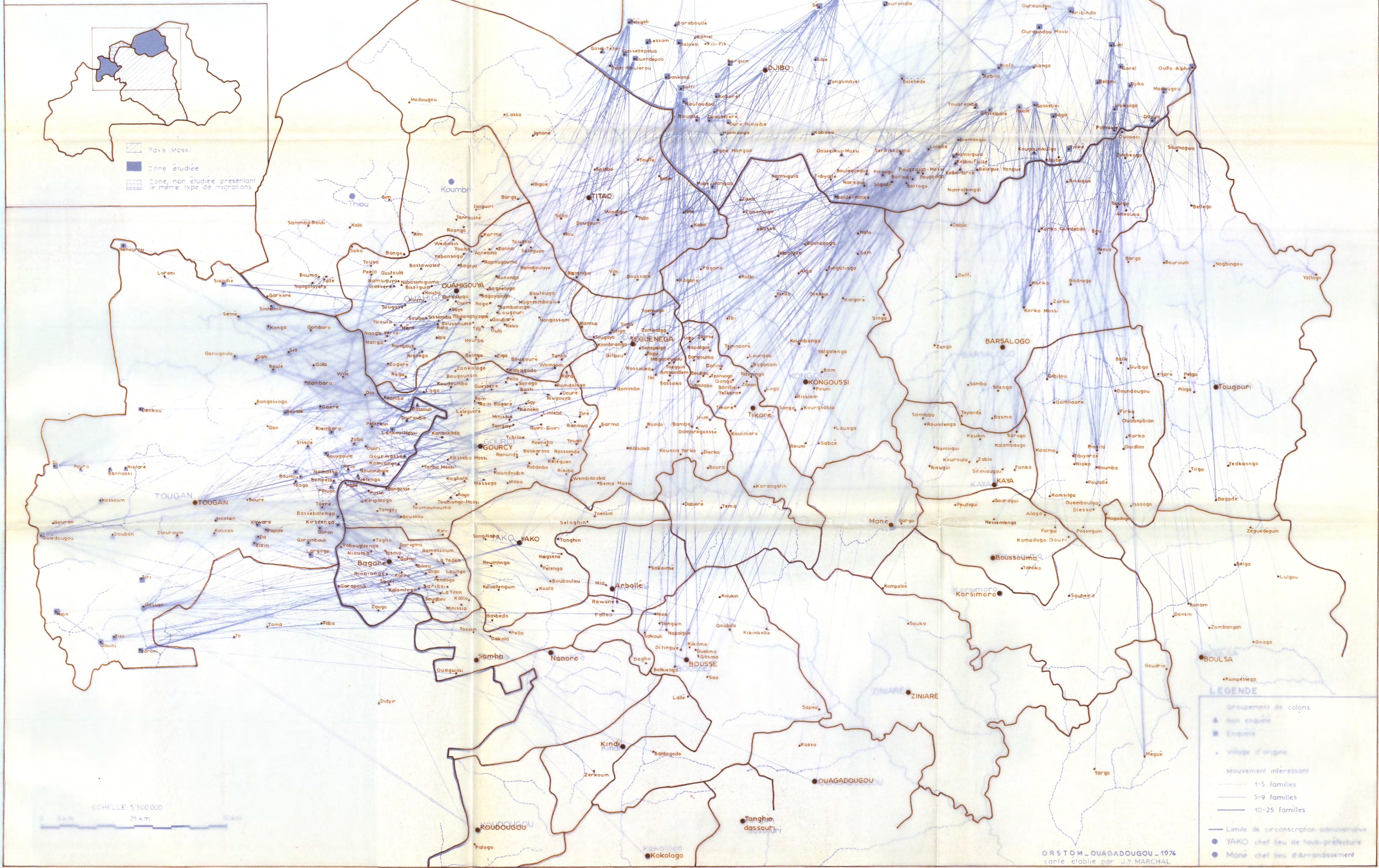


FIG.2 RÉPARTITION DE LA POPULATION
EN PAYS MOSSI ET BISSA

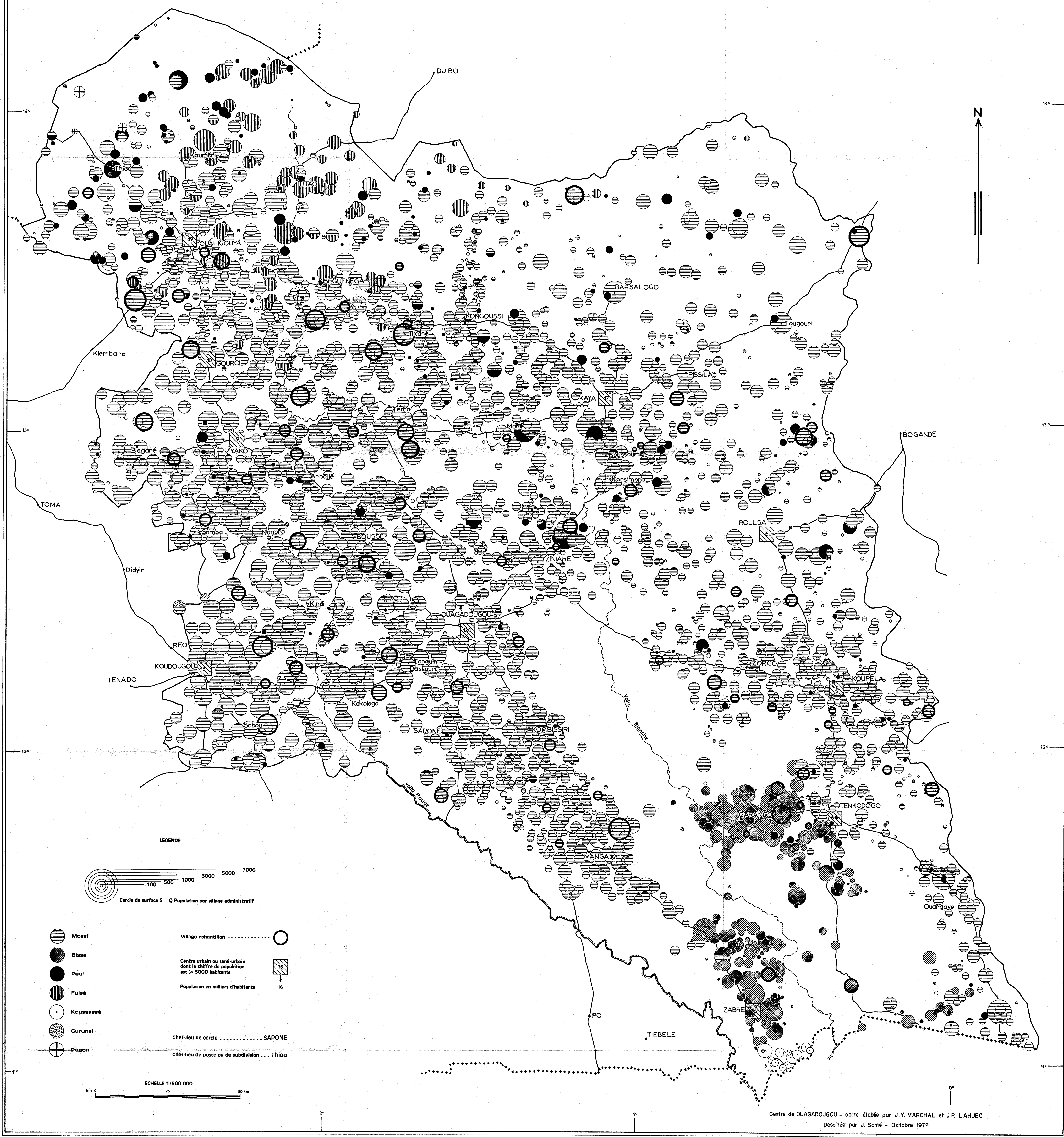


FIG.3 DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE
EN PAYS MOSSI ET BISSA

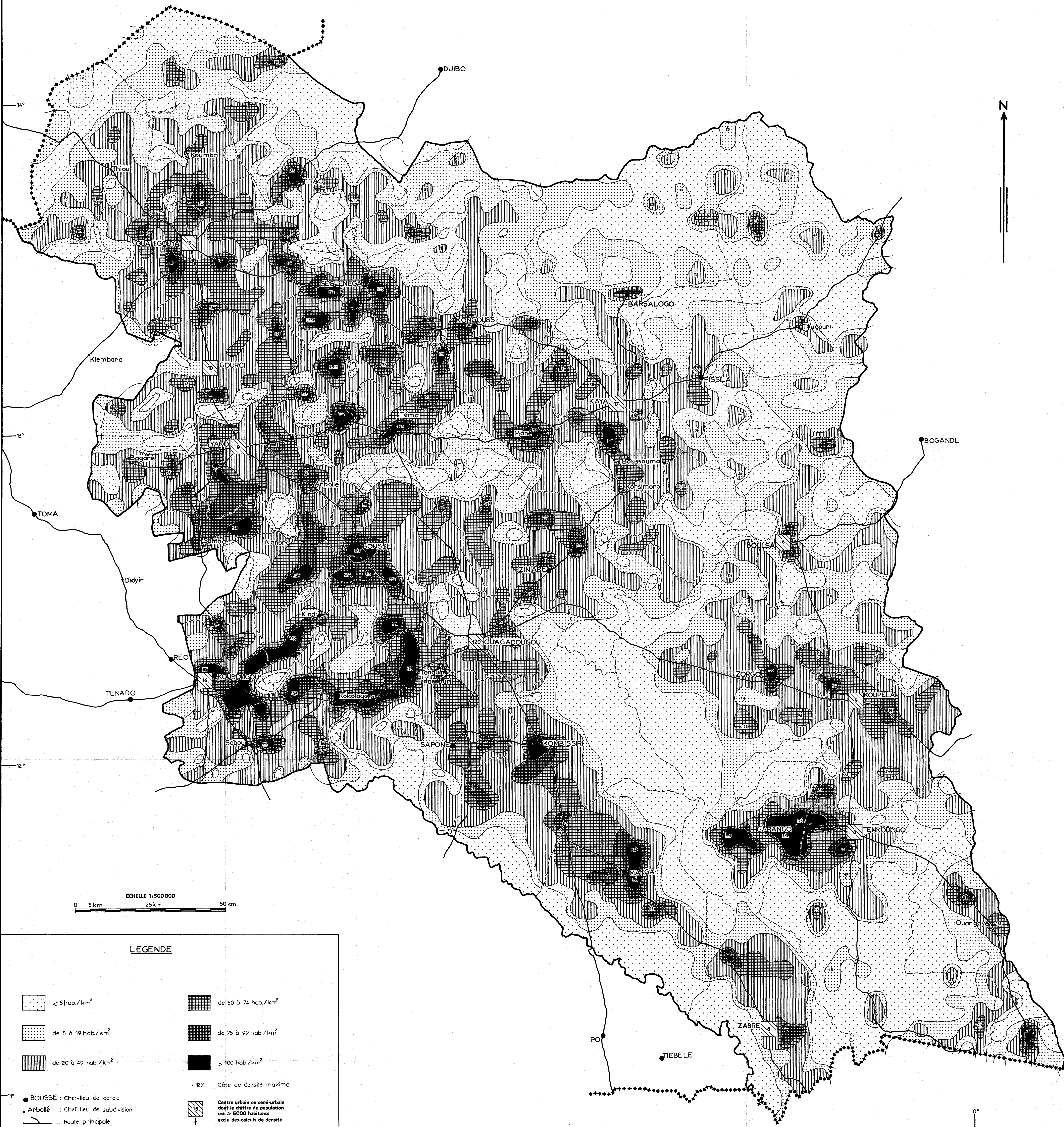


FIG.4 L'OCCUPATION DU SOL

Aires de Départs et Aires d'Arrivées

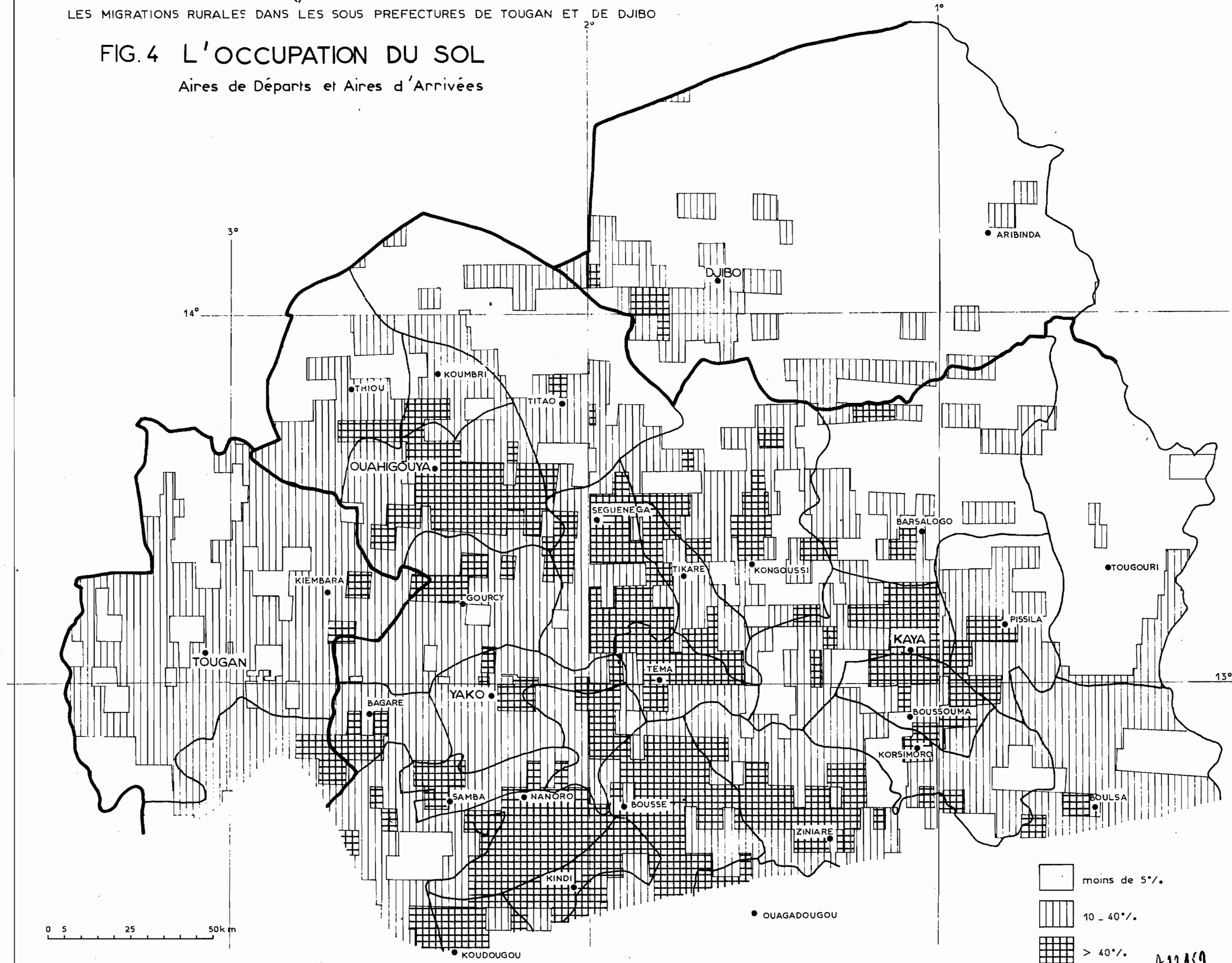
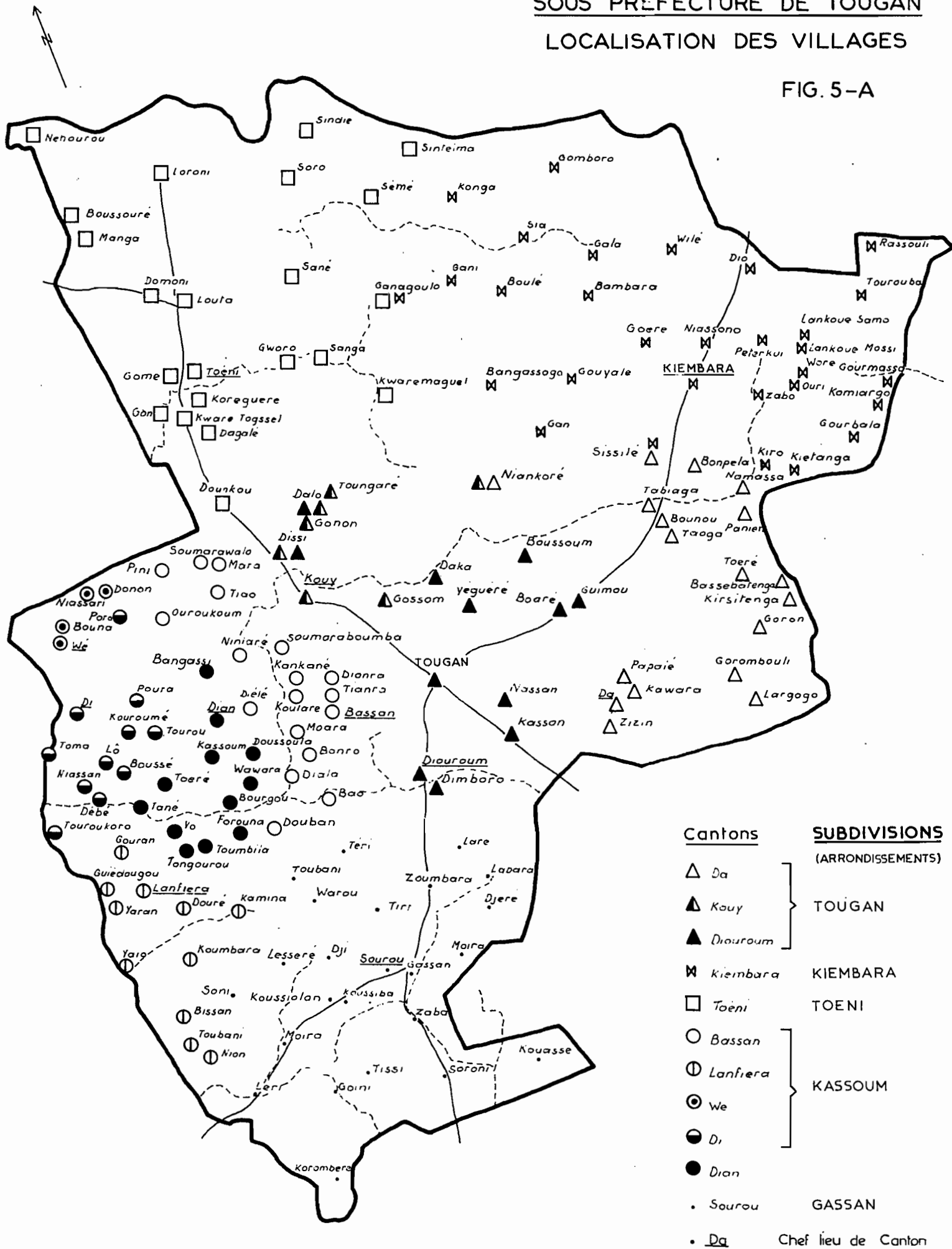


FIG. 5-A



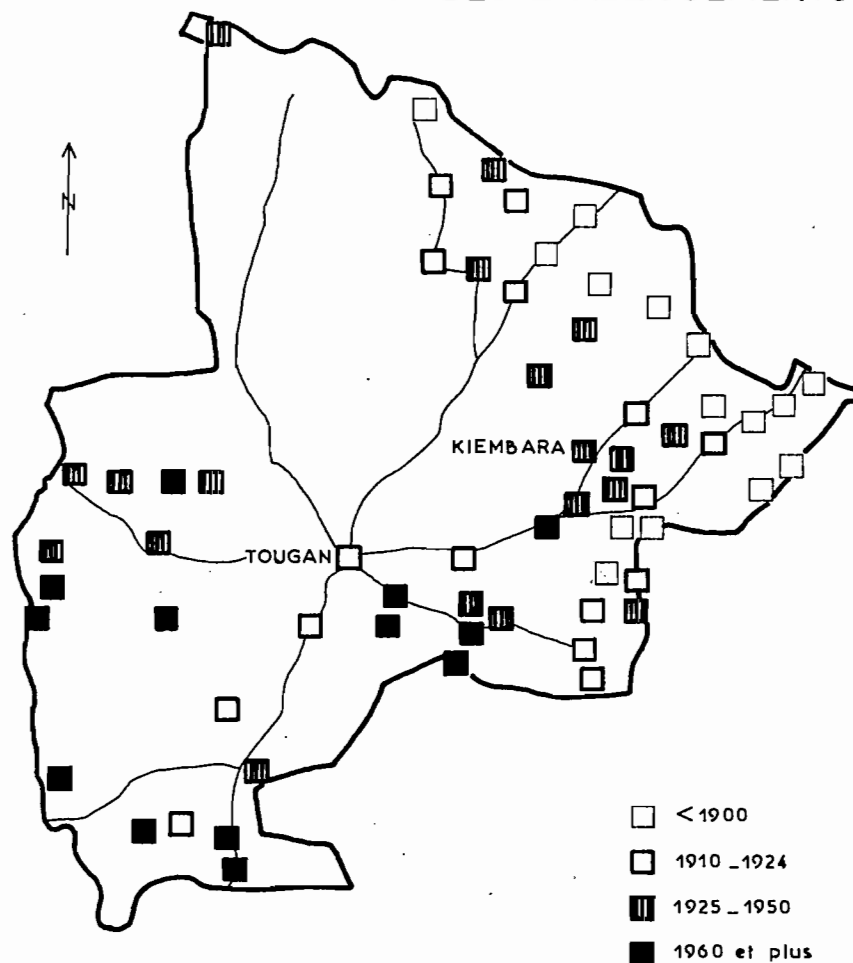
CARTE DE LOCALISATION DES VILLAGES ET CAMPEMENTS

ECHELLE
0 5 10 km



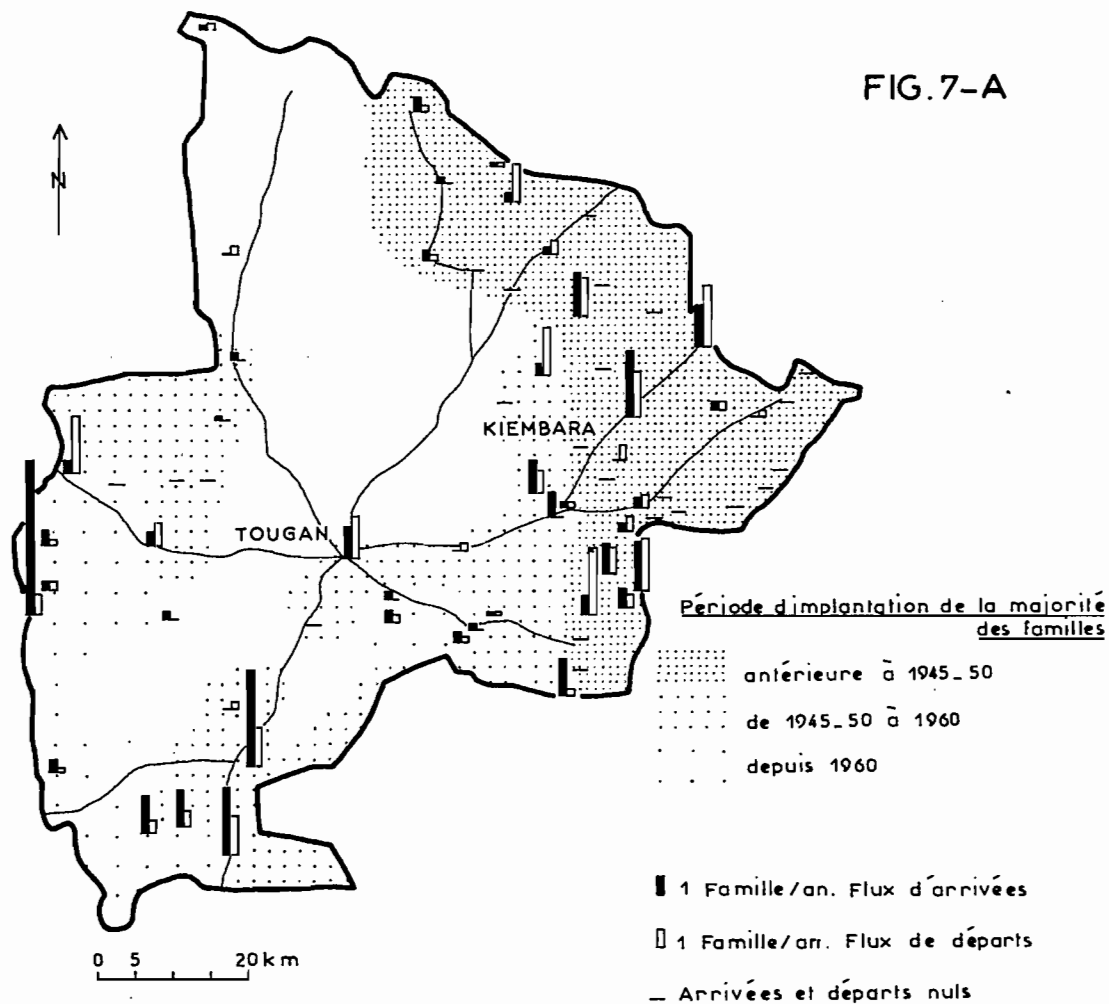
SOUS PREFECTURE DE TOUGAN
PERIODES DE FONDATIONS DES ETABLISSEMENTS MOSSI

FIG.6-A

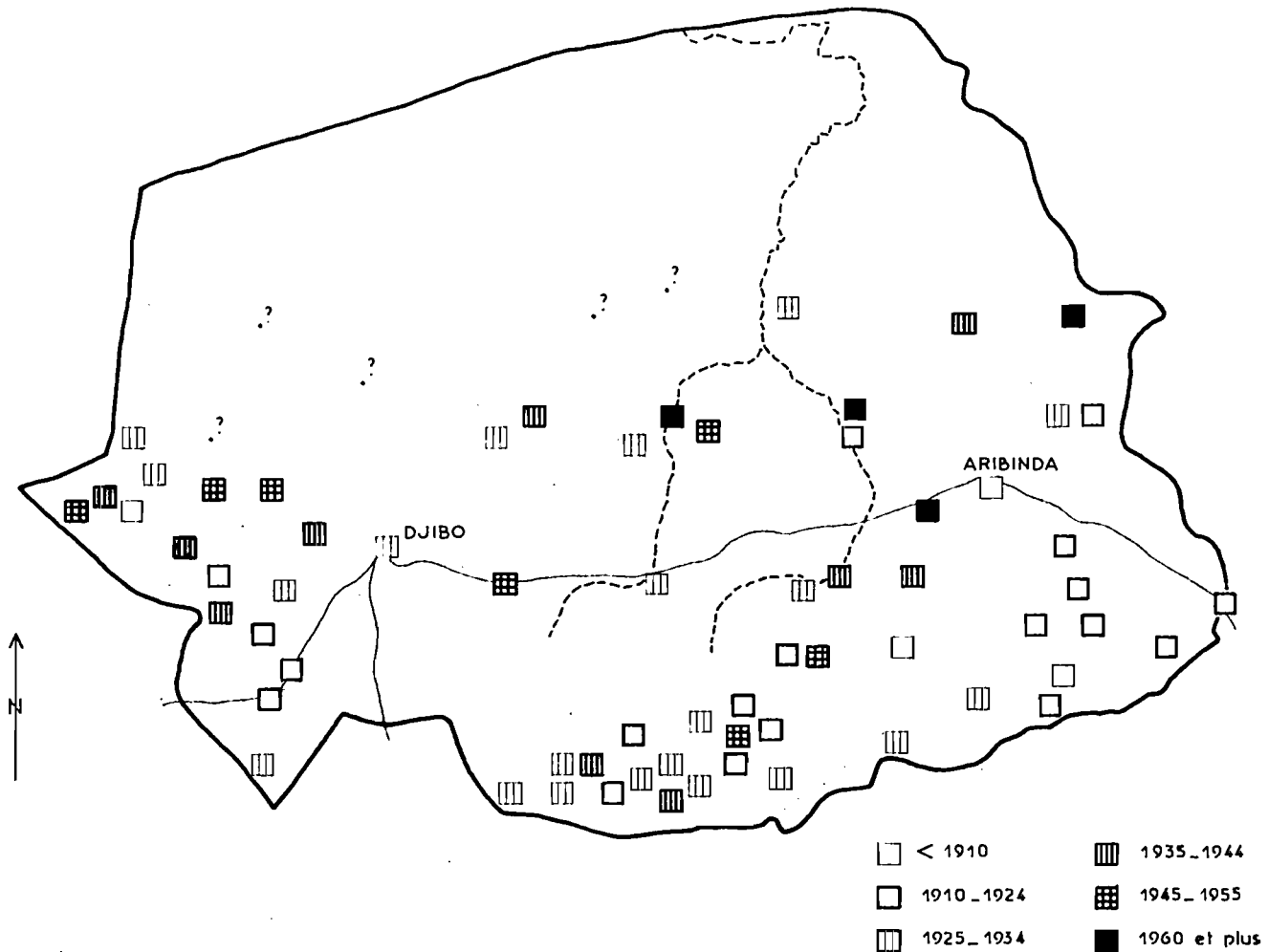


SOUS PREFECTURE DE TOUGAN
FLUX MIGRATOIRES ANNUELS MOYENS (1965-1973)

FIG.7-A

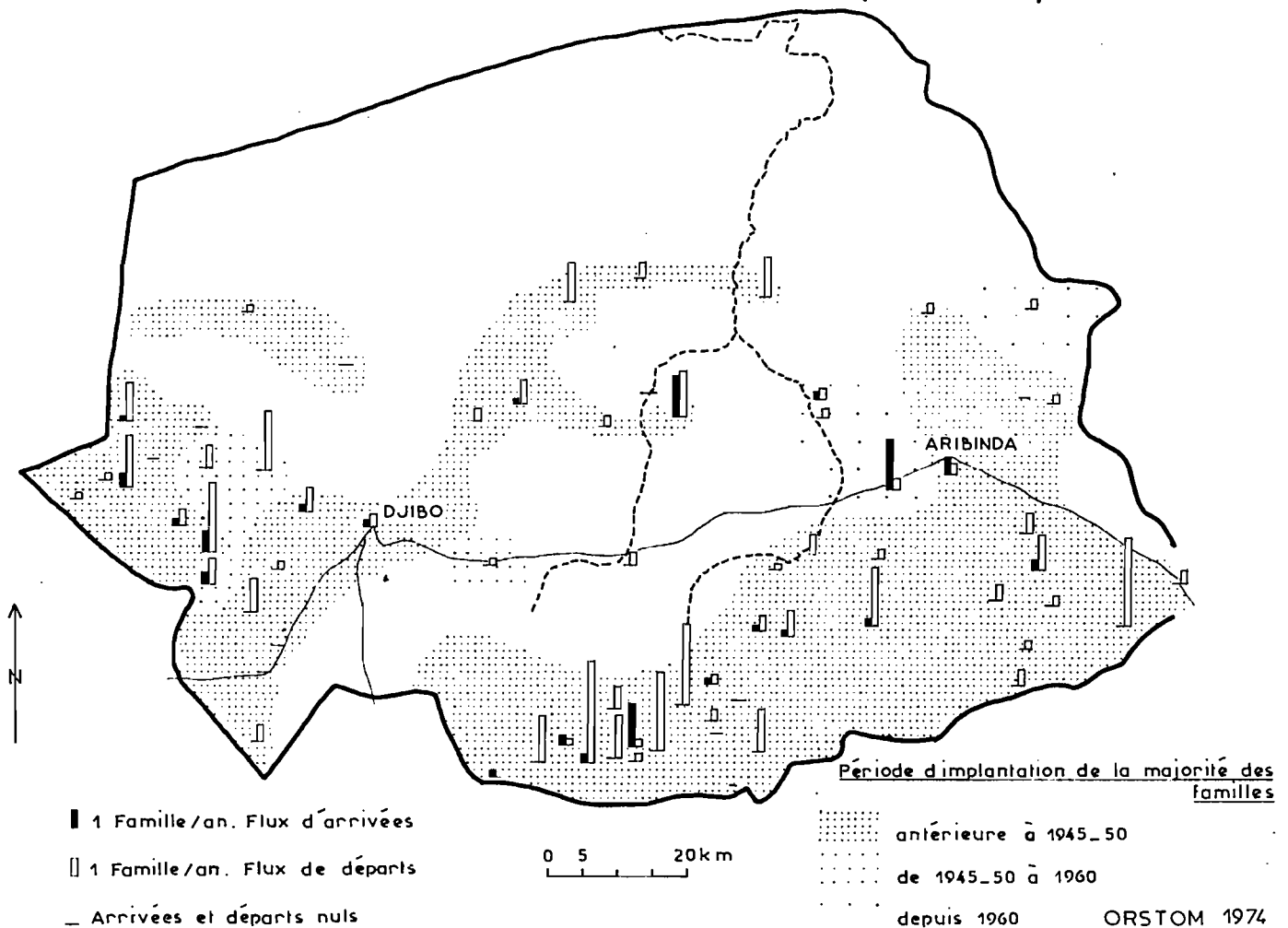


PERIODES DE FONDATIONS DES ETABLISSEMENTS MOSSI



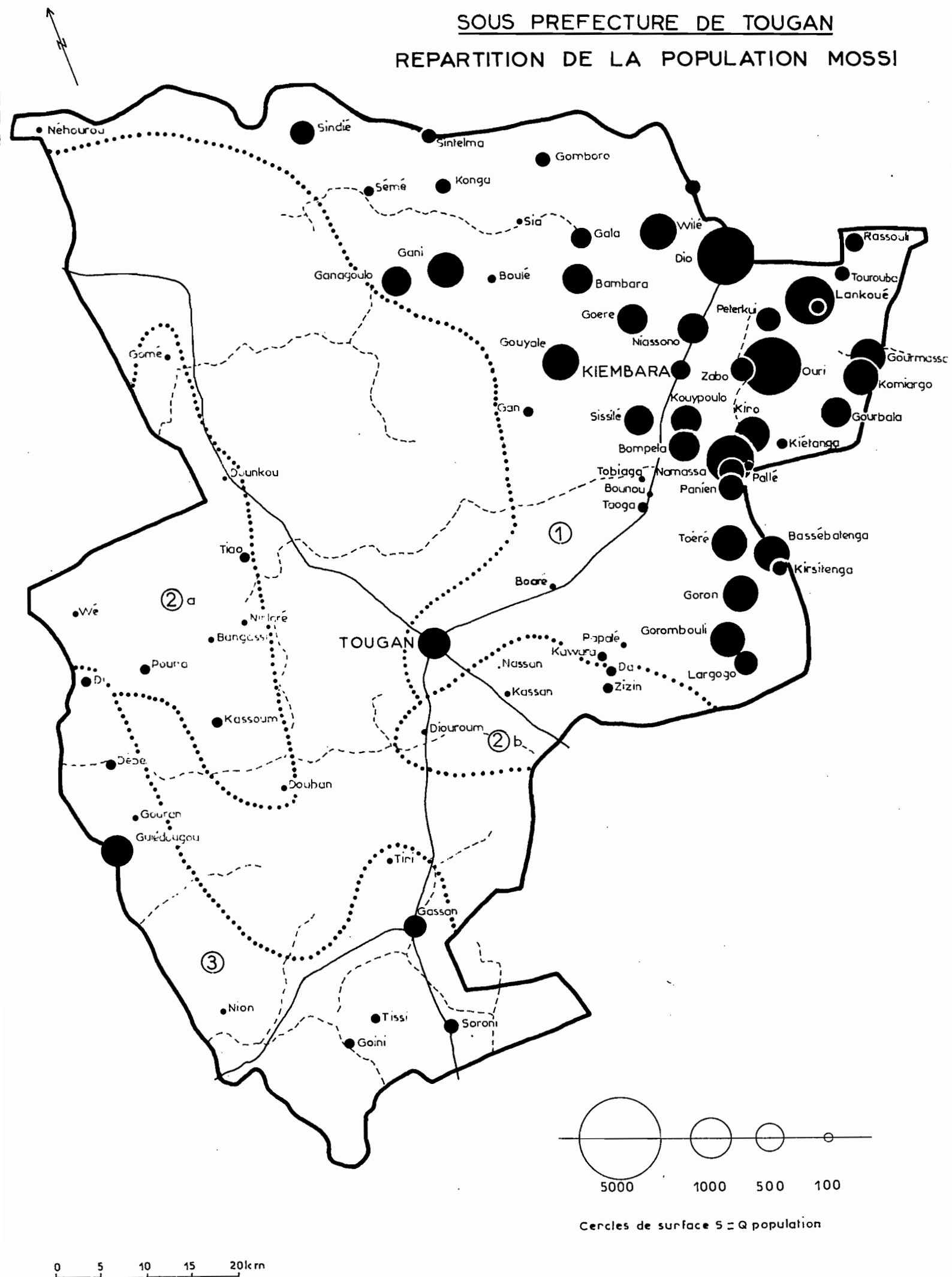
SOUS PREFECTURE DE DJIBO

FLUX MIGRATOIRES ANNUELS MOYENS (1965-1973)



SOUS PREFECTURE DE TOUGAN

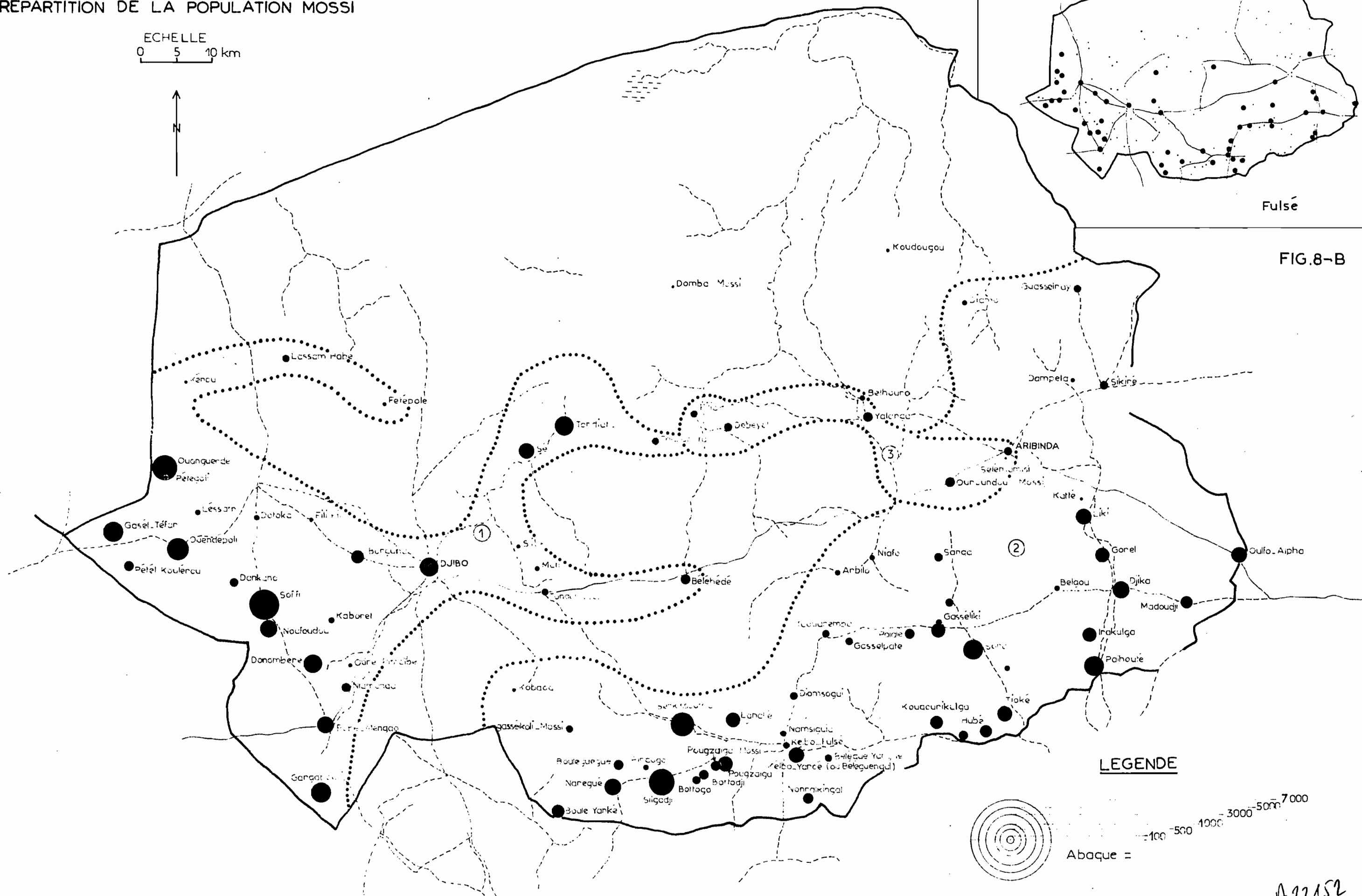
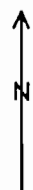
REPARTITION DE LA POPULATION MOSSI



SOUS PREFECTURE DE DJIBO

REPARTITION DE LA POPULATION MOSSI

ECHELLE
0 5 10 km



SOUS PREFECTURE DE TOUGAN
 IMPORTANCE RELATIVE DE LA POPULATION
 MOSSI PAR VILLAGE

FIG.9-A

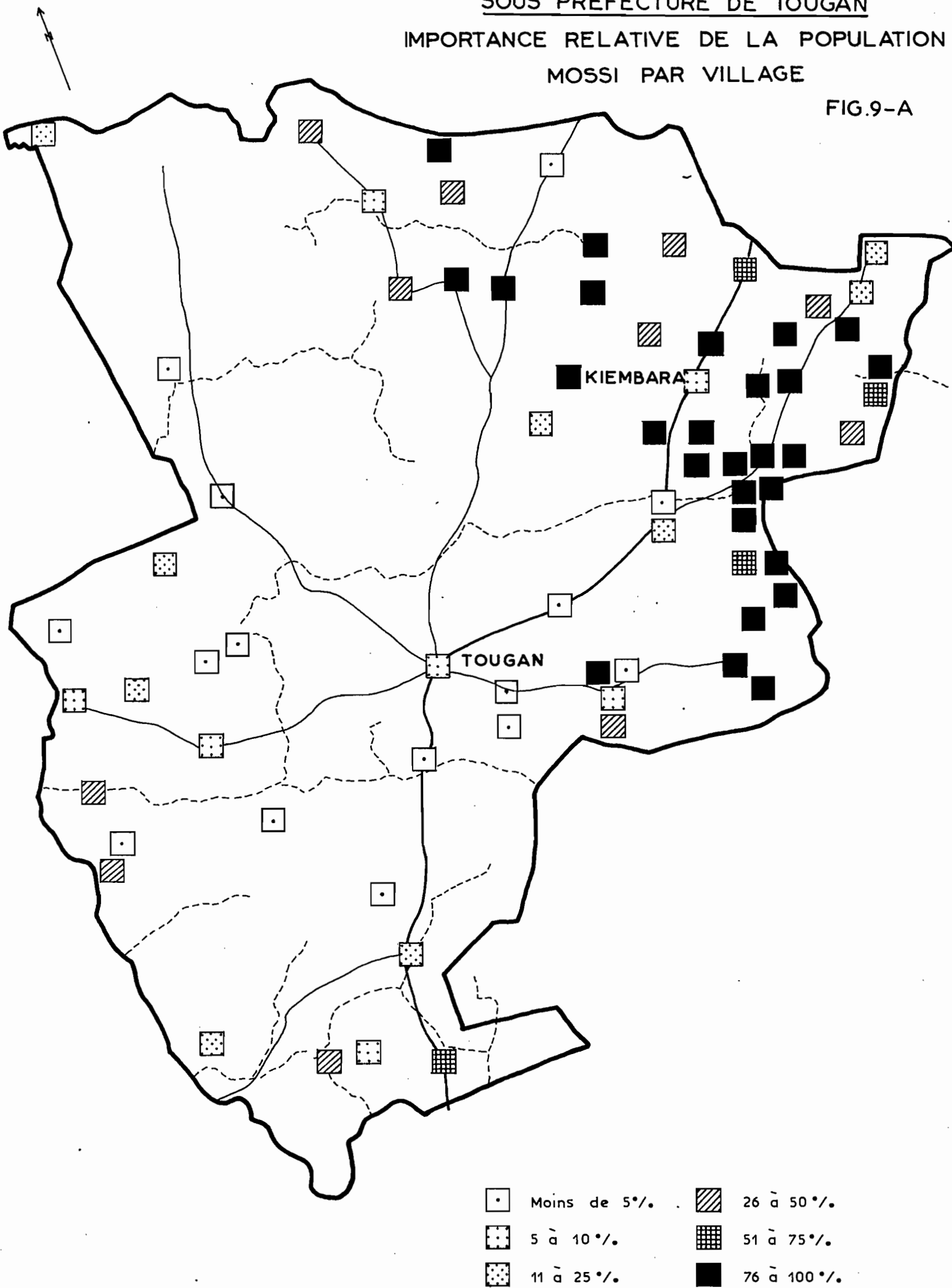
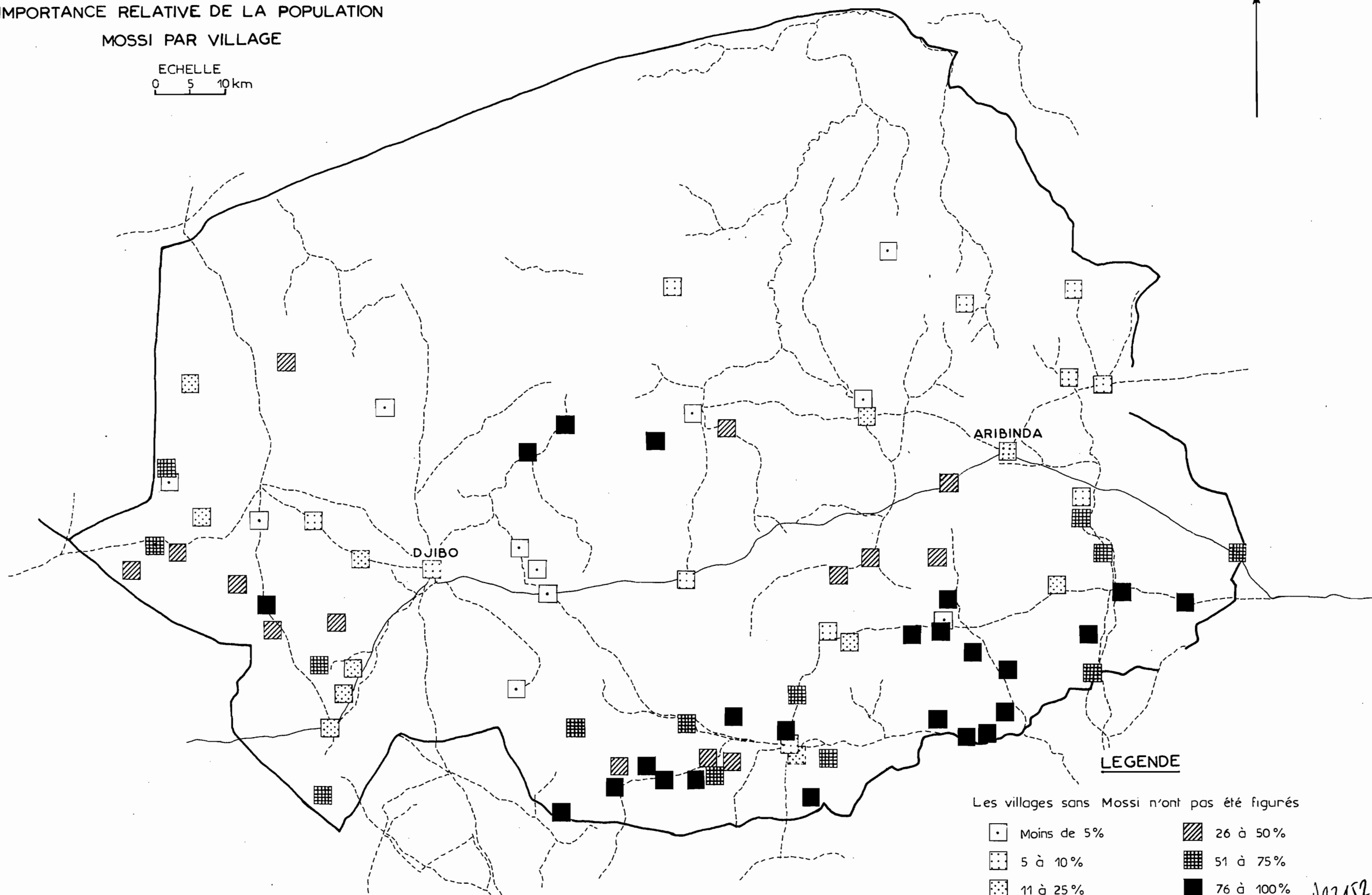


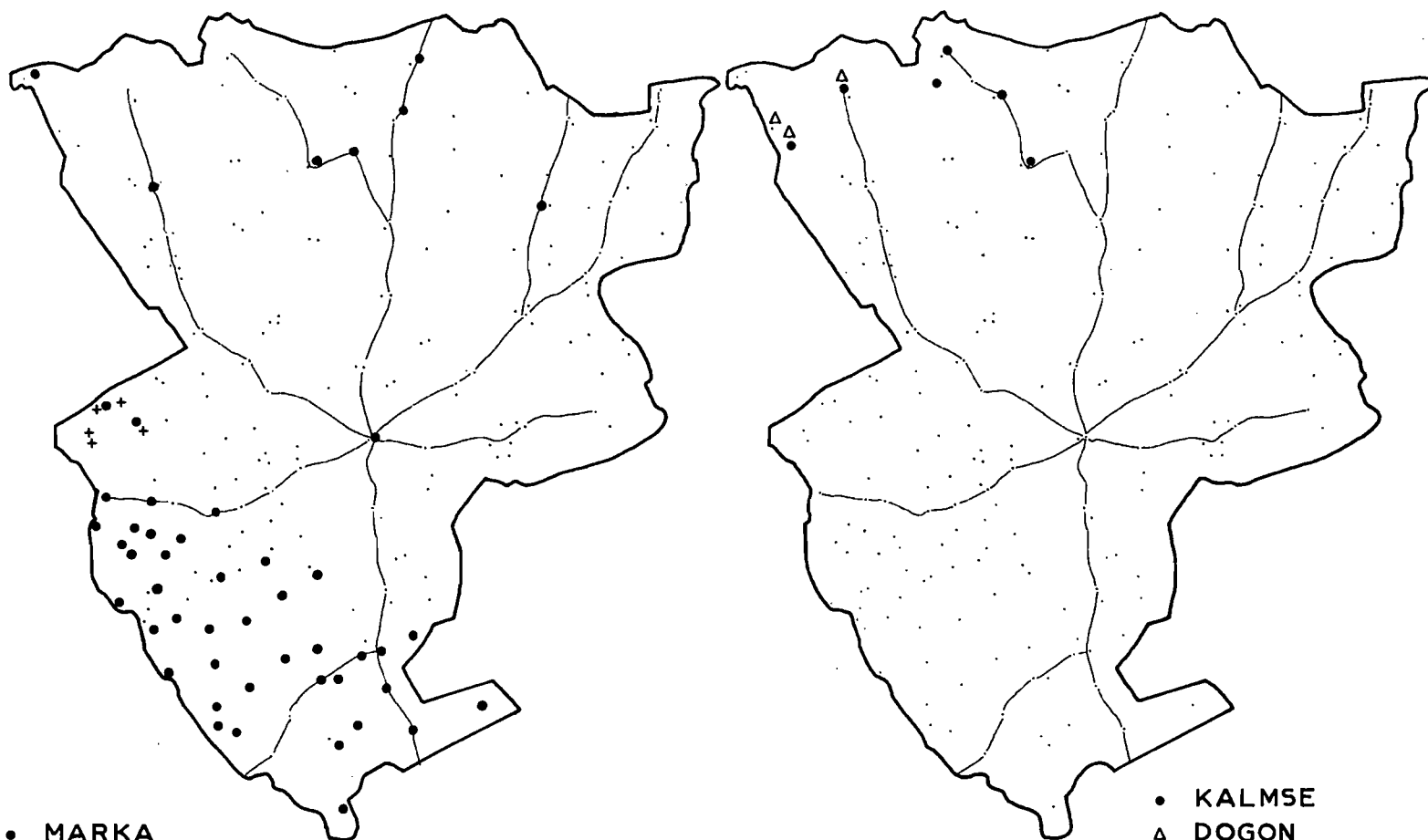
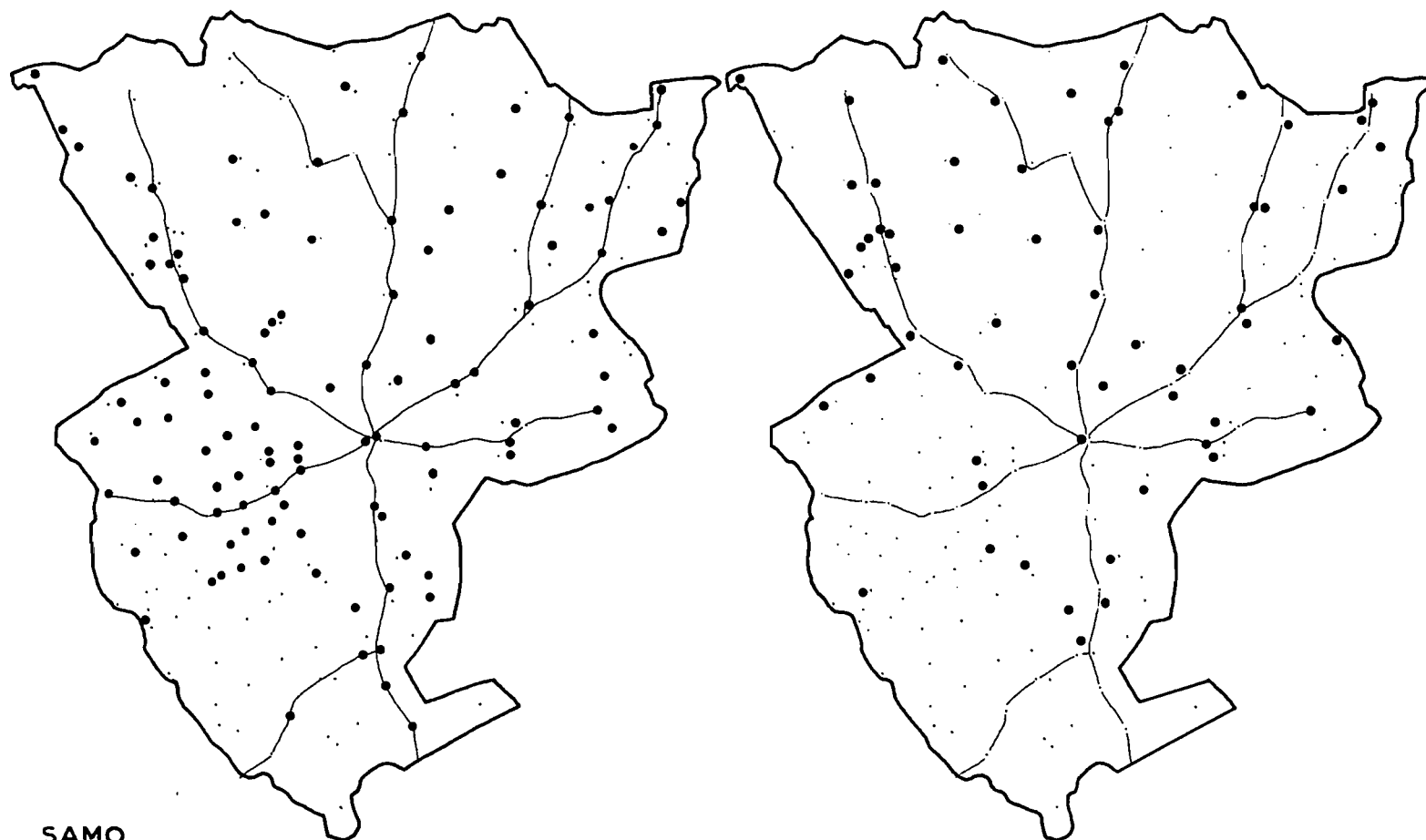
FIG.9-B

SOUS PREFECTURE DE DJIBO

IMPORTANCE RELATIVE DE LA POPULATION
MOSSI PAR VILLAGE

ECHELLE
0 5 10 km



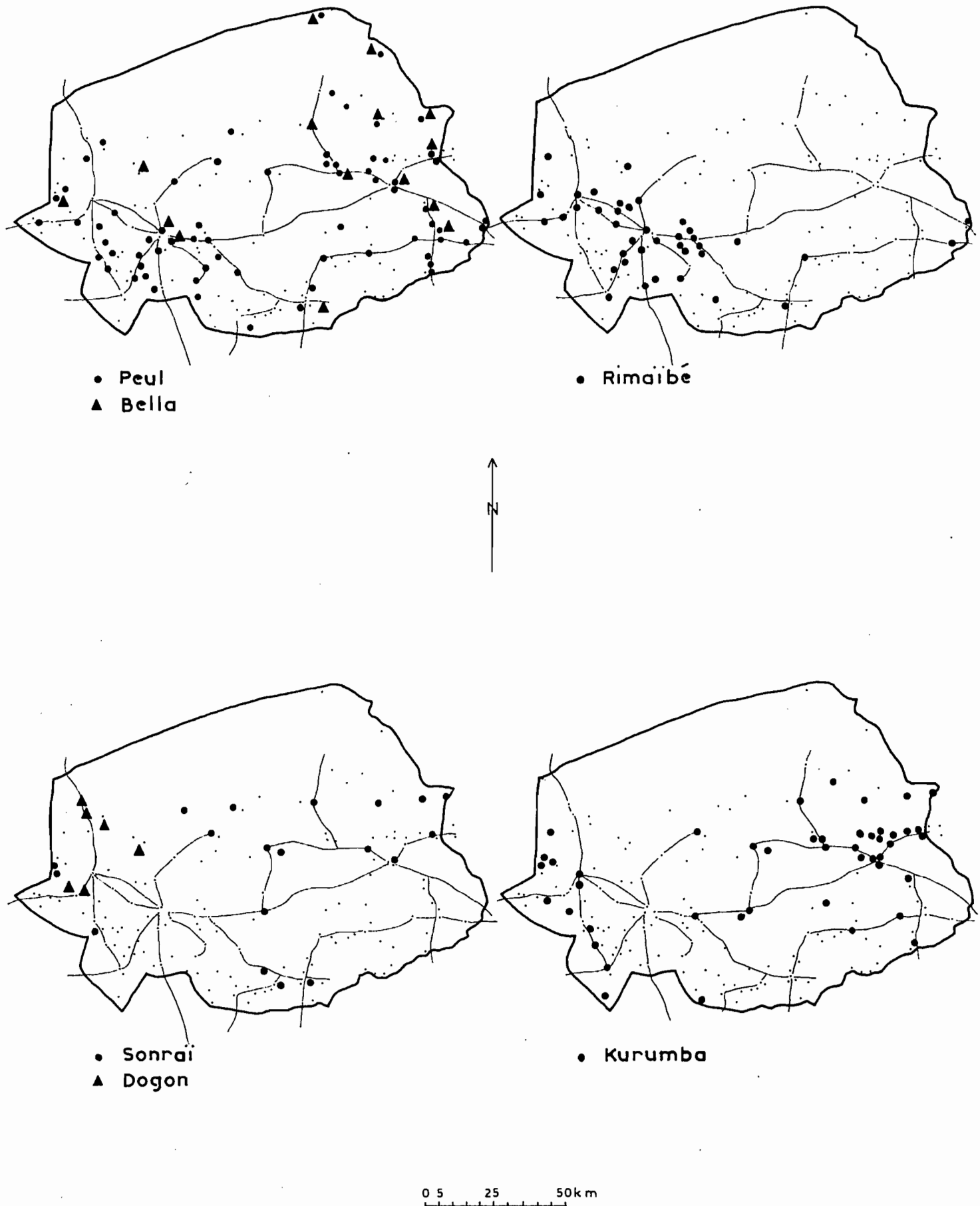


• MARKA
+ PANA

• KALMSE
Δ DOGON

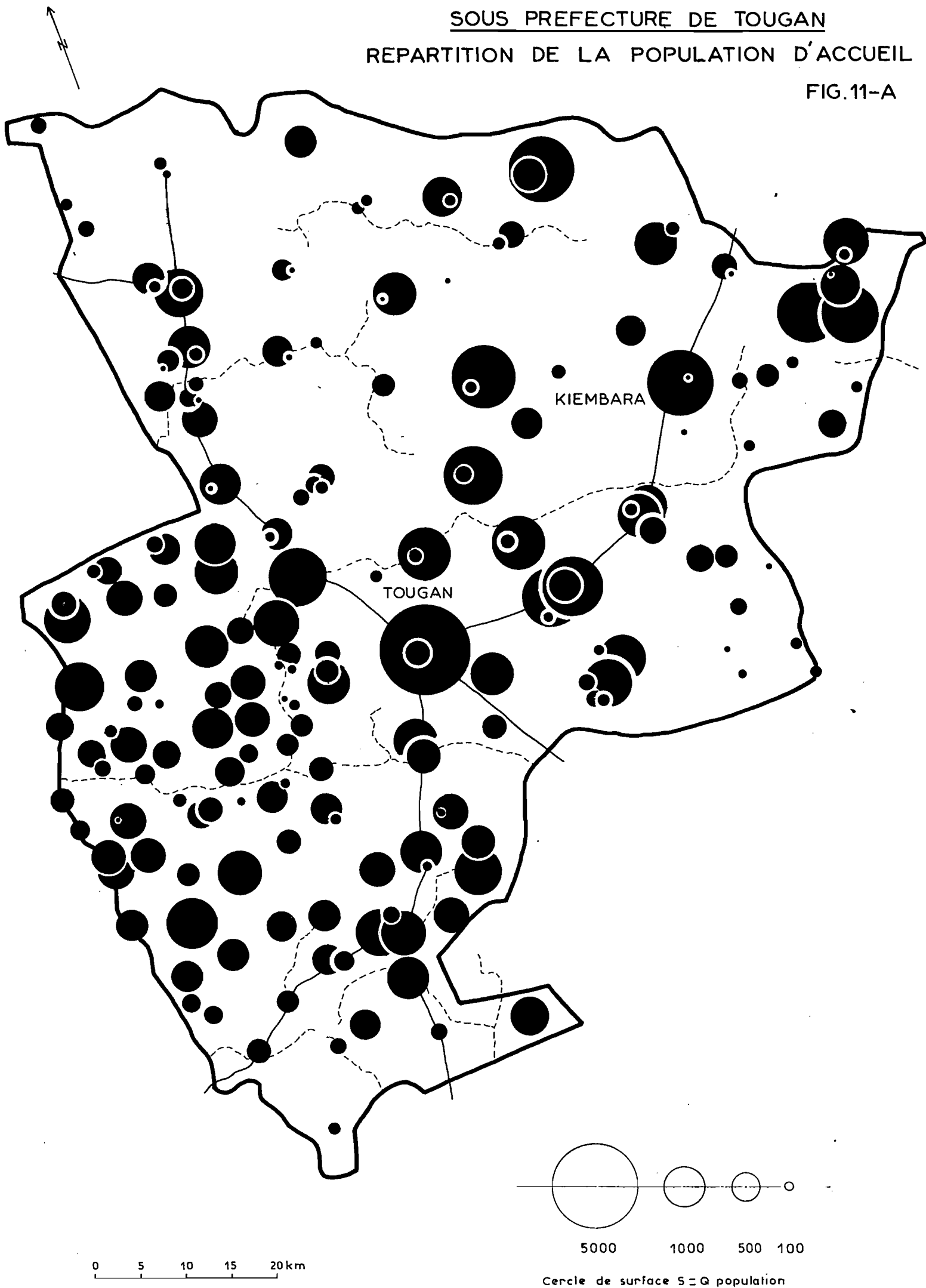
0 10 20km

LE PEUPLEMENT AUTOCHTONE



SOUS PREFECTURE DE TOUGAN
REPARTITION DE LA POPULATION D'ACCUEIL

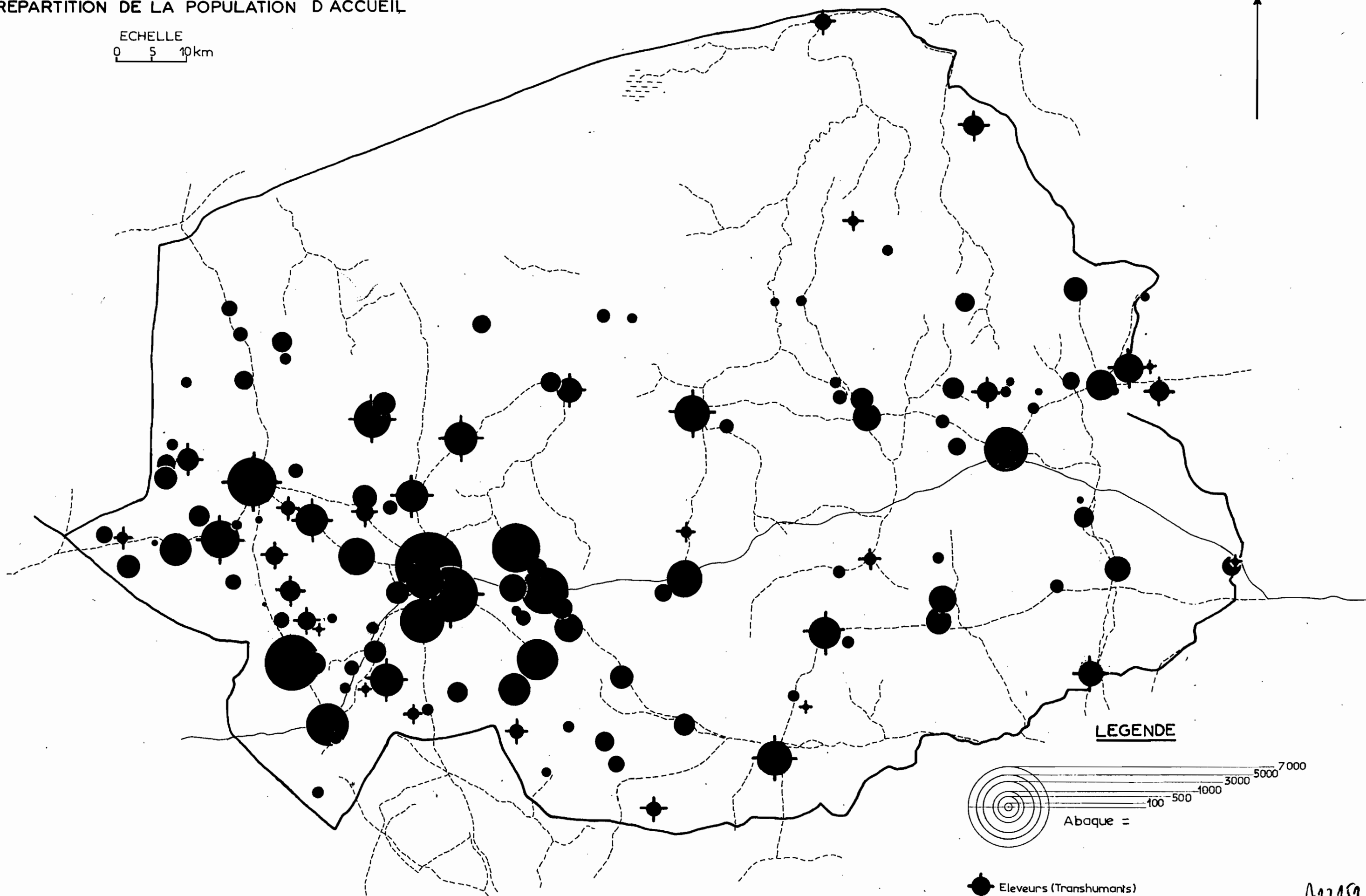
FIG.11-A



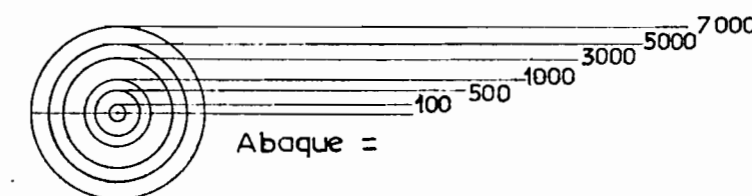
SOUS PREFECTURE DE DJIBO

REPARTITION DE LA POPULATION D'ACCUEIL

ECHELLE
0 5 10km



LEGENDE



Abaque =

● Eleveurs (Transhumants)

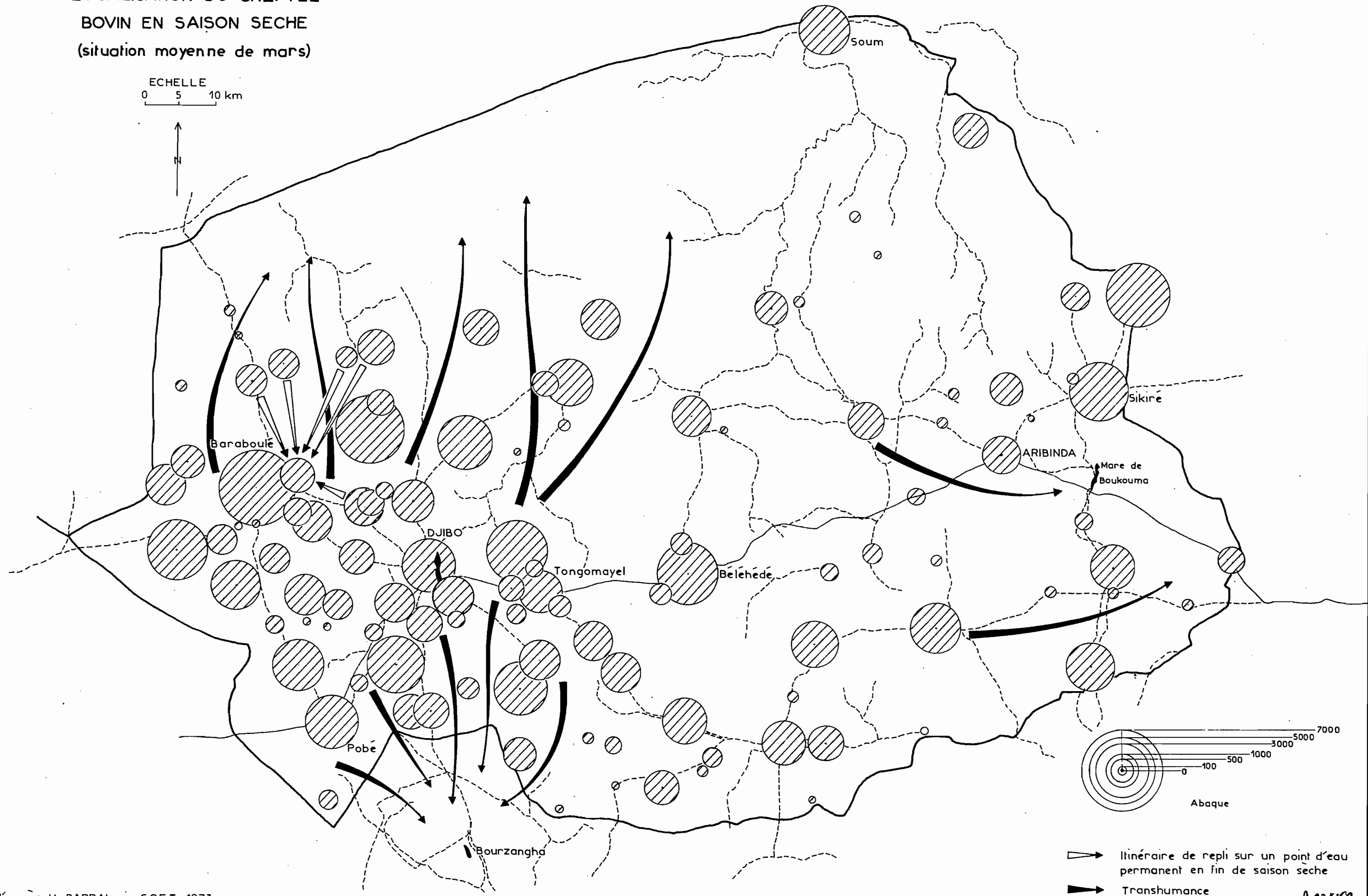
SOUS PREFECTURE DE DJIBO

LOCALISATION DU CHEPTEL

BOVIN EN SAISON SECHE

(situation moyenne de mars)

FIG.11-B (2) :



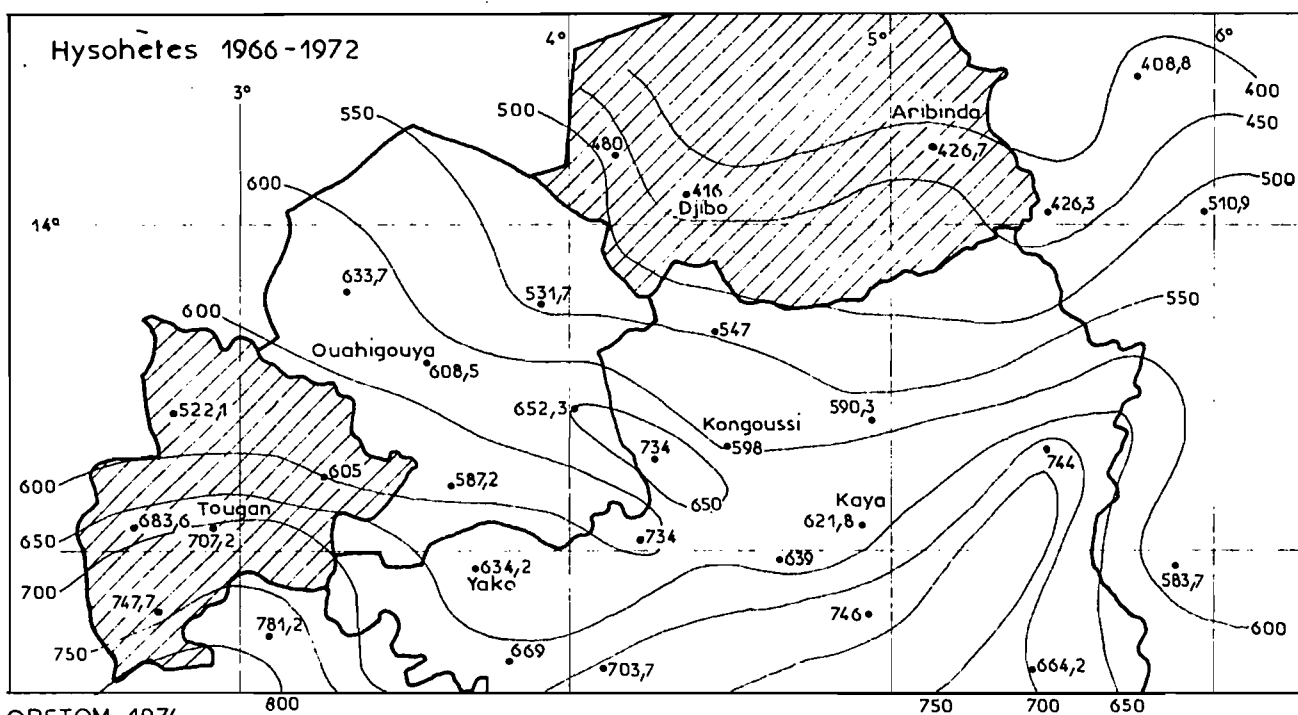
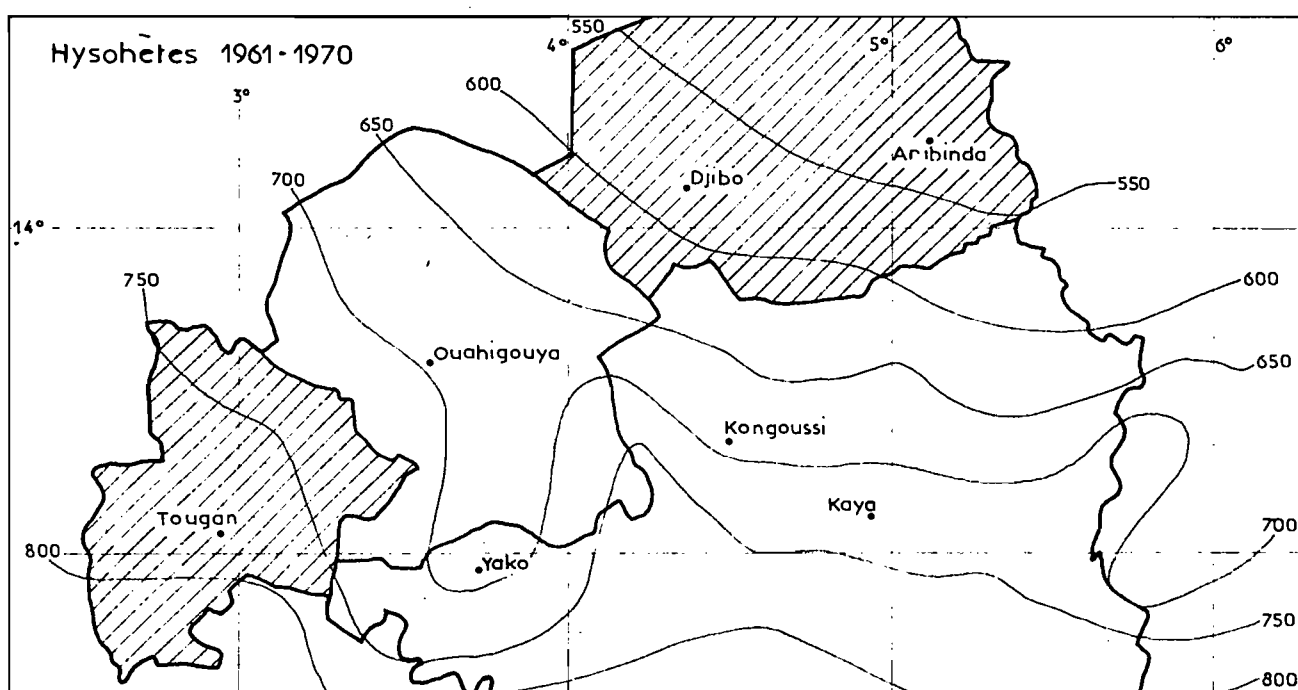
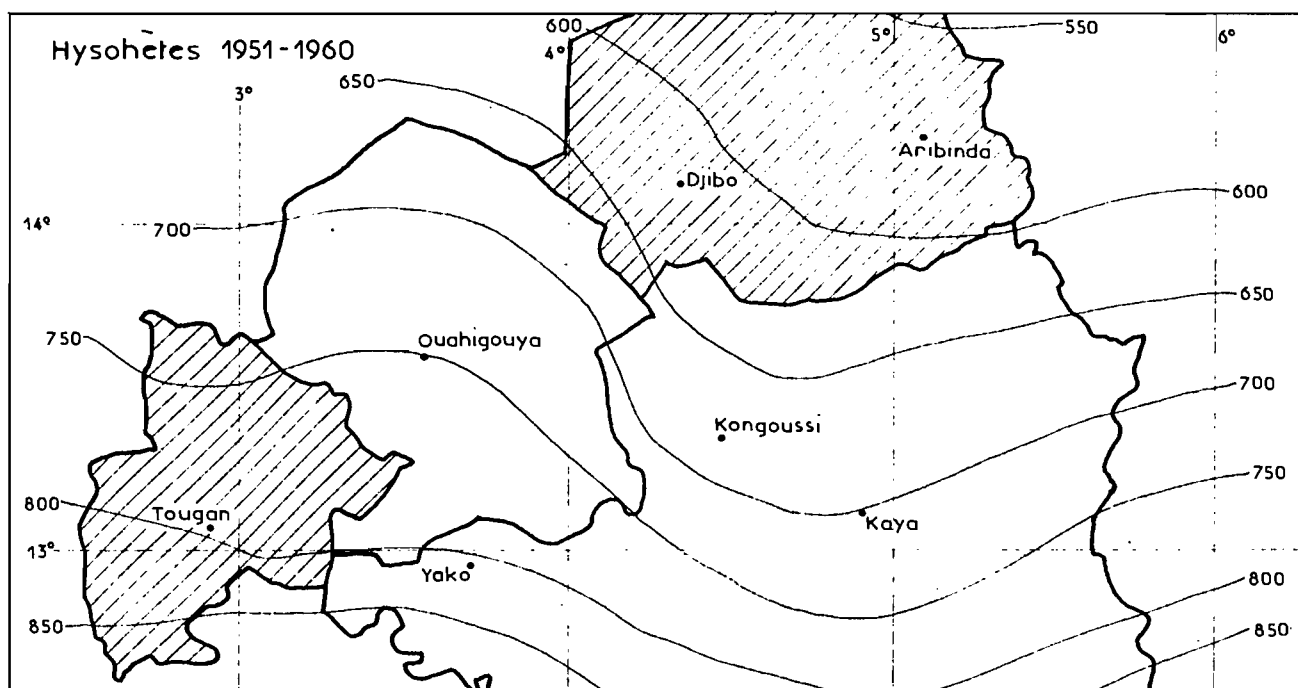
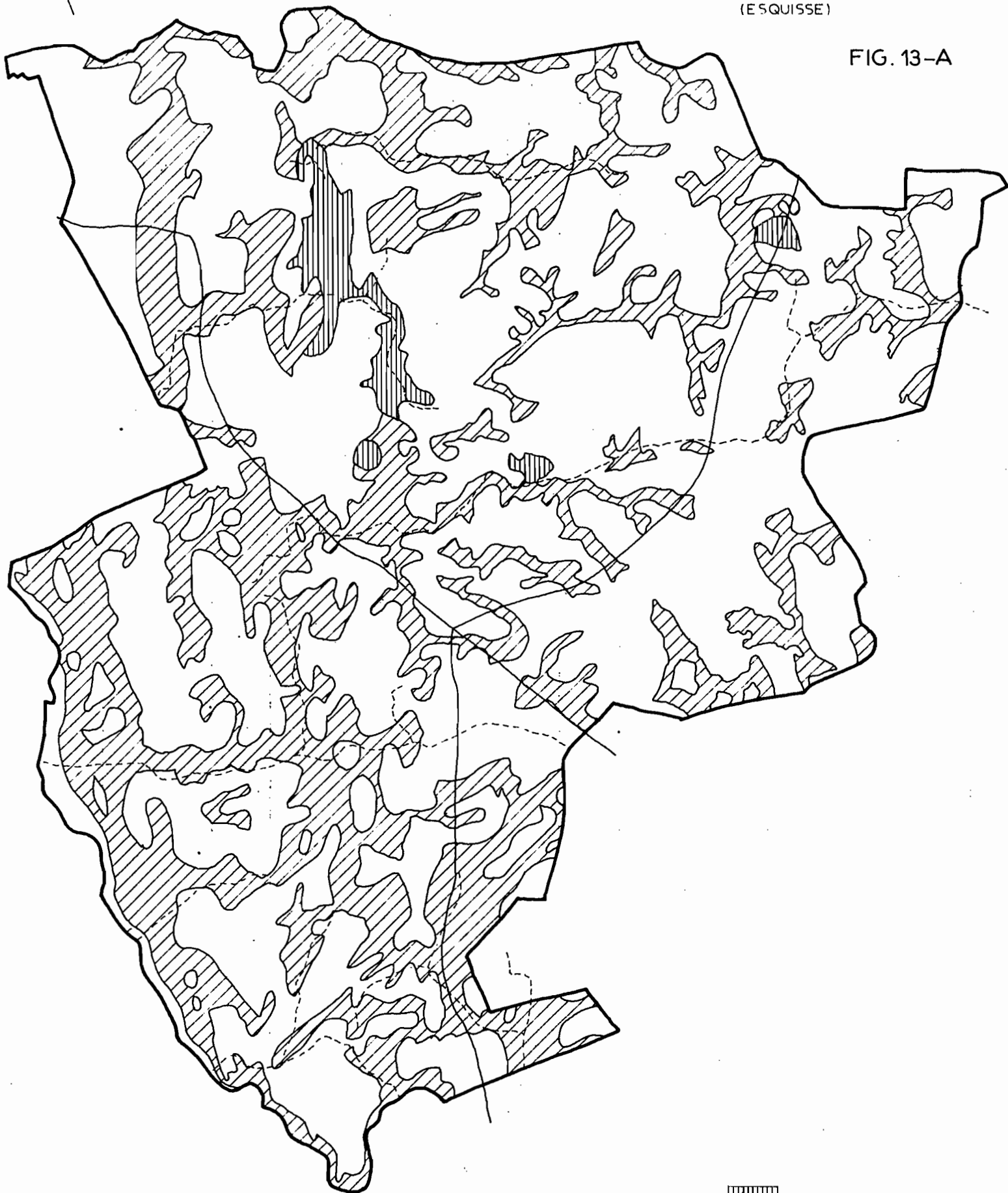


FIG. 13-A



0 5 10 15 20 km

-  Bonne à élevée
-  Moyenne à bonne
-  Nulle à faible

SOUS PREFECTURE DE DJIBO

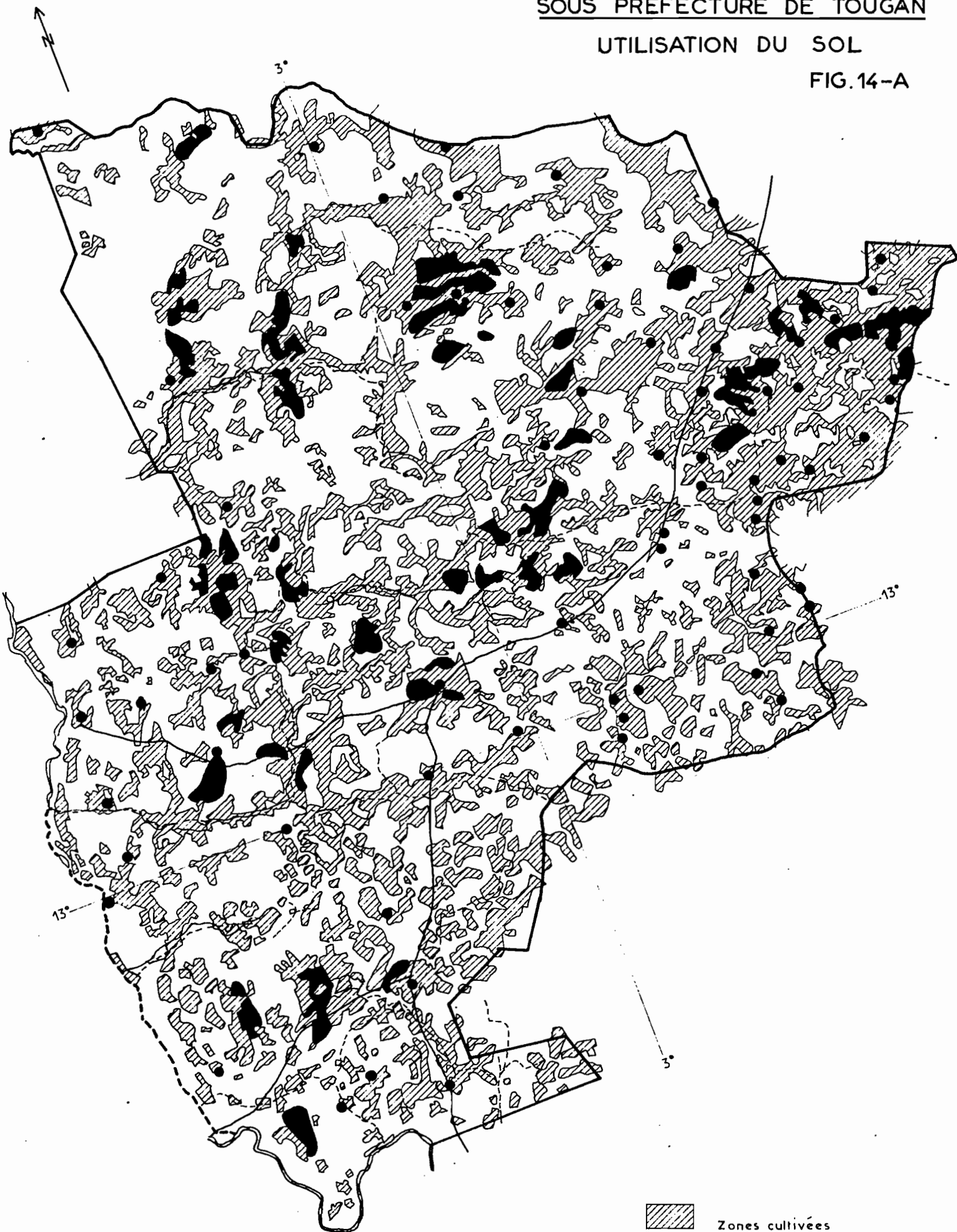
VALEUR AGRICOLE DES SOLS

(ESQUISSE)

ECHELLE
0 5 10 km



-  Bonne à élevée
-  Moyenne à bonne
-  Nulle à faible



Zones cultivées



Zones à reliefs cuirassés



Zones de pâturages



Etablissement mossi

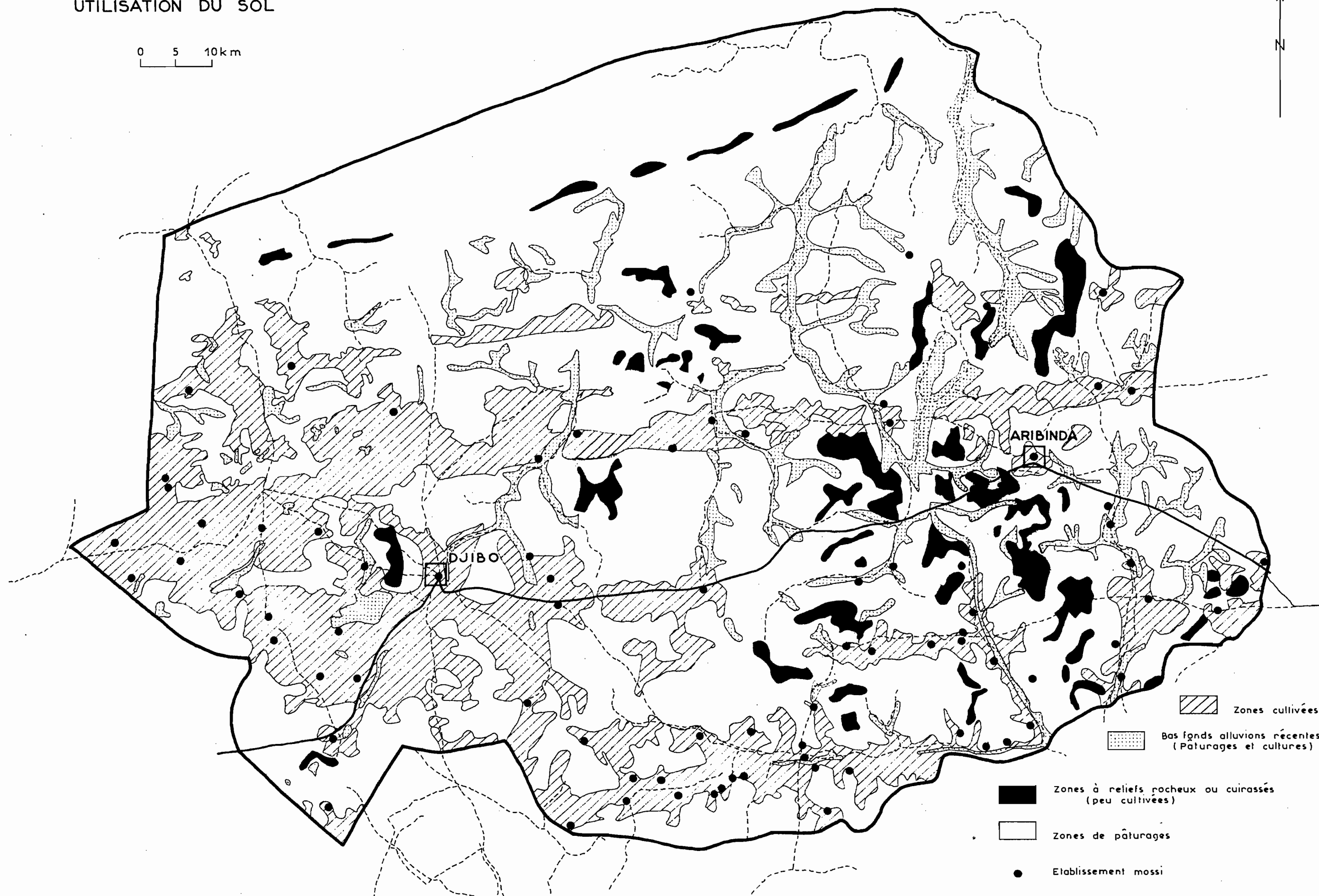
0 5 10 15 20km

SOUS PREFECTURE DE DJIBO

UTILISATION DU SOL

0 5 10 km

FIG.14-B



Zones cultivées

Bas fonds alluvions récentes
(Pâturages et cultures)

Zones à reliefs rocheux ou cuirassés
(peu cultivées)

Zones de pâturages

Etablissement mosi

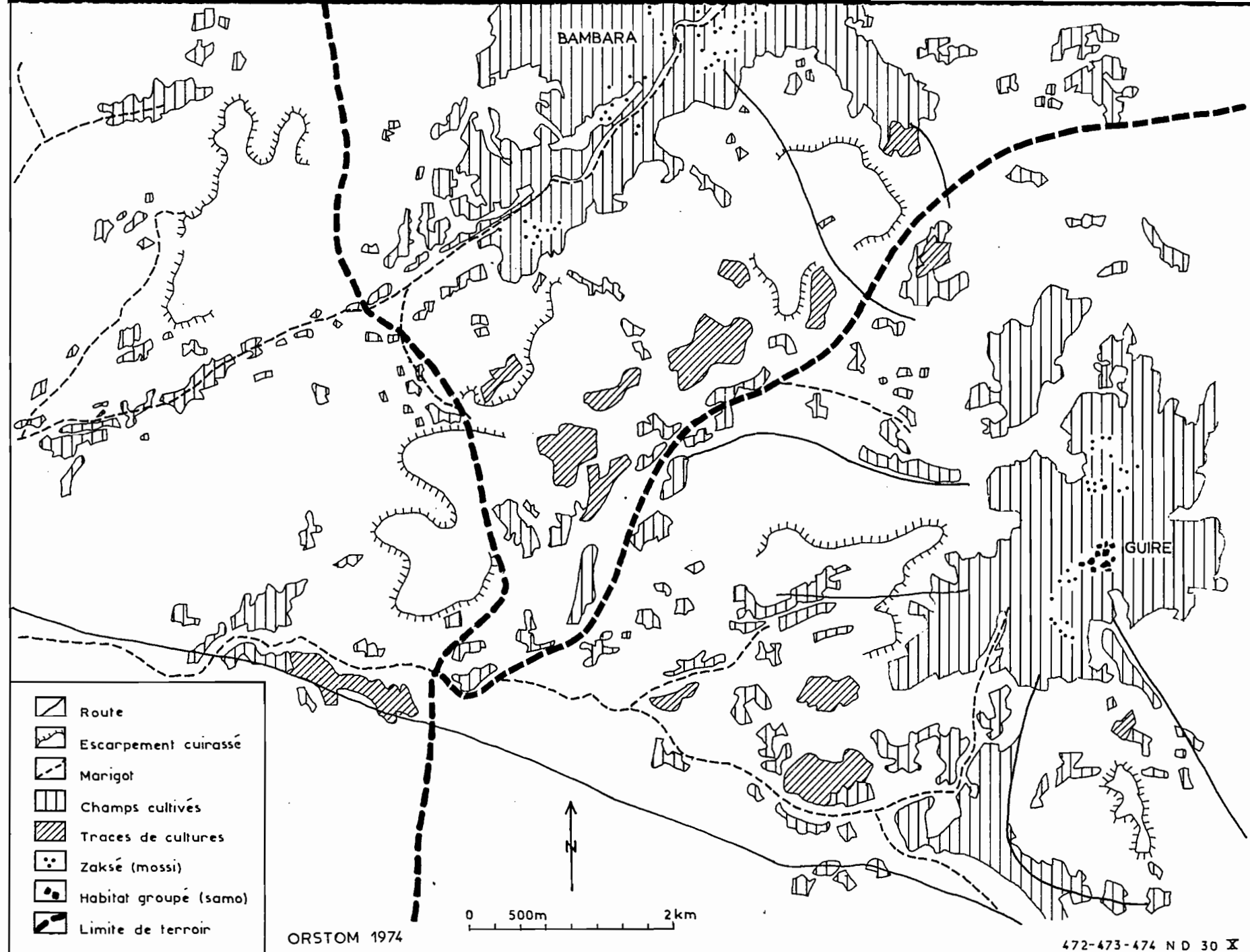


FIG. 15-A

TERROIRS MOSSI EN PAYS PEUL
(Baraboulé)
Aire1 «Ouest»

-  Limite du recouvrement sableux éolien
-  Marigot et mare temporaire
-  Champs cultivés
-  Traces de culture
-  Zaksé (mossi)
-  Habitat groupé (rimaïbé, peul)
-  Limite de terroir

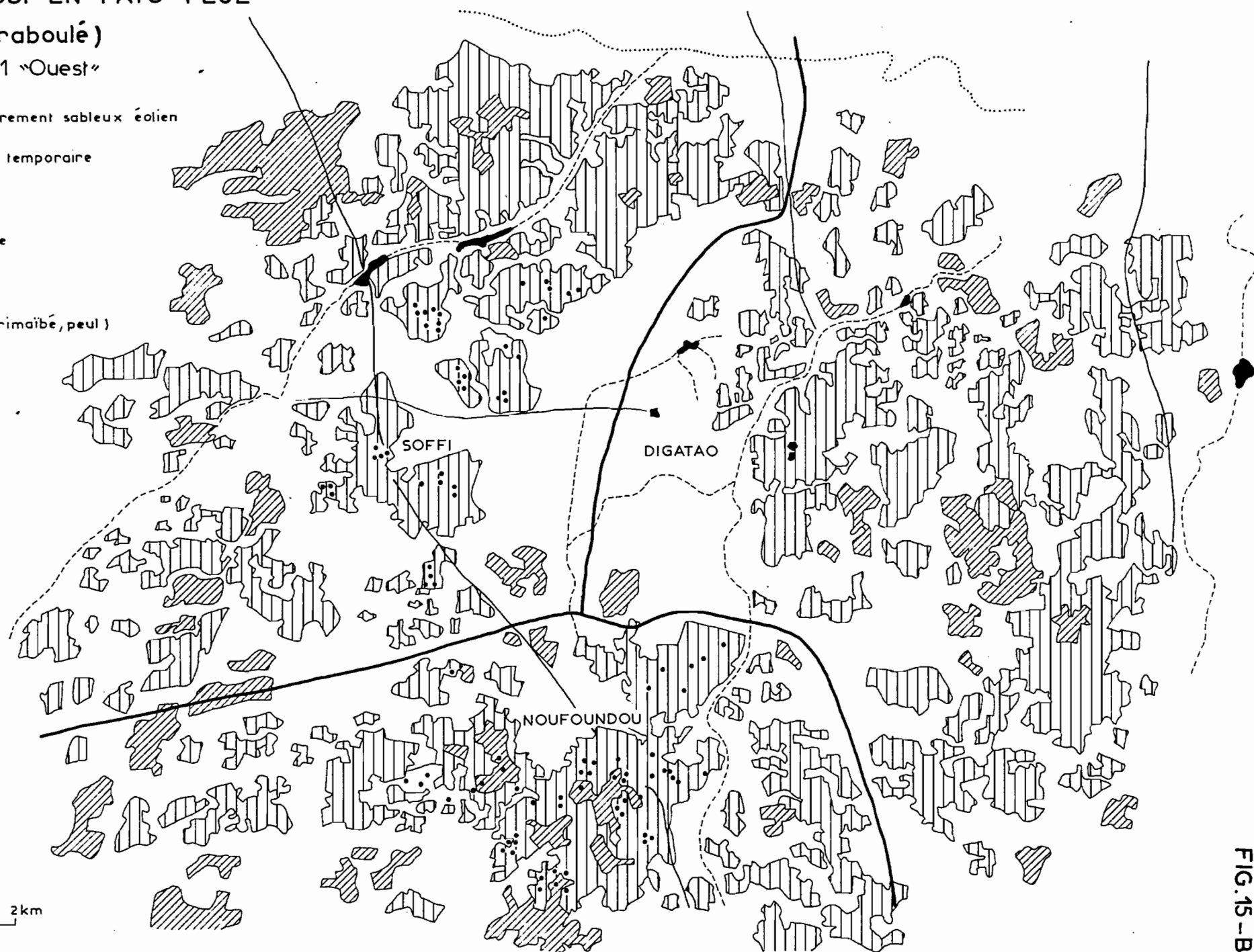
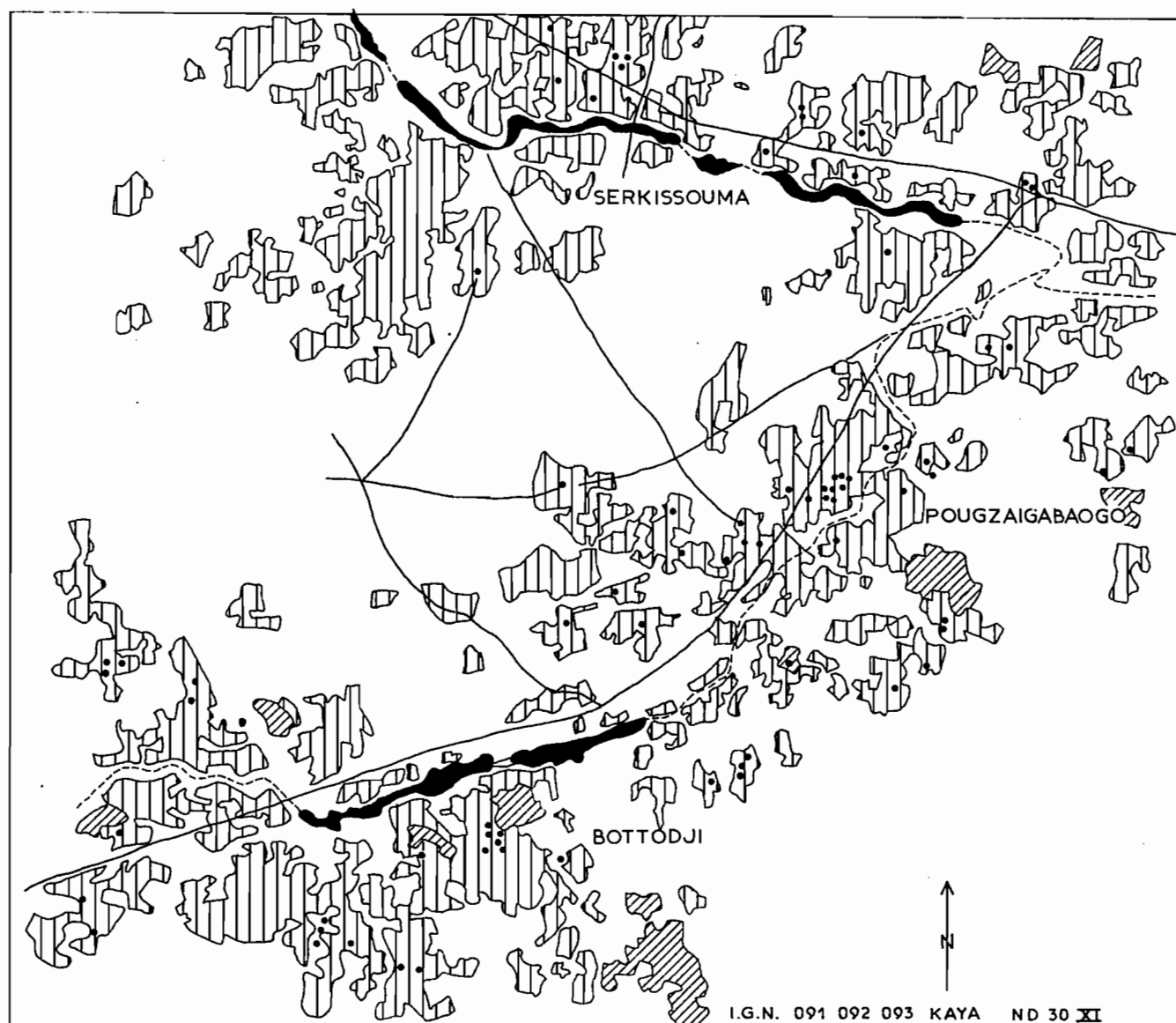


FIG.15-B

TERROIRS MOSSI DU CANTON DE BOTTOGO (Aire 2 "Est")



-  Marigot et mare temporaire
-  Champs cultivés
-  Traces de culture
-  Zaksé (mossi)

0 500m 1km